

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CINÉMA DOCUMENTAIRE, VISIBILITÉ ET RECONNAISSANCE DE PERSONNES EN

SITUATION D'ITINÉRANCE À MONTRÉAL : LE POINT DE VUE DES PERSONNES

PREMIÈREMENT CONCERNÉES

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN COMMUNICATION

PAR

FRANÇOIS-XAVIER LUCE

OCTOBRE 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs (SDU-522 - Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que « conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire. »

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mon directeur de mémoire, Mouloud Boukala, pour son accompagnement exceptionnel tout au long de cette aventure intellectuelle. Son suivi rigoureux, ses conseils avisés et ses corrections pertinentes ont grandement contribué à élever la qualité de ce travail.

Je souhaite également remercier chaleureusement Diane Poitras et Consuelo Vasquez, membres du jury, pour leurs commentaires et indications précieuses. Leur expertise et leur regard critique ont été d'une grande aide pour peaufiner ce mémoire.

Un merci tout particulier à Lyne, Michelle, Daguy et Mike. Leur participation et leur générosité, en m'ouvrant leur cœur et en partageant leurs histoires, ont été des contributions inestimables à ce travail. Leur confiance m'a permis de donner une dimension humaine et profonde à cette recherche.

Je suis également reconnaissant envers la mission St-Michael pour m'avoir introduit au milieu de l'itinérance et m'avoir permis d'apporter ma petite pierre à cette cause si importante. Mes remerciements s'étendent à la maison du Père, et tout particulièrement à mon ami Pascal Vanasse, pour son temps et son aide précieuse dans la recherche de témoignages. Le Centre de jour St-James mérite également toute ma gratitude pour son accueil, son aide et sa bienveillance.

Je ne saurais oublier mes ami.e.s qui ont été un soutien indéfectible tout au long de ce parcours. Un merci spécial à Victoria, Jérôme, Clara, et ma sœur Anne-Emmanuelle, pour leurs relectures attentives et leurs avis sincères. Aadam, Yoan, Jane, Marine, Émilie, et Camille ont été des oreilles attentives, m'encourageant et faisant preuve d'une patience sans faille à mon égard.

Un merci à part entière à toi Élise, je n'en serais sûrement pas là aujourd'hui sans ton esprit brillant et ton cœur plein d'amour.

Enfin, un merci infini à ma maman, qui m'a éveillé à l'amour du prochain et a insufflé en moi sa résilience. Son enseignement est le socle sur lequel j'ai bâti non seulement ce mémoire, mais aussi ma vision du monde.

À toutes et tous, je vous suis profondément reconnaissant.

AVANT-PROPOS

Au seuil de ce mémoire, je me remémore le chemin parcouru, une aventure intellectuelle et personnelle qui m'a confronté à mes propres limites, à mes peurs, mais aussi à des espoirs. La genèse de ce travail repose sur une volonté profonde : celle de choisir un sujet de mémoire non seulement académiquement pertinent, mais aussi et surtout utile à des personnes en situation de vulnérabilité. La quête de ce sujet ne fut pas seulement une recherche académique, mais un engagement personnel vers ceux qui se trouvent dans le besoin, dans l'espoir que ces pages puissent, d'une manière ou d'une autre, contribuer à éclairer leur chemin ou celui de ceux qui œuvrent à leurs côtés.

Se confronter à la réalité de l'itinérance et à la complexité des situations de misère sociale a renforcé mon engagement, tout en soulignant l'ampleur de ce que j'avais entrepris.

La crainte de ne pas être à la hauteur des attentes, à la fois les miennes et celles des autres, a souvent été présente. Cette expérience a néanmoins été formatrice, m'incitant à persévérer et à renforcer ma confiance en mes capacités et dans la valeur de mon travail.

Au-delà d'une quête académique, ce travail a représenté une introspection profonde sur ma place dans la société. Il m'a conduit à questionner ma construction identitaire et la place du regard de l'autre dans ma vie. J'ai aussi compris que nos vies sont intrinsèquement liées à celles des personnes que nous cherchons à comprendre et à aider.

Cette réflexion sur soi, dans les miroirs que sont les autres, m'a offert des perspectives nouvelles sur ce que signifie réellement contribuer à la société.

Ce mémoire est le fruit d'un voyage, tant intellectuel que personnel, au cœur des réalités souvent ignorées de l'itinérance. Il est le reflet d'une volonté de faire une différence, d'une lutte contre les doutes et les incertitudes, et d'une exploration de l'âme humaine à la recherche d'un sens plus profond. C'est avec humilité et espoir que je partage ce travail, souhaitant qu'il puisse, à sa manière, éclairer, inspirer et contribuer à un monde plus compréhensif et bienveillant.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	III
AVANT-PROPOS	IV
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	VIII
RÉSUMÉ	IX
ABSTRACT	X
INTRODUCTION	1
I - PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE DE DÉPART	7
1.1 - PRÉAMBULE : L'ITINÉRANCE	7
1.2 - LES DIVERS TYPES D'ITINÉRANCE	10
1.2.1 - <i>L'itinérance visible</i>	10
1.2.2 - <i>L'itinérance cachée</i>	11
1.2.3 - <i>L'itinérance des femmes</i>	14
1.3 - ENJEUX LIÉS À LA VISIBILITÉ : EXISTER AUX YEUX DU MONDE	15
1.4 - INTERROGER LE RÉEL : DE LA RECHERCHE À LA DÉMARCHÉ DOCUMENTAIRE	18
1.5 - PRATIQUE DOCUMENTAIRE : ENTRE ART ET ACTION SOCIALE	19
1.6 - PRÉSENTATION DE LA QUESTION DE RECHERCHE	21
1.6.1 - <i>Objet de la recherche</i>	21
1.6.2 - <i>Questions de recherche</i>	22
1.6.3 - <i>Objectifs de la recherche</i>	23
1.6.4 - <i>Pertinence communicationnelle du mémoire</i>	23
II - CADRE THÉORIQUE	26
2.1 - LE DOCUMENTAIRE : IMPACT ET ÉTHIQUE	26
2.1.1 - <i>L'impact social du documentaire : une exploration des représentations</i>	27
2.1.2 - <i>Distance et éthique : place et rôle du réalisateur</i>	28
2.2 - VISIBILITÉ DES PERSONNES MARGINALISÉES DANS LES DOCUMENTAIRES	30
2.2.1 - <i>Visibilité et représentation</i>	30
2.2.2 - <i>Visibilisation des personnes itinérantes dans les films documentaires</i>	31
2.2.3 - <i>Visibilité : un enjeu de reconnaissance sociale</i>	32
2.3 - RECONNAISSANCE ET EMPOWERMENT DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE	34
2.3.1 - <i>Reconnaissance : une condition de l'existence sociale</i>	35
2.3.2 - <i>Empowerment à travers la visibilité</i>	37
III - PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DE LA MÉTHODOLOGIE	39
3.1 - MÉTHODE QUALITATIVE ET APPROCHE COMPRÉHENSIVE	39
3.1.1 - <i>Positionnement du chercheur et savoir situé</i>	41
3.2 - LOGIQUE INDUCTIVE ET PERSPECTIVE IDÉALISTE	42
3.3 - L'ENTREVUE	43
3.4 - TECHNIQUE DE COLLECTE OUVERTE : L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE	44
3.5 - LES DOCUMENTAIRES CORRESPONDANTS ET LES PERSONNES INTERROGÉES	45
3.6 - LA COLLECTE DE DONNÉES	47

3.6.1 - Recherche préalable et préparation	47
3.6.2 - Processus de recrutement	49
3.6.3 - Les entretiens	51
3.6.4 - Considérations éthiques	52
3.7 - PROCÉDURE D'ANALYSE ET DE TRAITEMENT DES DONNÉES	53
IV - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	54
4.1 - 4 PERSONNES INTERVIEWÉES, 4 CHEMINS VERS L'ITINÉRANCE	54
4.1.1 - Santé Mentale et instabilité résidentielle	55
4.1.2 - Accidents de la vie	56
4.1.3 - Criminalité et récidive	57
4.1.4 - Errance préexistante et aliénation familiale	57
4.2 - VIE EN ITINÉRANCE	59
4.2.1 - Précarité	59
4.2.2 - Les effets	62
4.2.3 - Résilience	65
4.3 - VISIBILITÉ	67
4.3.1 - La visibilité dans la vie quotidienne	68
4.3.2 - Relations et réseaux sociaux : besoins et difficultés	70
4.3.3 - Ambivalence de la visibilité	71
4.3.4 - La reconnaissance	72
4.4 - LE DOCUMENTAIRE	73
4.4.1 - Perceptions ultérieures, attentes et motivations de participer	74
4.4.2 - Le tournage	79
4.4.3 - Impact et considération post participation sur le documentaire	83
V - ANALYSE DES RÉSULTATS	88
5.1 - LES RÉCITS PERSONNELS ET LE CADRE SOCIÉTAL	88
5.1.1 - Itinérance et trajectoires de vie	88
5.1.2 - Visibilité et reconnaissance sociale	93
5.2 - L'EXPÉRIENCE DOCUMENTAIRE ET SES RÉSONANCES	98
5.2.1 - Processus et vécu du tournage	98
5.2.2 - L'après documentaire : perceptions et changements	101
5.3 - MÉDIA DOCUMENTAIRE ET EXPRESSION DE L'IDENTITÉ	104
5.3.1 - Le documentaire comme outil de reconnaissance	105
5.3.2 - De la reconnaissance à la construction identitaire	106
5.4 - LE DOCUMENTAIRE : PROCESSUS DE COMMUNICATION ET TEMPORALITÉ	108
5.5 - IMPLICATIONS PRATIQUES ET ÉTHIQUES	110
CONCLUSION	113
ANNEXE A GUIDE D'ENTRETIEN	124
ANNEXE B FORMULAIRES DE CONSENTEMENT	126
ANNEXE C CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE	127
ANNEXE D AVIS FINAL DE CONFORMITÉ	128
BIBLIOGRAPHIE	129

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

MSSS : Ministère de la Santé et des Services Sociaux

CIUSSS : Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux

SDISS : Service de la Diversité et de l'Inclusion Sociale et des Sports

RAIIQ : Regroupement pour l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec

RAPSIM : Réseau d'Aide aux Personnes Seules et Itinérantes de Montréal

RSIQ : Réseau Solidarité Itinérance

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

RÉSUMÉ

Ce mémoire se penche sur le phénomène de l'itinérance à Montréal, analysant les trajectoires de vie et les entrevues de quatre individus à travers le prisme du cinéma documentaire. L'étude s'attache à comprendre comment le documentaire peut influencer la perception et la visibilité des personnes itinérantes. Cette recherche aborde l'itinérance comme un phénomène complexe et hétérogène aux enjeux sociaux de plus en plus prévalents et visibles dans le contexte urbain et contemporain de Montréal. Elle débute par une exploration approfondie du phénomène, analysant ses causes, ses conséquences, et les insuffisances systémiques actuelles. En mettant l'accent sur les facteurs contributifs et le rôle du cinéma documentaire vis-à-vis de l'itinérance, l'étude vise à comprendre comment ces représentations peuvent servir à rendre visible et reconnaître les récits des personnes en situation d'itinérance, souvent marginalisées et invisibilisées dans l'espace public. La recherche est guidée par la question centrale de savoir comment les expériences de participation à un documentaire et de visibilité médiatique sont vécues et perçues par les personnes itinérantes. Le cadre théorique s'appuie sur des contributions importantes en cinéma documentaire, sociologie, et théorie de la communication, pour examiner la visibilité sous divers angles, y compris les implications éthiques de la représentation et la capacité du documentaire à offrir une plateforme d'expression aux personnes marginalisées. Une approche qualitative est adoptée, avec des entretiens semi-dirigés pour recueillir les données. La méthodologie permet d'explorer en profondeur les témoignages des participant.e.s et d'évaluer l'impact de leur expérience documentaire. Les résultats présentent les propos intimes de ces personnes, reflétant la complexité et la diversité de l'itinérance. Ils mettent en lumière la capacité transformatrice des documentaires pour la médiation, la sensibilisation et le plaidoyer social tout en renforçant l'*empowerment* des participant.e.s. Les témoignages recueillis indiquent également que les documentaires peuvent contester les stéréotypes et stimuler l'empathie et la compréhension parmi le public. L'analyse révèle que, bien que le documentaire ne soit pas une solution globale à l'itinérance, il constitue un outil significatif pour lutter contre la stigmatisation et promouvoir la reconnaissance sociale. Il s'agit également de considérer les enjeux éthiques liés à la représentation des personnes itinérantes. La recherche conclut sur l'importance de la représentation éthique et nuancée des personnes itinérantes et la puissance du documentaire en tant que médium pour améliorer la compréhension et le soutien à cette population. Elle ouvre des perspectives pour des études futures et des pratiques documentaires améliorées.

Mots clés : Itinérance, cinéma documentaire, visibilité médiatique, perception de soi, reconnaissance sociale, identité, stigmatisation, éthique, Montréal.

ABSTRACT

This thesis examines the phenomenon of homelessness in Montreal by analyzing the life trajectories and personal narratives of four individuals through the lens of documentary cinema. The study focuses on understanding how documentaries can influence the perception and visibility of homeless people. It approaches homelessness as a complex and heterogeneous phenomenon with increasingly prevalent and visible social issues in the contemporary urban context of Montreal. The research begins with an in-depth exploration of the phenomenon, analyzing its causes, consequences, and current systemic shortcomings. By emphasizing the contributing factors and the role of documentary cinema in relation to homelessness, the study aims to understand how these representations can serve as a platform to make visible and acknowledge the stories of homeless individuals, who are often marginalized and made invisible in public spaces. The research is guided by the central question of how the experiences of participating in a documentary and of media visibility are lived and perceived by homeless individuals. The theoretical framework draws on significant contributions from documentary cinema, sociology, and communication theory to examine visibility from various angles, including the ethical implications of representation and the potential of documentaries to provide a platform for expression for marginalized people. A qualitative approach is adopted, using semi-structured interviews to collect data. This methodology allows for an in-depth exploration of the participants' testimonies and an evaluation of the impact of their documentary experience. The findings present the intimate stories of these individuals, reflecting the complexity and diversity of homelessness. They highlight the transformative potential of documentaries for mediation, awareness-raising, and social advocacy, while also strengthening the *empowerment* of the participants. The collected testimonies also indicate that documentaries can challenge stereotypes and foster empathy and understanding among the public. The analysis reveals that, although documentaries are not a comprehensive solution to homelessness, they are a significant tool for combating stigmatization and promoting social recognition. It also considers the ethical issues related to the representation of homeless people. The research concludes on the importance of ethical and nuanced representation of homeless individuals and the power of documentaries as a medium to enhance understanding and support for this population. It opens up avenues for future studies and improved documentary practices.

Keywords: Homelessness, documentary cinema, media visibility, self-perception, social recognition, identity, stigmatization, ethics, Montreal.

INTRODUCTION

L'introduction de ce mémoire s'articule autour d'une préoccupation centrale : comprendre à travers les témoignages de quatre personnes directement concernées, comment le cinéma documentaire peut aider les personnes en situation d'itinérance.

Pas une journée ne passe à Montréal sans que je ne croise une personne en situation d'itinérance (notion que je développerai plus avant) et rares sont les carrefours où je ne suis pas sollicité pour un peu d'aide. Ici comme ailleurs, les situations de grande précarité sont frappantes et font régulièrement l'objet de débats politico-médiatiques, de promesses électorales (Mercier, E., Mendell, A., 2011) ou encore, de tristes nouvelles à la découverte d'une personne de plus retrouvée sans vie dans la rue.

Je doute toutefois de la réelle prise en considération de ces préoccupations. En effet, au niveau politico-médiatique, la question de l'itinérance est présentée comme une priorité, néanmoins, les chiffres ne cessent d'augmenter. La prévalence croissante de l'itinérance à Montréal, doublée durant la pandémie, souligne l'urgence et la pertinence de s'interroger sur la visibilité de cette réalité souvent méconnue ou mal comprise. (RAPSIM, 2013 ; Ville de Montréal, 2018 ; Leblanc, C., Bertrand K. et Loignon, C. 2020)

Au fil des années, l'idée que l'on se fait de la personne itinérante a considérablement évoluée. De l'alcoolique sympathique errant dans les rues et dont la condition pouvait paraître lointaine, nous avons aujourd'hui une proximité grandissante avec ces situations (Laberge, 2000). En effet, l'itinérance englobe plus qu'une simple problématique d'absence de logement. Ces situations sont très souvent couplées à des absences d'emploi, de famille, d'environnement et de fonctions sociales valorisantes. Il est assez difficile de décrire un profil type de la personne en situation d'itinérance. Les individus qui se retrouvent dans ces situations représentent une population très hétérogène avec des histoires, des âges, sexes et origines variés. Certains vivent avec des enjeux de santé mentale, de dépendance à l'alcool ou à la drogue, d'autres ont des enfants à charge, certains sont à la rue depuis des années, d'autres ont récemment fui le domicile parental. Aussi, depuis la fin des années 60 et plus encore

depuis les années 2000, le phénomène prend de l'ampleur et ne fait plus de distinction entre pays riches ou pauvres. (RSIQ, 2012 ; MSSS, 2014)

Malgré les complexités que je viens d'aborder, il existe toutefois une définition au niveau national:

« L'itinérance décrit la situation d'un individu ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et adéquat, ou qui n'a pas la possibilité immédiate de s'en procurer un. C'est le résultat d'obstacles systémiques et sociétaux, d'un manque de logements abordables et adéquats, et/ou de défis financiers, mentaux, cognitifs, de comportement ou physiques qu'éprouvent l'individu ou la famille, et de racisme et de discrimination. La plupart des gens ne choisissent pas d'être un sans-abri et l'expérience est généralement négative, stressante et pénible »

(Observatoire canadien sur l'itinérance, 2012 - Jeunes et itinérance, dévoiler une réalité peu visible, avis sur la prévention de l'itinérance jeunesse à Montréal - Conseil Jeunesse de Montréal)

Ainsi, il devient plus clair de voir à quel point la frontière séparant l'itinérance des situations plus stables est mince et aisément franchissable. En effet, il existe une multitude de voies qui sont susceptibles de mener à l'itinérance. Outre le fait que ces personnes ne disposent pas de logement fixe, il existe un autre point commun : la situation de vulnérabilité et le manque de soutiens nécessaires. L'itinérance est un phénomène d'interaction entre des facteurs structurels, des défaillances du système et des circonstances individuelles. Elle résulte donc d'une accumulation d'éléments (Statistique Canada, 2023 ; MSSS, 2015-2020 ; RAPSIM, 2013).

En parallèle, au Québec, la tendance montre une augmentation constante du nombre de personnes en situation d'itinérance, tandis que l'âge moyen de cette population continue de diminuer (Statistique Canada, 2023b).

Au Québec, le Plan d'action interministériel en itinérance 2015 – 2020, définit l'itinérance comme suit :

L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs

sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes. (Gouvernement du Québec, 2014, p. 4).

Cependant, sur le plan sociétal, ces données et difficultés restent largement méconnues des citoyens non affectés par cette condition, et souvent, les préjugés prévalent. Faute de conscience de la réalité vécue, l'idée d'une responsabilité de la part de la personne en situation d'itinérance ainsi que les attributs de personne dangereuse, sale, droguée ou alcoolique, l'emportent et influencent les attitudes des gens. Pitié, peur, colère ou mépris, voici donc les émotions et attitudes émanant de ces idées reçues et couramment ressenties face à ces situations (Desrosiers, 2015).

L'itinérance affecte un éventail diversifié de personnes aux prises avec des difficultés multiples comme des problèmes de santé mentale, de dépendance, des enjeux économiques et de marginalisation sociale, nécessitant ainsi une approche nuancée et éclairée. Un moyen de pallier cette méconnaissance est de communiquer sur le sujet. Une façon de le faire est par la réalisation de documentaire. Le film documentaire en tant qu'objet artistique, médiatique, mais aussi par son lien fort avec le réel et les informations concrètes qu'il apporte, se démarque des autres genres et médias. Il interroge le réel et donne autant à voir qu'à comprendre et qu'à apprendre, par une dimension esthétique. Dans le processus de création d'un documentaire, toutes les étapes de production vont s'agencer autour de la thématique centrale. Le sujet va ainsi fonctionner comme le point de rassemblement des discussions, mises en relation et réflexions tant pour l'équipe de création que pour les personnes filmées. Ce phénomène va participer à l'apparition d'une sphère de partage et de libre parole pour toutes personnes impliquées dans le projet. (Cyrulnik, 2015).

Ces espaces de discussion auront comme finalité de clarifier des situations, de construire une réflexion et une compréhension du sujet filmé (ibid). Ils seront également d'excellents moyens de déconstruire des idées reçues, faciliter l'émancipation (Rancière, 2008), commencer à considérer des personnes et situations invisibilisées et ouvrir la voie vers une reconnaissance.

Cette recherche se propose d'étudier le phénomène de l'itinérance à travers le prisme du documentaire. En d'autres termes, de déchiffrer les effets et contributions potentiels du documentaire comme outil de visibilité et de sensibilisation. Ce travail analyse les histoires de vie de quatre personnes ayant vécu tant l'itinérance que l'expérience de visibilité médiatique par le documentaire.

Il questionne la capacité de ce médium à porter la voix et l'image des personnes vivant ou ayant vécu l'itinérance, à influencer la reconnaissance, à déconstruire les préjugés, à favoriser l'empathie et à encourager une prise de conscience collective sur les enjeux de l'itinérance.

L'origine de mon intérêt pour l'itinérance et son traitement par le cinéma documentaire s'enracine dans une série de constatations. Ayant été témoin, dans le cadre de mon quotidien, de la précarité croissante et de la diversification des profils des personnes en situation d'itinérance, j'ai été poussé à questionner les représentations et la visibilité de ces réalités dans l'espace public et médiatique. Les interactions courantes, les sollicitations aux carrefours, et la médiatisation de ces phénomènes ont éveillé une curiosité profonde sur la manière dont ces situations sont vécues, perçues et comprises, par les personnes concernées.

Ce qui a initialement commencé comme une observation de la précarité urbaine s'est transformé en une interrogation plus vaste sur les mécanismes de visibilité sociale. Comment les récits des personnes en situation d'itinérance sont-ils racontés, qui les raconte, et quel impact ceci a-t-il sur les personnes narratrices elles-mêmes ? Ces questions de départ m'ont conduit vers le cinéma documentaire, un médium puissant pour la narration de récits réels, offrant une fenêtre unique sur les vies souvent invisibilisées dans les discours dominants.

Ma préoccupation pour le phénomène de l'itinérance et sa représentation dans les documentaires découle d'une conjonction de facteurs personnels et professionnels, centrés sur un engagement pour une communication plus empathique et inclusive. Personnellement, je suis animé par une quête de sensibilisation et de compréhension, motivée par la certitude que chaque personne mérite d'être vue et entendue avec dignité. Professionnellement, cette recherche s'inscrit dans mon engagement pour le documentaire en tant qu'instrument potentiel de changement social, visant à corriger les représentations stéréotypées et à promouvoir une prise de conscience plus nuancée des réalités de l'itinérance.

Ce mémoire propose d'explorer comment le cinéma documentaire peut servir à visibiliser les personnes en situation d'itinérance, en présentant la complexité de leurs expériences individuelles et en favorisant une compréhension plus nuancée de leurs réalités et des dynamiques sociales qui y sont

liées. En mettant en lumière les histoires de personnes itinérantes et en évaluant l'impact de leur participation à des projets documentaires, cette étude entend examiner la capacité de ce médium à humaniser les statistiques et à inviter à l'action sociale.

La méthodologie qualitative adoptée s'appuie sur l'analyse de témoignages liés à l'itinérance, ainsi que sur les expériences vécues des participant.e.s dans le cadre de productions documentaires. L'objectif est d'évaluer comment le documentaire peut contribuer à la reconnaissance sociale des personnes en situation d'itinérance et à la déconstruction des stéréotypes, en présentant leurs récits.

Le parcours que ce document empruntera pour explorer ces questions est structuré autour d'une approche multidimensionnelle, combinant une analyse approfondie de l'itinérance, du phénomène de visibilité et du rôle et des effets spécifiques du cinéma documentaire.

Ce mémoire est organisé comme suit : le chapitre I introduit la problématique centrale de l'itinérance, explorant ses multiples dimensions et mettant en lumière les enjeux liés à la visibilité sociale des personnes itinérantes. Il se penche également sur l'intersection entre l'art documentaire et l'action sociale, posant les fondements de la recherche. Par la suite, l'objet, les questions spécifiques de la recherche, ainsi que ses objectifs sont clairement définis. La pertinence communicationnelle du mémoire y est aussi soulignée, argumentant pourquoi cette étude est essentielle tant d'un point de vue académique que sociétal. Le chapitre II, cadre théorique, englobe une analyse des concepts clés tels que l'approche documentaire, son impact social, et la représentation des personnes marginalisées. Il explore également les dilemmes éthiques et la construction sociale de l'identité médiatique à travers le documentaire, discutant des tensions entre stigmatisation et sensibilisation. Le chapitre III est consacré à l'approche méthodologique qualitative et explique en détail les procédures de collecte et d'analyse des données, y compris les entretiens semi-dirigés, le choix des documentaires étudiés, et les considérations éthiques.

Dans le chapitre IV les résultats sont présentés à travers le prisme de quatre participant.e.s à la recherche offrant une plongée dans leurs parcours vers l'itinérance, leur vie en situation d'itinérance, leur expérience de visibilité ou d'invisibilité sociale, et leur interaction avec le documentaire comme médium de représentation. Dans le chapitre V l'analyse se concentre sur l'interrelation entre les propos des participant.e.s et le contexte sociétal, l'expérience vécue du tournage documentaire, et

les résonances post-documentaires. Elle examine également le documentaire en tant que média d'expression de l'identité, discute de son rôle en tant qu'outil de reconnaissance, et aborde les implications pratiques et éthiques de ces représentations. Enfin la conclusion présente une synthèse des apports de la recherche, de ses limites, et propose des pistes pour des recherches futures. Elle revisitera les hypothèses initiales, offrira des recommandations pour améliorer la manière dont l'itinérance est abordée dans les documentaires, et suggérera des orientations pour la réflexion et l'action futures.

En suivant ce plan structuré, ce mémoire ambitionne de contribuer de manière significative à la compréhension de l'itinérance et de son traitement dans les médias, en mettant particulièrement l'accent sur l'importance de la prise de parole pour les personnes premièrement concernées, et le potentiel transformateur des documentaires.

I - PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE DE DÉPART

1.1 - Préambule : L'itinérance

L'itinérance est un problème complexe qui touche toutes sortes de personnes à travers le monde, il est associé à la pauvreté, à la santé mentale, aux dépendances, à la discrimination et à la stigmatisation. Le Canada est connu pour son système de bien-être social, mais celui-ci ne suffit pas pour résoudre les problèmes d'exclusion et de marginalisation dans sa société. Au Canada, il est estimé qu'environ 235 000 personnes vivent une situation d'itinérance au cours d'une année, et ce nombre ne cesse d'augmenter (Observatoire canadien sur l'itinérance, 2014, p.4).

L'itinérance est le résultat de plusieurs facteurs économiques, sociaux et politiques qui contribuent à la marginalisation et à l'exclusion de certaines populations de la société. Tout d'abord, la pauvreté est l'un des principaux facteurs de l'itinérance. Selon Statistique Canada (2023), les personnes à faible revenu dépensent souvent plus de la moitié¹ de leur revenu pour se loger, ce qui les rend vulnérables à l'itinérance en cas de perte d'emploi ou de problèmes de santé.

Les politiques publiques inadéquates en matière de logement social, de santé mentale et de services sociaux peuvent également accroître les risques d'itinérance. Ainsi, les coupes budgétaires dans ces secteurs ont des répercussions importantes sur les membres les plus exposés aux risques au sein de la société. De plus, les changements dans le marché du travail et les politiques d'austérité ont également contribué à la précarisation de l'emploi et à la stagnation des salaires pour les travailleurs les plus vulnérables, ce qui a rendu plus difficile pour eux de se loger de manière stable.

Ainsi, il est important de reconnaître que l'itinérance n'est pas un choix de vie, mais résulte plutôt de circonstances complexes et fréquemment traumatisantes vécues par les individus concernés. (Statistique Canada, 2023b, p.6). Travailler à la réduction des inégalités sociales et économiques est donc primordial pour éviter que de plus en plus de personnes ne tombent dans l'itinérance. Au cours des années 2000, la prise en charge de l'itinérance est donc devenue un enjeu social distinct et de premier plan au Canada et ainsi qu'au Québec.

¹ Calculé en utilisant les données de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2019 de Statistique Canada.

Les enjeux de santé mentale et de dépendance sont également des facteurs importants de l'itinérance. Selon le plan d'action en santé mentale 2015-2020 du Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS), les personnes vivant des enjeux de santé mentale ou de dépendance sont plus à risque de vivre une situation d'itinérance en raison de leur vulnérabilité et de la stigmatisation associée à leur condition. De plus, la discrimination et le racisme peuvent également favoriser les situations d'itinérance en empêchant certaines populations de s'intégrer pleinement à la société.

Le gouvernement du Québec, la municipalité de Montréal et plusieurs organismes se sont mobilisés pour faire de l'itinérance un enjeu social prioritaire. En 2002, le gouvernement du Québec a adopté la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (L.R.Q., c. L-7). Cette loi qui fait office de guide a marqué un tournant dans la prise en charge de l'itinérance au Québec, une première du genre en Amérique du Nord. Cette stratégie visait à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale de manière durable en investissant dans des programmes et des initiatives novatrices (Mercier, E., Mendell, A., 2011).

Concernant la ville de Montréal, l'itinérance représente un enjeu majeur affectant des milliers d'individus. Selon un recensement de la Ville de Montréal (2018), environ 3149 personnes étaient en situation d'itinérance chronique ou intermittente dans la métropole québécoise. Ce chiffre ne reflète cependant pas l'ensemble des personnes touchées par l'itinérance à Montréal, car de nombreuses personnes ne se font pas recenser ou vivent dans des situations précaires qui ne sont pas considérées comme de l'itinérance.

Toujours au niveau local, la ville a ainsi mis en place un plan d'action pour contrer l'itinérance, qui vise à offrir un hébergement de qualité et des services d'accompagnement aux personnes en situation d'itinérance (CIUSSS, 2022). Le plan d'action comprend également des mesures pour prévenir l'itinérance, comme le soutien aux personnes à risque de devenir itinérantes et l'amélioration de l'accès au logement abordable.

En somme, bien que la résolution de la problématique de l'itinérance soit complexe et nécessite une approche multifactorielle, des mesures ont été mises en place pour tenter de faire face à cette situation. Les efforts continus des gouvernements, des organismes communautaires et des citoyens

sont nécessaires pour s'assurer que les personnes en situation d'itinérance reçoivent le soutien nécessaire pour sortir de cette situation difficile et pour prévenir l'itinérance à l'avenir.

Plus récemment, la pandémie de COVID-19 a mis en lumière la vulnérabilité des personnes sans-abri et celles à faible revenu face à la maladie. En effet, ces populations ont un accès limité aux soins de santé et vivent souvent dans des conditions précaires qui favorisent la propagation du virus. Selon Leblanc, C., Bertrand K. et Loignon, C. (2020), la pandémie a amplifié les inégalités sociales et a eu des répercussions importantes sur ces individus, notamment en termes de santé mentale et physique, d'accès aux services de base et de possibilités d'insertion sociale et professionnelle.

Pour soutenir les personnes en situation d'itinérance², de nombreux organismes communautaires ont vu le jour au fil des ans et même encore jusqu'à aujourd'hui, offrant divers services à Montréal. Cela inclut l'hébergement d'urgence, la distribution de nourriture, l'accès à des soins de santé, le soutien dans la recherche d'emploi, ainsi que des programmes de réadaptation pour ceux confrontés à des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale (Service de la diversité et de l'inclusion sociale, Ville de Montréal, 2018). Parmi ces organismes, l'Accueil Bonneau, Mission Old Brewery, le Refuge des Jeunes de Montréal, le Café de la Rue, le Centre de jour pour femmes Chez Doris, le Projet Logement Montréal, la Maison du Père, et la mission St-Michael, se distinguent par leur engagement et leur contribution significative à la cause.

Ainsi, la lutte contre l'itinérance nécessite une approche globale, qui intègre des politiques publiques, des programmes sociaux et des initiatives communautaires. Tout le monde peut jouer un rôle dans cette lutte, que ce soit en faisant un don à des organismes qui travaillent avec les personnes en situation d'itinérance, en faisant du bénévolat auprès de ces organismes... Mais aussi en demandant aux gouvernements de mettre en place des mesures efficaces pour aider les personnes en situation d'itinérance à retrouver leur dignité et leur place dans la société ou encore de communiquer sur la cause par un médium approprié.

² <https://www.rondpointdelitinerance.ca/ressource/montréal-plan-d'action-ciblé-en-itinérance-agir-résolument-pour-contrer-l'itinérance> - Montréal - Plan d'action ciblé en itinérance - Agir résolument pour contrer l'itinérance

1.2 - Les divers types d'itinérance

1.2.1 - L'itinérance visible

L'itinérance trouve ses sources dans une rupture avec la société et des difficultés à entretenir le processus de socialisation. Qu'il s'agisse de Gauthier (1995) ou Ben-Aziza (2004), nombreux sont les auteurs qui ont su mettre en lumière le poids important de l'absence de travail et de consommation dans le processus d'exclusion. La norme moderne de notre société est d'offrir une force de travail pour produire de la richesse pour ensuite gagner en pouvoir d'achat et consommer. Un individu qui ne rentrerait plus dans cette norme initie alors un processus de désaffiliation de la vie de la société (Gauthier, 1995).

Aujourd'hui l'itinérance continue d'être perçue comme un mal à éradiquer coûte que coûte. Le problème est si complexe que l'on observe, même à Montréal, des tentatives de camoufler le phénomène dans certaines circonstances, plutôt que d'instaurer des solutions durables (Desrosiers, 2023). La faute est alors remise, non plus sur les causes de l'itinérance, mais sur les personnes itinérantes elles-mêmes et surtout leur présence dans l'espace public, qui risquerait de donner une mauvaise image de la société. Ainsi, sont mises en place des stratégies d'invisibilisation ou de « nettoyage » des espaces publics sous couvert de sécurité ou d'image publique (Laberge et Roy, 2001). Ces stratégies de camouflage de la misère ont beaucoup été observées lors de grands rassemblements sportifs comme avec les Jeux Olympiques, ceux de Vancouver y compris, ou les coupes du monde de football (Broudehoux, 2020).

La problématique de l'itinérance est intrinsèquement liée à celle de la visibilité et donc de la reconnaissance. D'un point de vue très contemporain, la COVID-19, et les contraintes de distanciation sociale qui y étaient liées ont permis de mettre en lumière des personnes qui demeuraient jusqu'à présent cachées dans des lieux publics souvent ouverts de nuit (Bellot, 2020).

L'itinérance visible peut être subdivisée en deux catégories : « l'itinérance de rue (vécue dans l'espace public) et l'itinérance hébergée (vécue dans des structures d'hébergement d'urgence ou temporaire) ». Le premier cas de figure recense les personnes qui vivent la majorité de leur temps dehors ou du moins dans l'espace public ou dans des structures précaires. Le second cas de figure

recense donc les personnes qui vivent dans un logement temporaire ou d'urgence. Ce type d'hébergement est limité dans le temps et les personnes qui y résident connaissent déjà leur date de sortie. Il peut autant s'agir d'hôpitaux que de services sociaux d'hébergements d'urgence (L'itinérance au Québec – Deuxième portrait, Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 2022, p. 4-6).

1.2.2 - L'itinérance cachée

L'itinérance cachée implique des individus qui se cachent par peur ou honte, restant un sujet flou. C'est un phénomène complexe et insidieux qui révèle une facette méconnue de la réalité des personnes marginalisées. Par ailleurs, tous ceux que l'on ne voit pas, qui se cachent, qui ont peur ou honte d'être affiliés à l'itinérance sont des personnes qui souvent trouvent des moyens pour se loger dans des hôtels, chez des connaissances, ou autres places temporaires (Latimer et Bordeleau, 2019). Une personne vivant dans un endroit jugé insalubre peut être considérée comme en situation d'itinérance cachée lorsque ce mode de vie montre une certaine précarité sociale.

L'itinérance cachée, par sa complexité à être reconnue, est probablement un phénomène beaucoup plus répandu que l'itinérance visible (Gaetz et al., 2016). Selon Castel (1995), la théorie de l'exclusion sociale offre une perspective holistique sur les processus qui conduisent à l'itinérance cachée... D'une absence d'éducation formelle, de difficultés économiques persistantes ou d'une exclusion sociale plus large peut résulter une mise en marge des systèmes éducatifs, économiques et sociaux. Les individus qui y sont confrontés, trouvent alors leur pleine participation à la société entravée. Ces conditions précaires et les lacunes dans le soutien structurel peuvent conduire à des situations d'itinérance cachée, où les personnes cherchent des solutions temporaires et informelles pour répondre à leurs besoins de logement et de subsistance.

Les travaux de Wacquant (2004) soulignent également comment la vulnérabilité sociale et la précarité économique alimentent le cycle de l'itinérance cachée. Ces conditions exacerbent les risques d'exclusion et de marginalisation. La vulnérabilité sociale, telle que définie par Wacquant, englobe divers facteurs tels que le manque de soutien familial, les trajectoires éducatives difficiles et les problèmes de santé mentale. Ces éléments rendent les individus plus susceptibles de se retrouver dans des situations de précarité économique, accentuant ainsi leur fragilité sociale.

Goffman, à travers son œuvre *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps* (1963), met en avant le rôle crucial de la stigmatisation sociale dans la marginalisation des personnes perçues négativement par la société. Il explore comment la crainte du regard critique de la société pèse lourdement sur les individus précaires, les incitant à dissimuler leur situation et des "informations sociales". L'auteur souligne ainsi que la stigmatisation sociale devient un élément déterminant, façonnant les choix des personnes qui, par peur de la marginalisation sociale, préfèrent dissimuler leur réalité plutôt que de faire face à la stigmatisation associée. Dans le cas présent, cela peut être la dissimulation d'une situation résidentielle instable. Cette dynamique complexe souligne l'impact profond de la perception sociale sur le vécu et les décisions des individus, créant une spirale négative où la peur du jugement entrave la recherche d'aide et de soutien. Dans ce contexte, la stigmatisation prend la forme d'une force sociale qui va contraindre et imposer des normes et des attentes ayant pour effet la marginalisation de ceux qui ne s'y conforment pas. Les personnes en situation d'itinérance cachée, qui ont conscience du regard négatif lié à leur situation, préfèrent très souvent la dissimuler. Ainsi, la peur va contribuer à alimenter un cercle vicieux où être invisible est une stratégie de survie. Par cette dissimulation, ces personnes veulent à la fois éviter les préjugés sociaux, ainsi que leurs conséquences telles que la perte d'opportunités professionnelles, et la rupture des liens sociaux. Goffman met également en lumière le poids psychologique de la stigmatisation, soulignant l'importance du regard critique de la société. Dans le cas qui m'intéresse ici, cet obstacle vient alourdir les défis matériels de l'itinérance même. Ainsi, la peur du jugement social agit comme une barrière, qui empêche la visibilité de l'itinérance cachée et rend plus complexe la compréhension de ce phénomène dans nos sociétés. De là, apparaît toute l'importance de déconstruire les jugements et idées reçues associés à l'itinérance pour permettre aux personnes concernées de sortir de l'ombre sans craindre une plus grande exclusion sociale. La sensibilisation et la remise en question des préjugés sociaux demeurent ainsi des éléments essentiels pour briser cette barrière invisible et construire une société plus inclusive.

Les travaux de Latimer et Bordeleau (2019) mettent en lumière les stratégies déployées par ceux qui vivent une situation d'itinérance cachée. Se loger temporairement chez des connaissances, dans des hôtels ou d'autres lieux éphémères, devient une nécessité, renforçant ainsi l'invisibilité statistique de cette réalité. Face à la nécessité de survivre tout en évitant d'exposer leur situation, ces individus

peuvent déployer une inventivité remarquable, trouvant différents moyens pour se loger temporairement. Le recours à ce type d'hébergements s'avère être une réponse pragmatique aux défis complexes de l'itinérance cachée. Ces choix stratégiques vont permettre aux personnes concernées de se soustraire aux regards extérieurs. Latimer et Bordeleau illustrent l'aspect dynamique de ces stratégies de survie, soulignant qu'elles ne sont pas des choix de confort, mais des réponses adaptatives à un environnement souvent hostile. Ces individus mobilisent leurs réseaux, cherchant des solutions provisoires pour échapper à la stigmatisation et aux obstacles liés à la visibilité de leur itinérance. La résilience de ces personnes force à entendre le poids de la menace d'une fracture sociale et pousse à appréhender cette réalité complexe dans toute sa nuance. En comprenant les mécanismes ingénieux déployés pour préserver l'invisibilité, il devient alors possible d'élaborer des approches plus inclusives et empathiques pour aborder les problématiques sous-jacentes de l'itinérance cachée.

Même si les médias tentent de se saisir de la problématique de l'itinérance, ces derniers peuvent facilement ignorer l'itinérance cachée. En effet, la plupart des documentaires que j'ai eu l'occasion de visionner sur le sujet montraient en grande majorité des situations d'itinérance visible. Cette médiatisation sélective souligne comment la focalisation sur l'itinérance visible peut laisser dans l'ombre celle qui est cachée et avec elle, ses besoins spécifiques. Cela peut créer une distorsion dans la compréhension publique de l'itinérance, en concentrant l'attention sur les aspects visibles tout en occultant les réalités plus discrètes de ceux qui vivent une situation d'itinérance cachée. Cette focalisation contribuerait à perpétuer les stéréotypes associés à l'itinérance, renforçant ainsi la stigmatisation sociale et entravant la mise en place de solutions adaptées. Je soulignerais donc l'importance de reconnaître et de médiatiser de manière équilibrée et nuancée l'ensemble du spectre de l'itinérance pour répondre adéquatement aux besoins variés tels que l'accès à des logements temporaires et des services de soutien adaptés, de la population concernée. En prenant en compte la pluralité des situations d'itinérance, les décideurs, les médias et la société en général peuvent mieux comprendre les implications sociales et les besoins non satisfaits de celles et ceux qui vivent ces situations.

1.2.3 - L'itinérance des femmes

Bien que dans l'imaginaire collectif l'idée de l'itinérance soit associée à une figure masculine, force est de constater que le nombre de femmes dans cette même situation est de plus en plus important (Laberge et *al.*, 2000).

L'itinérance des femmes au Canada constitue un sujet complexe, influencé par des facteurs d'exclusion singuliers. Selon les travaux de Novac (2006), ce phénomène s'enracine souvent dans des dynamiques interpersonnelles, en particulier la violence familiale et/ou conjugale, créant ainsi une corrélation étroite entre l'itinérance des femmes et les situations de violence domestique. La fuite des « violences familiales, des abus physiques et sexuels », expose ces femmes à des situations de sans-abrisme (Mercier, 1996 p. 238). Cette perspective souligne l'importance de prendre en compte les violences de genre dans l'analyse de l'itinérance féminine, ce qui constitue un apport significatif aux discussions sur ce sujet.

Par ailleurs, les facteurs économiques jouent également un rôle prédominant dans la précarité résidentielle des femmes itinérantes (Boucher, 2005). En effet, d'après « Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative » de Bellot et Rivard (2017), il existe un lien entre le salaire inférieur moyen des femmes et leur vulnérabilité face à l'itinérance. L'inégalité salariale entre les genres contribue à accroître les difficultés financières des femmes, les soumettant davantage au risque de perdre leur logement et de devenir sans-abri. Cette dimension économique renforce l'idée que ce type d'itinérance ne peut être compris pleinement sans une analyse approfondie des inégalités économiques entre les sexes. Cette situation est exacerbée pour les femmes autochtones, confrontées au racisme et au sexisme (Novac, 2006).

L'itinérance rend les femmes plus vulnérables à la violence physique et augmente leur risque de subir des violences sexuelles dans les espaces publics (Radley et *al.*, 2006). Le manque de sécurité personnelle est donc un problème majeur, avec une mise en danger constante de leur bien-être physique et émotionnel (Gélineau et Beauvilliers, 2008).

Par ailleurs ces femmes doivent également faire face à des obstacles importants lorsqu'il s'agit d'accéder aux services sociaux et de santé. Par exemple, l'accès aux sanitaires peut s'avérer être une

chose difficile (Liebow, 1993). Les structures d'accueil peuvent être insuffisantes, surpeuplées, ou inadaptées aux besoins spécifiques des femmes, notamment en ce qui concerne la santé reproductive et mentale (Grenier et al., 2020). Ainsi, l'accès limité à des services médicaux réguliers aggrave souvent les problèmes de santé qu'elles peuvent rencontrer.

De plus, il existe une stigmatisation sociale et une marginalisation accrue pour les femmes qui vivent ce genre de situations et cela peut avoir des effets dévastateurs sur leur estime de soi (Bellot et Rivard, 2017). Encore plus rapidement, ces femmes peuvent se sentir exclues de la société, avec des réseaux sociaux souvent déjà fragilisés ou inexistantes. Cet isolement contribue encore une fois à la détérioration de leur santé mentale et à des sentiments de désespoir (*ibid*).

Par ailleurs, Shelton (2013) met en lumière la vulnérabilité des femmes LGBTQ+ en situation d'itinérance, soulignant les défis spécifiques auxquels elles sont confrontées, tels que le manque de services adaptés à leur identité de genre. Aussi, la stigmatisation sociale joue un rôle majeur dans l'exclusion des femmes qui se trouvent dans ces situations. La société peut mettre à l'écart ces femmes, considérant qu'elles transgressent des normes de genre, ce qui complique davantage leur accès aux services et leur réintégration sociale.

A l'instar de l'itinérance cachée, les médias jouent un rôle capital dans la construction des représentations de l'itinérance des femmes. En effet, les stéréotypes de genre peuvent influencer la manière dont les femmes itinérantes sont présentées dans les médias, renforçant des idées préconçues et simplifiées de leur réalité.

1.3 - Enjeux liés à la visibilité : exister aux yeux du monde

La visibilité et la reconnaissance sont deux concepts essentiels dans la lutte contre l'itinérance. La visibilité peut être définie comme la capacité d'être vu, entendu et pris en compte dans l'espace public et médiatique. Elle est souvent associée à la possibilité d'accéder à des droits et services, ainsi qu'à l'influence sur les perceptions sociales (Voirol, 2005). Quant à la reconnaissance, elle renvoie à la notion de respect et de considération sociale, au-delà de la simple existence visible. Elle implique une reconnaissance de la dignité et de l'identité des personnes en tant qu'individus égaux au sein de

la société (Honneth, 1995). Dans le contexte de l'itinérance, ces deux concepts sont particulièrement cruciaux, car les personnes sans-abri sont souvent invisibilisées et marginalisées, tant sur le plan médiatique que social.

Pour les personnes en situation d'itinérance, la visibilité est souvent ambivalente. D'une part, être visible peut entraîner une surveillance accrue, une stigmatisation, voire des violences (Desrosiers, 2023 ; Laberge et Roy, 2001). D'autre part, la visibilité médiatique et sociale peut être une condition nécessaire pour attirer l'attention sur les besoins des personnes en situation d'itinérance, plaider pour leurs droits et obtenir des ressources (Bellot, 2020). Cependant, cette visibilité n'est efficace que si elle est accompagnée de reconnaissance, c'est-à-dire si elle permet de remettre en question les stéréotypes négatifs et de promouvoir une compréhension plus nuancée de leur situation (Fraser, 2000). Or, les personnes en situation d'itinérance subissent souvent une « stigmatisation sociale » (Goffman, 1963) qui les rend invisibles, non seulement physiquement mais aussi en termes de droits et de dignité.

Historiquement, les personnes itinérantes, n'ont jamais été bien acceptées par les personnes plus sédentaires et socialement "intégrées". Ce n'est qu'à l'apparition « de la démocratie et du libéralisme comme principe de régulation des sociétés occidentales » que petit à petit une prise en compte politique émerge (Laberge, 2000, p. 14). En résulte une volonté de réinsertion sociale des personnes itinérantes en adaptant les mesures aux cas des personnes. S'enclenche un processus de réattribution d'un rôle utile aux personnes miséreuses, seules et en marge, au sein de la société, pour en autres, leur redonner une certaine dignité humaine (*ibid*). À partir des années 80, voir 70, le discours politique est davantage axé sur une réaffectation des personnes marginalisées plutôt que leur emprisonnement. L'objectif est d'encourager l'intégration de ces individus au sein du système, plutôt que de renforcer leur marginalisation existante (*ibid*). Le problème avec cette vision, est que les personnes sont davantage traitées comme des individus interchangeables, réduits à une utilité, une force de travail, un sous-produit social auquel on impose une manière de vivre. À partir des années 90, des structures de services et des réseaux d'aide qui viennent pallier le désengagement des institutions d'État dans la lutte contre la pauvreté émergent (Regroupement pour l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec, 2013). Des ONG comme le RAPSIM (Réseau d'Aide aux Personnes Seules

et Itinérantes de Montréal) ou Centreaide, prennent alors le relais des institutions d'État concernant l'aide aux personnes défavorisées, mais ont ainsi nourri ce désengagement de manière indirecte.

Par ailleurs, les personnes en situation d'itinérance n'arrivent plus à retrouver une autonomie qui leur permet de répondre dignement à leurs besoins. C'est ce que le gouvernement du Québec définit comme l'incapacité « de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté » (MSSS, 2014, p. 30). Cela serait le fruit d'un « processus de désaffiliation sociale » et de coupure avec le reste de la société (*ibid*). Par l'usage même de ces mots, l'institution gouvernementale montre bien la vision qu'elle pose sur l'itinérance ; un phénomène externe à la communauté et désaffilié.

D'après le RAPSIM, l'itinérance prend sa source dans quatre problèmes structurels. Le premier est la négation des droits des personnes en situation d'itinérance, le deuxième est un mécanisme de marginalisation, le troisième est un mécanisme d'exclusion pour enfin aboutir au quatrième, qui est le résultat des trois premiers, à une véritable vulnérabilité des personnes vivant ce processus. Priver de droit les personnes itinérantes, c'est les exclure de la société, phénomène qui a pour répercussion de les plonger dans une plus grande pauvreté. Cette précarité se manifeste également par des mises à l'écart successives tant au niveau économique que social. Démunies et isolées, les personnes dans ces conditions se voient également mises à l'écart des mécanismes politiques qui façonnent nos sociétés (Racine, 2008). Concrètement, ces exclusions se font au niveau du logement, du travail, de la famille et des amis et finalement de la société en général. Toute cette mise à l'écart et stigmatisation induisent un éloignement des standards sociaux existants. Ce clivage prend alors sa source dans le refus de respecter leurs droits fondamentaux, dans leur mise au ban de la société et, finalement donc, dans un certain abandon des personnes en situation d'itinérance. Ainsi, les personnes vivant dans ces conditions se retrouvent en situation de survie et d'extrême vulnérabilité.

Parallèlement, le cinéma documentaire, en tant que média visuel et narratif, a le potentiel de redéfinir la visibilité des personnes en situation d'itinérance. En racontant leurs histoires de manière empathique et respectueuse, le documentaire peut contribuer à une reconnaissance sociale plus large et à une déstigmatisation des personnes itinérantes. Toutefois, il peut également renforcer des

stéréotypes négatifs s'il présente ces personnes uniquement comme des victimes ou des êtres déshumanisés (Nichols, 1991). Ainsi, le documentaire doit être envisagé à la fois comme un risque et une opportunité dans la lutte pour la visibilité et la reconnaissance des personnes marginalisées (Renov, 2004). En mettant en lumière les histoires de vie de ces personnes, le documentaire peut servir de contre-narratif aux discours dominants, favorisant une visibilité qui n'est pas seulement symbolique, mais qui permet une réelle reconnaissance de leur dignité et de leur valeur en tant qu'êtres humains.

Plusieurs documentaires ont déjà démontré leur potentiel pour transformer la perception des personnes marginalisées. Par exemple, le film "The Homeless Chorus Speaks" (2018) de Susan Polis Schutz montre comment les personnes itinérantes trouvent un espace de dignité et de reconnaissance à travers le chant et l'expression artistique. De même, "Dark Days" (2000) de Marc Singer offre une perspective intime sur la vie des personnes vivant dans les tunnels de New York, humanisant leurs expériences et déconstruisant les stéréotypes (Bruzzi, 2006). La littérature sur le documentaire social montre que ces films peuvent jouer un rôle clé en rendant visibles des réalités souvent ignorées et en favorisant une reconnaissance sociale (Aufderheide, 2007).

1.4 - Interroger le réel : de la recherche à la démarche documentaire

Fort de l'apprentissage de tous ces biais (médiatiques, définitionnels, entre autres), il faut également tenir compte de ceux des chercheurs, y compris ceux en sciences humaines et sociales. Les personnes portant un regard critique sur la société, ne peuvent se défaire de la totalité de leurs biais. Ils font partie du milieu qu'ils tentent d'étudier (Massicotte, 2010). Comme le fait remarquer Pfefferrkon dans son article en 2014, Weber insistait pour que les membres de la communauté scientifique, en particulier celles et ceux en charge de l'enseignement, affichent une rigueur intellectuelle sans faille. C'est-à-dire de ne jamais donner d'opinions déguisées en vérités scientifiques. Weber lui-même ne s'est jamais interdit la prise de position, mais le faisait "carte sur table". Le travail du/de la sociologue et son éthique peuvent, dans certaines conditions, s'apparenter à celui du documentariste à plusieurs égards (Durand, Sebag, 2015). La sociologie consiste à porter un regard interrogateur sur la société afin d'y apporter compréhension et explication par l'étude des interactions sociales, elle s'y intéresse dans le but de mieux la cerner. Elle sera ainsi capable

d'interpréter certains phénomènes qui influencent la société. Weber (1995) donne la définition suivante :

Nous appelons sociologie [...] une science qui se propose de comprendre par interprétation (*deutend verstehen*) l'activité sociale et par-là d'expliquer causalement (*ursächlich erklären*) son déroulement et ses effets. (Weber, 1995, p. 28)

De son côté le/la cinéaste documentariste, si son travail vient à porter sur l'humain, pourra emprunter le même cheminement. Comme le/la sociologue, le/la cinéaste fait partie intégrante de son milieu et est donc en partie influencé.e par ce dernier. D'ailleurs, soulever un problème social, c'est déjà porter un jugement de valeur sur la société. Sur ce point, la légitimité du ou de la cinéaste reste entière. Ainsi, la production d'un documentaire social va, dans son processus de création, se rapprocher très nettement du travail du/de la sociologue, par l'élaboration du sujet, à partir de la perception de la réalité propre au documentariste, de son histoire personnelle, de son bagage professionnel et intellectuel. Il peut aussi s'appuyer sur des études et des concepts théoriques existants sur le sujet, tout cela dans le but d'interroger le réel avec méthode. Pour y parvenir, il cherche à cerner le problème en se demandant pourquoi il en est ainsi et pose des hypothèses qui serviront de pistes d'exploration. Enfin, il élabore une méthode qui servira d'outil dans le traitement de son sujet. Le/la cinéaste documentaire travaillant avec des êtres humains, s'engage, questionne et explore aussi des faits de société. Ce processus permet l'émergence de nouveaux centres d'intérêt et de nouvelles connaissances. Le cinéaste participe ainsi à sa manière à l'évolution de la société. L'image et le son, sont alors des moyens d'explorer la société et ses réalités. Le cinéma n'est plus vu simplement comme un outil, mais comme un mode de connaissance. Harper pose la question de « ce qui peut être visualisé et comment la visualisation change la manière de penser le concept » (2012, p. 209). Les choix faits lors des tournages doivent être assumés au montage pour rester fidèles à la réalité filmée, tout en « soulignant les subtilités et en exprimant la complexité du terrain » (*ibid*).

1.5 - Pratique documentaire : entre art et action sociale

Le documentaire témoigne d'expériences réelles, il amène à être témoin de phénomènes vécus au sein d'un monde partagé. Pour citer Mauro dans *Praxis du cinéma documentaire : Une théorie et une pratique*

Le documentaire appartient au domaine de l'art, mais garde en commun avec le reportage un certain rapport au réel. Il s'en différencie toutefois « d'un mode d'écriture, d'une approche, de codes, et d'une sémantique distincte. Ainsi, à la prétention à l'"objectivité" des programmes audiovisuels relevant du journalisme, les documentaristes opposent la subjectivité assumée, et explicitée, lisible pour le spectateur. (2013, p. 62)

Malgré le fait qu'elles ne connaissent bien souvent pas directement les protagonistes d'un documentaire, les personnes spectatrices font partie, le temps d'une projection, de cette même réalité, de ce même monde vécu. En cela, le documentaire rapproche de situations qui étaient étrangères, connecte à des personnes et des situations de vie qui auraient autrement probablement demeuré hors de portée d'une rencontre physique. De ces connexions créées par le documentaire, couplées à des discussions et des moments de partage post-projection, peuvent découler des actions citoyennes elles-mêmes porteuses de changements sociétaux, voire législatifs.

Lors d'entretiens informels, certains cinéastes adoptent déjà une approche sociale par le fait de prendre du temps avec les personnes, de s'investir dans des discussions, de s'intéresser à différents aspects de leurs vies. Pernin dans son texte « Performances, films documentaires et transmission de la mémoire de la famine du Grand Bond en avant dans le *Folk Memory Project* » (2014), donne l'exemple atypique de cinéastes-documentaristes qui dépassent de loin leur rôle de réalisateur et font clairement un pas vers le soin et l'aide sociale aux habitants. Le *FMP*, est un projet documentaire qui relate une partie cachée de l'histoire de Chine pendant la grande famine à partir du témoignage de survivants. Lors de ce entreprise, les documentaristes ont adopté une démarche d'aide aux personnes seules, malades ou en difficulté, afin de leur procurer une présence, un soutien physique, moral, et même matériel. Outre ces aides directes aux personnes, filmer l'histoire non officielle de la grande famine a aussi conduit à d'autres actions concrètes comme par exemple, la création de stèles mémorielles couplées à un processus d'investigation collective pour retrouver les noms, les dates et les circonstances des morts non recensés de la grande famine. Cet exemple bien qu'exceptionnel, illustre assez bien cette citation de Colleyn :

Que cherchent les réalisateurs ? Veulent-ils décrire, constater, représenter, informer, alerter, dénoncer, expliquer, émouvoir, surprendre, capturer ou même se faire plaisir ? Attirer l'attention sur quelque chose, certainement, mais aussi attirer l'attention sur la manière de l'envisager. Car, pour eux, il ne fait guère de doute que la fonction du documentaire n'est pas tant de refléter le réel que de nouer avec lui une relation créative. (1994, p. 106).

Dans les choix qui s'offrent aux documentaristes, il leur est possible de laisser à leur sujet une pleine visibilité et une libre expression. Toutefois, en plus des préjugés, des attitudes qui invisibilisent, et malgré les travaux traitant du sujet, les personnes itinérantes font toujours face à une certaine exclusion du cadre médiatique ou lorsque ces dernières sont représentées, elles n'ont bien souvent aucune prise sur leur représentation. Pourtant, si ces personnes avaient la possibilité d'être correctement reconnues et représentées dans l'espace public, elles pourraient devenir des acteurs actifs de la société (Voirol, 2005). Cette reconnaissance leur offrirait non seulement une voix mais aussi un moyen d'influencer positivement la perception publique de leur situation, contribuant ainsi à une meilleure intégration sociale.

1.6 - Présentation de la question de recherche

Après avoir exploré la complexité de l'itinérance, ses différentes formes et les enjeux cruciaux de visibilité dans la première partie, la deuxième partie, précisera et approfondira cette investigation. Elle définira l'objet de la recherche, clarifiera les motivations sous-jacentes pour étudier l'itinérance, et posera des questions spécifiques relatives à l'enquête. Cela permettra par la suite de lier les bases théoriques à une démarche de recherche méthodique, tout en mettant en lumière l'objectif et la pertinence communicationnelle de cette étude.

1.6.1 - Objet de la recherche

En mars 2019, Rachel Lau titrait pour *Global News* : « Plus de la moitié de la population itinérante du Québec vit à Montréal ». D'après les recensements faits en 2018, 5789 personnes vivaient visiblement dans la rue au Québec. En ce qui concerne la ville de Montréal, ce sont 3149 personnes qui ont été dénombrées dans cette situation de précarité visible. Par ailleurs, la pandémie qui a frappé le monde ces dernières années et les conséquences dramatiques qui en ont découlé a contribué à une nette augmentation des situations d'itinérance. En effet, durant l'épisode pandémique de la COVID-19, énormément de personnes se sont retrouvées à la rue pour la première fois (Leblanc, Bertrand, Loignon, 2020). D'après Matthew Pearce, président de la mission Old Brewery à Montréal, il s'agit-là de « l'effet économique de la COVID-19 » (Radio-Canada, 2020). De son côté, la directrice de Spectre de rue, Annie Aubertin dit venir en aide au double de personnes depuis la pandémie (Paré, 2020).

À la connaissance de ces premiers éléments, la genèse de mon travail s'explique comme suit : en observant la pluralité des situations sociales et la profonde injustice qui en découle, un désir d'apporter une pierre à l'édifice sociétal s'est manifesté. D'une passion du cinéma et d'une admiration de grands documentaristes a germé l'idée de produire un travail de recherche en communication qui allie cinéma documentaire et aide aux personnes démunies.

Les sociétés modernes, pour la plupart occidentales, se réclament de valeurs sociales-démocratiques prônant l'égalité comme aspiration universelle. Cependant, cet idéal est loin d'être atteint et fait plutôt face à une explosion des inégalités sociales scindant la population *a minima* en deux catégories d'individus : les personnes considérées par elles-mêmes et par les autres comme intégrées à la société et les personnes stigmatisées. Cette réalité, en totale contradiction avec les valeurs d'égalité avancées, souligne davantage une idée de hiérarchie sociale.

Ainsi, cette recherche sur le cinéma documentaire, la visibilité et la reconnaissance des personnes en situation d'itinérance en mettant en avant leurs propos et en privilégiant leur expérience vécue comme source de savoir (Foucault, 2003, cité par Blais, 2006, p. 242), franchit la ligne de démarcation entre ces deux groupes.

1.6.2 - Questions de recherche

Cette recherche a pour vocation-d'explorer les liens entre la visibilité que le documentaire peut offrir et la manière dont cela affecte la perception de soi et la reconnaissance sociale des personnes en situation d'itinérance. Elle s'inscrit au sein de la maîtrise en cinéma et images en mouvement, dans une perspective communicationnelle. Ma question principale de recherche est la suivante :

- Comment les personnes en situation d'itinérance ayant participé à un documentaire perçoivent-elles cette expérience et comment cette participation influence-t-elle leur visibilité et reconnaissance sociale ?

En découlent également les sous-questions suivantes :

- 1) Comment cette participation à un film documentaire influence-t-elle leur vécu personnel et leur perception de soi ?
- 2) En quoi le documentaire peut-il contribuer à leur visibilité et à leur reconnaissance sociale ?

- 3) Quels sont les aspects du processus documentaire qui favorisent la déstigmatisation et la reconnaissance des personnes en situation d'itinérance ?

1.6.3 - Objectifs de la recherche

Par cette étude, je cherche à étudier les interactions entre la visibilité que peut offrir le documentaire et les personnes en situation d'itinérance y ayant participé. Les luttes contre les injustices sociales et l'inclusion des personnes marginalisées sont un moteur dans la réalisation de cette étude. En explorant les expériences des personnes à travers le prisme du documentaire, je cherche à démystifier les stéréotypes, à sensibiliser le public aux réalités complexes de l'itinérance et revaloriser leurs vécues dans la sphère sociétale.

Ainsi l'objectif général de ma recherche est de comprendre comment des personnes en situation d'itinérance ou anciennement itinérantes ont perçu et vécu leur participation à un documentaire, et comment cette expérience peut influencer leur visibilité et reconnaissance sociale, tout en évaluant le rôle du documentaire comme outil de visibilisation et de déstigmatisation.

Les objectifs spécifiques de la recherche se déclinent en trois points :

- 1) Analyser l'impact de la participation à des projets documentaires sur la perception de soi et le vécu des personnes en situation d'itinérance.
- 2) Évaluer comment le documentaire contribue à la visibilité sociale et à la reconnaissance des personnes en situation d'itinérance.
- 3) Identifier les éléments du processus documentaire qui favorisent la déstigmatisation et la reconnaissance sociale des participant.e.s.

1.6.4 - Pertinence communicationnelle du mémoire

Pour Innis (1951), les moyens de communication ou médias dans un sens large peuvent-être décrits comme l'ensemble des ressources intellectuelles et matérielles élaborées par une société dans le but de répandre de la connaissance à travers l'espace et le temps.

James Carey voit la communication en deux catégories, d'abord la « *transmission view* », où « la communication est un processus par lequel les messages sont transmis et distribués dans l'espace

pour le contrôle [...] des individus » (1989, p. 15). Et la « *ritual view* » qui « ne s'intéresse pas à la diffusion des messages dans l'espace, mais au maintien de la société dans le temps ; non à l'acte de diffuser l'information, mais à la représentation des croyances partagées » (*ibid*, p. 18).

La société peut être conceptualisée comme un ensemble complexe interconnecté d'intérêts individuels et collectifs (Arendt, 1961) où les personnes qui y évoluent sont sujettes à de fortes inégalités (Voirol, 2005). Dans cet écosystème, les médias sont des vecteurs importants d'enjeux sociaux. Dans ce contexte la communication dépasse les simples enjeux liés à la transmission et effets des messages et peut muter en une potentielle source de conflit lié aux éléments constitutifs de notre société. Cela amène à considérer l'importance de la communication dans les luttes sociales. En effet : « La lutte pour se faire entendre ou se faire voir n'est pas à considérer comme un aspect périphérique, mais au contraire central des soulèvements politiques et sociaux contemporains. » (Voirol, 2005, p. 108)

Dans « Codage/décodage », Hall (1994) développe un cadre théorique qui souligne que le fonctionnement d'un média ne peut être limité à une transmission mécanique (émission/réception) mais constitue une mise en forme du matériau discursif (discours, image, récit) où pèsent données techniques, contraintes de production et modèles cognitifs. Né au 19^e siècle et devenu un média de masse au 20^e siècle, le cinéma peut trouver une place dans la défense de la culture et le débat politique (Balle, 2014). Le genre documentaire, en particulier, se révèle être un outil puissant pour aborder des sujets délicats et prendre position. Aujourd'hui plus que jamais, le documentaire occupe une place forte. En effet, la démocratisation des technologies et la facilité d'accès aux outils de production simplifient la création de documentaires ainsi que l'accès du public à ce genre de contenu. Ce phénomène peut aussi être associé à un intérêt croissant pour les histoires de vie de personnes ordinaires.

Cette étude se distingue en abordant l'itinérance à travers le prisme du documentaire. Elle aborde la visibilité octroyée aux personnes itinérantes y ayant participé en leur donnant directement la parole.

La rédaction de ce mémoire répond directement aux objectifs du programme de la maîtrise en communication, concentration Cinéma et images en mouvement. En effet, elle permet de réfléchir à

des méthodes et de développer des connaissances pour mener une étude approfondie sur le cinéma ainsi que ces diverses dimensions théoriques émanant de la sociologie, de l'anthropologie et de la philosophie. Ceci dans le but de mieux appréhender la richesse du cinéma documentaire.

Ayant défini l'objet de cette recherche, exploré les raisons de s'intéresser à l'itinérance, formulé les questions de recherche, et souligné ses objectifs ainsi que sa pertinence communicationnelle, les bases essentielles de cette étude sont posées. Cependant, pour approfondir la compréhension et enrichir cette analyse, il est impératif de s'immerger dans le cadre théorique qui soutient cette recherche. Le chapitre suivant amènera une réflexion sur le documentaire, examinant sa capacité à visibiliser et à donner une voix aux personnes marginalisées.

II - CADRE THÉORIQUE

Afin de bien cerner les limites de cette recherche, il est essentiel de revenir sur la notion de visibilité qui est au cœur de la problématique. Sans oublier que je m'intéresse plus spécifiquement au retour d'expériences de personnes itinérantes ayant participé à un documentaire. Ce dernier est le prisme que j'ai choisi afin d'orienter cette étude faite avec des personnes itinérantes. Ce média fort riche permet d'aborder de nombreux sujets pouvant toucher à de nombreux champs disciplinaires : histoire, sociologie, anthropologie, psychanalyse, philosophie...

Dans un premier temps, je poserai les bases des concepts dans une perspective sociologique, en mettant l'accent sur la visibilité et la reconnaissance sociale. Pour cela, j'ai principalement fait appel à Olivier Voirol et Hannah Arendt, dont les théories mettent en lumière les différentes composantes de la visibilité et de l'apparition publique dans les sociétés modernes. Les concepts de performance sociale d'Erving Goffman et de narration comme paradigme humain de Walter Fisher complètent cette réflexion, en soulignant l'importance de la mise en scène et de la narration dans les interactions sociales, particulièrement dans le contexte documentaire. Enfin, j'aborderai les théories d'Axel Honneth et de Nancy Fraser, qui considèrent la reconnaissance comme une condition essentielle à l'existence sociale, socle indispensable à l'*empowerment* des personnes en situation d'itinérance.

Ce chapitre s'inscrit dans une approche inductive qui prend pour point de départ le vécu des personnes en situation d'itinérance ayant participé à cette recherche. Les thèmes abordés dans cette partie ont émergé des propos des participant.e.s et ont ensuite été mis en relation avec la littérature existante. Cette approche vise à relier les expériences vécues par les individus aux concepts théoriques pertinents, permettant ainsi une compréhension nuancée de la visibilité, de la reconnaissance et de la représentation dans le cadre du documentaire.

2.1 - Le documentaire : impact et éthique

Le documentaire, en tant que médium, ne se contente pas de capturer la réalité : il la construit, la façonne et engage activement les spectateurs dans une réflexion sur le monde qui les entoure. Cette section explore l'impact social des documentaires, en soulignant comment ce genre

cinématographique peut à la fois susciter un engagement civique et contribuer à des changements sociaux profonds. Elle examine les questions éthiques qui sous-tendent la réalisation documentaire, en mettant l'accent sur la relation entre le réalisateur et les personnes filmées.

2.1.1 - L'impact social du documentaire : une exploration des représentations

Le documentaire joue un rôle significatif dans la formation de représentations sociales, en particulier celles des personnes marginalisées. La sous-partie suivante se penche sur la manière dont ces représentations peuvent influencer les perceptions publiques et susciter des changements sociaux.

L'impact des documentaires sur la perception publique et leur rôle en tant que catalyseurs de changements sociaux est un domaine central dans les études cinématographiques et sociologiques. Aufderheide (2007) explore ce thème dans *Documentary Film : A Very Short Introduction*. L'auteure examine comment les documentaires peuvent influencer l'opinion publique en mettant en lumière des problèmes sociaux souvent négligés. Elle souligne que ces films peuvent être des agents puissants pour provoquer des discussions et susciter un engagement civique.

Dans cette perspective, le travail de Bill Nichols est particulièrement pertinent lorsqu'il s'agit d'analyser l'impact social des documentaires sur la représentation des groupes marginalisés. Dans son ouvrage *Introduction to Documentary*, Nichols (2001) explore la notion de « voix documentaire » et comment elle peut être utilisée pour donner une représentation authentique aux individus marginalisés. Il aborde également la responsabilité éthique des cinéastes dans la manière dont ils représentent ces voix dans leurs films.

Ainsi, la réalisation de films documentaires, en se situant à l'intersection du journalisme et des arts cinématographiques, est effectivement reconnue comme un moyen puissant d'interroger le réel et de donner une voix aux personnes sous-représentées. Ces travaux soulignent également l'importance d'analyser de manière critique l'impact social de ces documentaires pour comprendre pleinement leur rôle dans la société contemporaine.

De manière plus large, la sociologie visuelle s'efforce de comprendre comment ces films interagissent avec la société et influent sur la perception collective. Dans son livre, *Representing Reality : Issues and Concepts in Documentary*, Nichols (1991) offre une perspective sur la dimension sociale inhérente

aux productions documentaires. L'auteur soutient que le documentaire n'est pas simplement une reproduction objective de la réalité, mais plutôt une construction sociale élaborée par le cinéaste. Il insiste sur le fait que le documentaire reflète et interprète la réalité à travers le prisme des choix artistiques et narratifs du réalisateur. Cette perspective souligne la dimension subjective intrinsèque à la création documentaire, ce qui permet de mieux appréhender à quel point ces films ne sont pas simplement des enregistrements neutres de la réalité, mais des interprétations artistiques et sociales.

Ces films seraient donc des constructions subjectives qui ont le pouvoir de modeler la perception du public (Winston, 2000). En présentant des perspectives spécifiques sur des questions importantes, les documentaires peuvent influencer la manière dont les spectateurs comprennent et interprètent les enjeux sociaux contemporains. Winston (2000), dans son livre *Lies, Damn Lies, and Documentaries* met en lumière le pouvoir des documentaires pour contribuer à la construction de la réalité sociale. En exposant le public à des témoignages, des récits et des images soigneusement sélectionnés, ces films peuvent façonner la manière dont les individus perçoivent et comprennent les problèmes sociaux. Les choix de narration, les techniques audiovisuelles et les décisions éditoriales contribuent à la construction d'un discours qui va au-delà de la simple transmission d'informations.

Ainsi, après avoir examiné l'impact social des documentaires et leur pouvoir de modeler la perception du public, il est également important de se pencher sur l'éthique inhérente à l'acte documentaire. La relation entre le réalisateur et le sujet filmé est un point central dans la construction du documentaire. Cette interaction soulève des questions éthiques fondamentales, notamment sur la manière dont le réalisateur approche les individus et comment il respecte leur dignité et leur autonomie. Ces considérations éthiques guident les choix créatifs du réalisateur, influençant à la fois le processus de production et la réception du film.

2.1.2 - Distance et éthique : place et rôle du réalisateur

Comme le rappelle le cinéaste Bernard Émond, il y a intrinsèquement une question d'éthique dans le documentaire. Il pose la réflexion de la considération du sujet filmé, avec ce choix : est-ce que j'en fais un objet, ou est-ce que j'entre en relation avec lui « d'homme à homme » (Émond, 2011 p. 59-60).

Si l'évolution technique liée à la captation d'images documentaires permet au cinéaste d'entretenir un contact plus intime dans le respect des différences, cela se fera grâce à une distanciation respectueuse permise par un matériel non invasif. Toutefois, même si le matériel permet cette éthique documentaire, le choix de cette démarche reste dans les mains du réalisateur. En effet, même avec ces évolutions techniques et la conscientisation d'une déontologie documentaire nécessaire, les problématiques sur ce domaine restent nombreuses. Alors que le monde porte toujours les marques d'un colonialisme qui n'a pas totalement disparu, les pratiques documentaires qui considèrent l'autre comme un terrain conquis persistent également.

Le documentaire se crée sur la base d'une esthétique dont le but est de transmettre une connaissance de manière la plus claire et totale pour qu'en découle une pleine compréhension du monde sous « son aspect politique et existentiel ». (Cyrulnik, 2015 p. 6).

Par ailleurs, il existe un contrat tacite éthique entre réalisateur, acteurs et spectateurs (Frodon, 2000), car rien n'oblige le spectateur à croire en la véracité et la réalité de ce qu'il regarde. Pour que le documentaire fonctionne, il est nécessaire que le réalisateur s'engage dans une démarche honnête pour qu'en retour le spectateur accepte de croire le récit mis en avant par le cinéaste. (Cyrulnik, 2015).
Je peux ainsi citer Morin :

L'éthique se manifeste à nous, de façon impérative, comme exigence morale. Son impératif naît d'une source intérieure à l'individu, qui ressent en son esprit l'injonction d'un devoir. Il provient aussi d'une source extérieure : la culture, les croyances, les normes d'une communauté. (Morin, 2004 p. 13).

Cette approche, dans le processus de création documentaire, est donc un aspect crucial en particulier avec des groupes de personnes marginalisées, et cela doit passer par une collaboration éthique avec les sujets filmés. Cette collaboration repose sur le respect de leur autonomie et de leur dignité. Aufderheide (2007) insiste sur le fait que la représentation médiatique de ces personnes ne devrait pas compromettre leur intégrité mais plutôt favoriser une compréhension nuancée et respectueuse de leur réalité.

Après avoir exploré ces deux facettes du documentaire, que sont les questions d'impact et d'éthique, il est nécessaire de considérer comment ces dynamiques influencent la visibilité des personnes représentées. En effet, la manière dont un réalisateur choisit de présenter un individu ou un groupe

marginalisé, comme les personnes en situation d'itinérance, peut soit renforcer leur stigmatisation, soit promouvoir une représentation plus juste et nuancée. Dans le cadre des films documentaires, la visibilité médiatique n'est donc pas seulement une question d'apparition à l'écran, mais un enjeu fondamental de reconnaissance sociale. La partie suivante examine le rôle central de la visibilité dans la formation de l'identité et de l'existence sociale des individus, en particulier ceux issus de groupes marginalisés tel que les personnes en situation d'itinérance.

2.2 - Visibilité des personnes marginalisées dans les documentaires

2.2.1 - Visibilité et représentation

D'après Aufderheide (2007), les documentaires ont cette capacité d'offrir une plateforme de visibilité aux groupes marginalisés et, à défier les stéréotypes existants. Ils peuvent donner une voix aux individus et aux groupes de personnes souvent négligés par les médias traditionnels³. Ainsi, ces films peuvent fonctionner comme des contrepoids aux récits dominants, permettant une diversité de perspectives. Ceci renforce l'idée que les documentaires ne sont pas simplement des produits cinématographiques, mais qu'ils ont une dimension sociale et politique, influençant la manière dont les groupes marginalisés sont représentés et entendus.

L'exemple spécifique du film *Hoop Dreams* de Steve James (1994), qui suit deux adolescents de Chicago doués au basketball, est pertinent pour illustrer cette affirmation. Ce documentaire a d'ailleurs été salué pour sa capacité à rendre compte des réalités de la vie dans des quartiers défavorisés, tout en défiant les stéréotypes préexistants. Il expose des réalités complexes de la vie dans ces quartiers, en se concentrant particulièrement sur les enjeux éducatifs. Cet exemple met en évidence la faculté du film à exposer les obstacles systémiques auxquels sont confrontés les jeunes marginalisés, tout en invitant le public à réfléchir sur les inégalités structurelles.

³ La référence aux « médias traditionnels » implique un contraste avec la télévision, la radio, les journaux et les magazines grand public. Ces médias, souvent influencés par des objectifs de profit, tendent à privilégier des contenus susceptibles de captiver un large public pour attirer davantage d'annonceurs. En conséquence, les histoires, les perspectives et les voix des groupes marginalisés peuvent être sous-représentées ou présentées à travers une lentille qui renforce les récits et stéréotypes sociétaux existants. Les documentaires, en revanche, naissent souvent de motivations autres et ne sont pas limités par la nécessité de s'adapter à une programmation programmée et aux attentes d'un public de masse.

De là, peut émerger l'idée que les documentaires permettent aux spectateurs de s'immerger dans les expériences des personnes exclues, encourageant ainsi l'empathie et la compréhension. En présentant des histoires personnelles et des portraits intimes, les documentaires peuvent susciter des réponses émotionnelles chez les spectateurs, favorisant une connexion plus profonde et une prise de conscience des réalités affrontées par les groupes marginalisés.

Après avoir abordé la manière dont les documentaires peuvent offrir une visibilité aux groupes marginalisés et déconstruire certains stéréotypes, il convient de se concentrer sur un groupe spécifique souvent invisibilisé dans les médias : les personnes en situation d'itinérance. En effet, leur représentation dans les films documentaires revêt des enjeux particuliers, à la fois socioculturels et psychologiques, qui nécessitent une analyse approfondie de la manière dont cette visibilité est négociée à l'écran.

2.2.2 - Visibilisation des personnes itinérantes dans les films documentaires

La visibilité médiatique des personnes itinérantes à travers les films documentaires constitue ainsi un champ d'étude notable, relevant de la communication et de la sociologie.

La représentation des personnes itinérantes dans les médias, en particulier dans les films documentaires, est ancrée dans un cadre socioculturel aux multiples facettes. Selon Goffman (1956), chaque individu est un acteur social engagé dans la « performance sociale », façonnant sa présentation pour répondre aux attentes sociales. Dans le cadre des films documentaires, ces performances prennent une nouvelle dimension, où la visibilité des personnes itinérantes est négociée. Goffman soutient que les individus utilisent des techniques de présentation de soi pour contrôler l'image qu'ils projettent. Ces techniques comprennent ce qu'il appelle les « fronts » et les « décors ». Les « fronts » sont les aspects visibles de la présentation de soi, tels que l'apparence physique, le langage corporel et le langage verbal. Les « décors » sont les éléments contextuels qui contribuent à la performance, comme l'environnement physique ou les accessoires. Tous ces éléments sont souvent soumis à des pressions et des préjugés sociaux profondément enracinés. Ainsi, chaque interaction sociale, y compris celles filmées dans les documentaires, est influencée par ces

éléments visibles et contextuels qui façonnent la manière dont les personnes en situation d'itinérance sont perçues à l'écran.

Ces préjugés sociaux liés à l'itinérance sont évoqués par Link et Phelan (2001), qui soulignent comment les stigmates peuvent influencer la perception et l'inclusion des personnes itinérantes dans la sphère médiatique. Ces stigmates peuvent en effet agir comme des filtres déformants, altérant la représentation authentique de la réalité de l'itinérance dans les films documentaires.

La gestion de cette « performance sociale » dans le documentaire devient alors décisive pour créer une représentation juste et équilibrée. Elle implique une négociation délicate entre la réalité vécue par les personnes itinérantes, les attentes sociales préexistantes et la pratique du ou de la documentariste. Ces dynamiques, soulignent la nécessité d'une analyse critique des représentations médiatiques pour comprendre pleinement les complexités de la visibilité des personnes itinérantes.

Dans le cadre des films documentaires, la visibilité médiatique n'est pas seulement une question d'apparition à l'écran, mais un enjeu fondamental de reconnaissance sociale. La section suivante introduit donc comment la visibilité peut être un levier de reconnaissance, et en quoi ce processus est vital pour les personnes marginalisées, en particulier celles en situation d'itinérance.

2.2.3 - Visibilité : un enjeu de reconnaissance sociale

L'acte de rendre visible ou non un individu est un acte de sélection de la part du reste de la société. Certains groupes et attitudes vont être valorisés alors que d'autres seront marginalisés voire désocialisés. Ces personnes ignorées, dont on ne considère plus l'existence, sont alors exclues de toutes relations, y compris celles liées à la reconnaissance. Si la reconnaissance pouvait se manifester par des gestes d'approbation, le déni de reconnaissance, lui, se fait par des « rituels d'évitement et des prises de distance » qui cristallisent cette marginalisation et conduisent, pour les itinérants, à une constante « remise en cause du sens de soi » (Voirol, 2005).

Dans son texte « *Les luttes pour la visibilité, esquisse d'une problématique* », Voirol (2005) explore la problématique des luttes pour la reconnaissance dans l'histoire des luttes sociales et collectives. Il porte ainsi une attention particulière aux mutations de la notion d'apparition publique. Analyser la

revendication de la visibilité, c'est explorer les fondations structurelles de notre société et ses enjeux. Les formes que prennent ces revendications jouent un rôle essentiel dans la manière dont les luttes sociales et politiques se construisent.

Apparaître, c'est donc avoir sa place dans un milieu collectif où l'on est amené à interagir avec ses semblables. Arendt remarque ainsi que :

L'espace de l'apparence commence à exister dès que des hommes s'assemblent dans le monde de la parole et de l'action ; il précède par conséquent toute constitution du domaine formel du domaine public et des formes de gouvernement, c'est-à-dire des diverses formes sous lesquelles le domaine public peut s'organiser. (ibid p. 93)

Toutefois, il existe quelques exceptions à cette notion d'existence. La notion de souffrance extrême, par exemple. Cette dernière s'avère trop complexe à mettre en forme pour être transmise avec assez de vérité tout en étant recevable et acceptable par les autres membres de la société. La personne en souffrance, comme cela peut être le cas avec les situations d'itinérance, vit alors une négation de sa personne et risque de s'enfermer dans le silence et la solitude.

Voirol précise cependant que cette notion d'apparence peut perdre de sa justesse au vu de l'évolution rapide et récente de la société et l'apparition d'institutions puissantes qui agissent comme sélecteur de mise en lumière ou non des acteurs sociaux.

Ainsi, bien que les médias étendent les possibilités d'accès à des situations diverses, permettant à tous de se connecter à un collectif, de vivre un événement "ensemble" et d'être informés en même temps sans contrainte spatiale, il faut savoir qu'ils « identifient, canalisent, sélectionnent, raccourcissent et condensent les actions et les énoncés » et formatent l'information par souci de compatibilité avec les processus structurels liés à l'entreprise médiatique (Voirol, 2005, p. 100). Autrement dit, ce qui est perçu au travers des médias, est le fruit d'un consensus sur ce qui sera rendu visible ou non.

De plus, l'influence du capitalisme dans les médias et la culture réduit de façon drastique les possibilités de voir émerger une pluralité de contenus médiatiques indépendants qui aurait l'avantage d'offrir plus de visibilité sur et par des sujets beaucoup plus variés et non standardisés.

En effet, l'entrain vers les contenus qui dégagent du capital a participé depuis ces 20 dernières années à une diminution générale des financements de documentaires et en conséquence au nombre même

de films documentaires au Québec et au Canada (Poitras, Ménard, Trépanier, Pelletier, et Boulianne, 2020).

Du fait de sa trop grande standardisation et donc d'une certaine déconnexion avec le réel, certains contenus médiatiques ne reflètent plus qu'une mise en scène de notre société. Ce phénomène dit de fétichisation est donc responsable de l'appauvrissement de la « scène d'apparence, de sa dimension collective, pour ne mettre en scène que des acteurs désarticulés incapables d'actions communes » (Voirol, 2005, p. 107).

D'après Honneth et Voirol, dans une approche de la reconnaissance, il n'est pas question d'exclure les injustices du discours, mais de célébrer l'expérience pratique de la reconnaissance sociale. Participer à la vie publique nécessite une estime de soi qui passe par la reconnaissance. C'est ici que les représentations médiatiques, comme ce mémoire concernant les documentaires et l'itinérance, entrent en jeu. Elles jouent en effet un rôle dans la valorisation des individus et donc dans la sélection et la considération de ce qui est digne d'estime publique (Voirol, 2005).

Les personnes qui ne rentrent pas dans cette normativité sont exclus de l'espace de visibilité et donc de l'espace public médiatisé. Ce processus est au cœur des luttes pour rendre visible une cause, un problème, une injustice, ou certaines catégories de personnes.

Après avoir abordé la visibilité et de la reconnaissance sociale dans les films documentaires, il est essentiel de comprendre comment cette visibilité peut devenir un levier d'*empowerment* pour les personnes itinérantes. En effet, au-delà de la simple reconnaissance publique, la manière dont ces individus sont représentés et perçus dans les documentaires peut directement influencer leur estime de soi et leur capacité à se réapproprier leur propre récit de vie.

2.3 - Reconnaissance et *empowerment* des personnes en situation d'itinérance

La reconnaissance des personnes en situation d'itinérance repose sur des fondements sociologiques complexes. En s'appuyant sur les théories de Honneth et Fraser, cette section explore comment la reconnaissance sociale et juridique se traduit dans la vie quotidienne des personnes marginalisées, et comment le processus d'*empowerment* peut les aider à reprendre le contrôle de leur existence.

2.3.1 - Reconnaissance : une condition de l'existence sociale

Selon Honneth, la reconnaissance implique l'attribution de trois attributs essentiels à une personne : l'amour, la reconnaissance juridique et l'estime sociale. Ce n'est qu'en la présence de ces trois formes de reconnaissance qu'un individu va pouvoir évoluer positivement et sereinement dans une estime de soi (Honneth, 2013).

Le premier cercle de reconnaissance, l'amour prend racine dans les liens familiaux et amicaux. Grâce à ces relations, la personne va pouvoir construire une confiance en soi.

Le deuxième cercle, qui est juridique, permet de partager des normes et des règles avec un ensemble d'individus dans un contexte social où tous ont les mêmes droits. Il s'agit là d'une forme cognitive, c'est-à-dire liée à la reconnaissance de soi par le respect auquel tout être humain a droit.

Le troisième cercle est un peu comme l'accumulation des deux précédents, puisqu'il renvoie à l'estime complète de soi au sein de la société. Cette notion émerge lorsque l'individu acquiert la certitude d'être reconnu dans ses qualités uniques et personnelles par la société. Lorsqu'il obtient une sorte d'approbation morale de ce qu'il est capable d'accomplir.

Si ces trois cercles de reconnaissance sont réunis, alors on peut parler de participation pleine à la vie publique dans une collectivité (*ibid*). Toujours selon Honneth, ce n'est qu'en respectant ce "contrat social" qu'une cohabitation sans conflit est possible en société.

Dans ce modèle, toutes les personnes juridiques sont considérées égales en droit et devoir. Ainsi, la reconnaissance veille à considérer autrui comme son égal juridique, ayant les mêmes attributs et pouvoirs au sein de la "communauté juridique". Ce n'est que par la combinaison des trois cercles de reconnaissance que les individus se reconnaissent de manière intersubjective, et cela grâce au maintien du contrat social (*ibid*).

Dépendamment de la manière dont est abordée la reconnaissance, Fraser, émet l'idée que les luttes pour son acquisition peuvent participer à la justice sociale.

Dans un premier temps, par une meilleure redistribution qui mettra en avant les injustices socio-économiques produites par l'économie, et qui visent à être abolies. Ensuite, par la reconnaissance, s'appuyant sur une tendance déconstructiviste, qui va lutter pour la réévaluation des identités injustement dépréciées. Toutefois, la réalité se compose d'une mixité de faits qui donnent naissance à des oppressions hybrides, graduellement classables, soit du côté des problèmes de redistribution, soit des problèmes liés à la reconnaissance (Fraser, 2004).

Selon une perspective identitaire, celle adoptée par Fraser, la culture hégémonique a tendance à déprécier voire stigmatiser les groupes minoritaires. Ceci a pour effet de développer une perception négative de son identité pour les individus en faisant partie et donc une mauvaise estime de soi (Fraser, 2005). Ce point de vue appuie l'importance de la responsabilité des personnes des classes dominantes dans les processus de marginalisation de certains groupes minoritaires.

Au moins deux phases d'approche existent pour solutionner les problèmes de reconnaissance. Pour commencer, il conviendrait de restructurer le système de "modèles de valeurs culturelles socialement établis". Ensuite, il faudrait travailler sur la redistribution des ressources économiques "au travers du régime de propriété et des marchés du travail" (ibid). Avec ce modèle, Fraser remet en cause les normes culturelles et sociales qui régissent les relations intersubjectives et qui sont appuyées par l'organisation structurelle de notre société. Tout ceci sans omettre l'importance d'une plus grande équité en matière de répartition des richesses sans laquelle il manquerait un levier d'action dans la lutte pour la reconnaissance.

Concrètement, la reconnaissance s'établit socialement par des actions entre citoyens qui s'accordent de la visibilité (Honneth, 2004). Donner de la visibilité se fait très concrètement par des signes extérieurs comme ceux de la main, de la tête, des expressions faciales ou encore des jeux de regard (Honneth, 2008). Tout ce langage, non verbal de reconnaissance par la mise en visibilité, doit s'opérer dans l'espace public pour prendre tout son sens et avoir un impact concret. Il est ici question d'approbation intersubjective dont le reste de la société doit être le témoin. L'existence sociale se fait au travers du regard et de l'approbation de chacun des concitoyens dans l'espace public.

Par extension, l'absence de signes extérieurs et interactions signifiantes, comme énoncés précédemment, peut conduire à la conclusion d'une absence de visibilité et donc de reconnaissance. Le sujet alors invisibilisé se rend compte de sa situation lorsqu'il constate la non-reconnaissance de sa propre existence dans le regard et l'attitude d'autrui (Honneth, 2004). Incertain d'avoir été vu, il commence à douter de sa propre existence au sein de la société. Par ailleurs, le fait d'ignorer quelqu'un est un acte intentionnel. Pour ignorer, il faut d'abord prendre conscience du sujet à invisibiliser et faire le choix de son action le concernant (Honneth, 2008).

Ainsi, la reconnaissance, telle que théorisée par Honneth et Fraser, apparaît comme une condition *sine qua non* pour permettre aux personnes en situation d'itinérance d'être intégrées pleinement dans la société. Elle ne se limite pas à une simple visibilité, mais englobe la reconnaissance sociale, juridique et personnelle qui valide leur dignité humaine. La reconnaissance est donc le socle à partir duquel l'*empowerment* peut être construit, comme le démontrera la partie suivante.

2.3.2 - *Empowerment* à travers la visibilité

Cette dernière partie examine comment cette visibilité, lorsqu'elle est positive et nuancée, peut renforcer l'autonomie des individus en les aidant à surmonter les défis sociaux, économiques et personnels auxquels ils sont confrontés. Il s'agit ici de comprendre comment le documentaire peut servir d'outil d'émancipation à travers une représentation qui soutient la résilience et l'*empowerment* des personnes en situation d'itinérance.

L'idée que la visibilité médiatique peut être un mécanisme d'autonomisation s'inscrit dans une perspective socio-psychologique qui trouve ses racines dans la théorie de l'auto-efficacité de Bandura (1986). Selon lui, l'auto-efficacité, ou la croyance en la capacité à exercer un contrôle sur son propre fonctionnement et sur les événements externes, est un prédicteur clé de la motivation et de l'accomplissement (Bandura, 1986). Cette perception de compétence personnelle, lorsqu'appliquée au contexte de la visibilité des personnes itinérantes en documentaire, suggère que la représentation positive peut renforcer chez ces individus la croyance en leur capacité à influencer positivement leur propre vie, augmentant ainsi leur estime de soi et leur sentiment d'auto-efficacité.

De plus, cette autonomisation par la visibilité se matérialise également à travers le prisme des théories de l'identification narrative. Selon Cohen (2001), l'identification à un personnage ou à une histoire permet une expérience empathique qui peut mener à une introspection personnelle et à un changement de perspective. Lorsque les personnes itinérantes sont représentées de manière authentique et respectueuse dans les documentaires, cela peut non seulement modifier la perception du public à leur égard, mais également influencer la manière dont les individus itinérants se perçoivent eux-mêmes. En voyant des histoires similaires à la leur racontées avec dignité et complexité, ils peuvent se sentir validés dans leur expérience, ce qui est une composante essentielle de l'*empowerment*.

La représentation positive dans les médias, comme le documentaire, peut donc jouer un rôle catalyseur dans le renforcement de la perception de compétence chez les personnes itinérantes. Cela se traduit par une augmentation de la confiance en soi et de la motivation à poursuivre des objectifs personnels, contribuant ainsi à leur autonomisation. Cependant, il est primordial que ces représentations soient réalisées avec attention et respect, en évitant les stéréotypes et en cherchant à comprendre et à refléter la complexité des expériences vécues par les personnes itinérantes. En faisant cela, le documentaire peut devenir un outil puissant pour favoriser l'*empowerment* et la compréhension mutuelle dans la société.

Après avoir abordé le cadre théorique, soulignant l'importance des documentaires dans la construction de l'identité et la visibilisation des personnes itinérantes, il est impératif de présenter une méthodologie adaptée à la complexité de ces enjeux. Une approche méthodologique qualitative et compréhensive conçue pour saisir la profondeur des expériences vécues, sera détaillée à travers la technique de l'entrevue semi-dirigée, illustrant mon engagement à relier théorie et pratique, de manière cohérente.

III - PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DE LA MÉTHODOLOGIE

Pour cette étude, j'ai privilégié des entrevues semi-dirigées, qui permettent une recherche inductive, basée sur la réalité du terrain et considérant les propos des personnes itinérantes comme source première d'information. L'utilisation de cette approche inductive s'est imposée comme un choix méthodologique central pour répondre à l'objectif principal de comprendre les expériences vécues des personnes itinérantes participant à des documentaires. Contrairement aux approches déductives ou abductives, qui partent de théories ou d'hypothèses préétablies, l'approche inductive permet de partir des données recueillies sur le terrain pour générer des concepts et des cadres théoriques directement issus de l'expérience des participant.e.s (Strauss et Corbin, 1998). En ce sens, elle permet de rester ancré dans la réalité du terrain, en tenant compte des propos des personnes itinérantes comme source première d'information. J'ai ainsi désiré m'entretenir avec des personnes ayant pris part à des documentaires sur l'itinérance réalisés à Montréal. Ce type de cinéma favorise l'émergence de débats et de dialogues, permet de surmonter les préjugés, rend visible et facilite la compréhension de sujets à la fois sociétaux et humains (Aufderheide, 2007).

3.1 - Méthode qualitative et approche compréhensive

Cette recherche se fonde sur une approche épistémologique orientée vers la compréhension des phénomènes sociaux, déterminant ainsi le choix d'une démarche méthodologique qualitative, comme le préconisent Anadon et Savoie-Zajc (2009). Cette perspective met l'accent sur l'interprétation des résultats, visant à déchiffrer et à donner du sens à la manière dont le monde vécu est expérimenté, produit, compris, et interprété par les individus. En adoptant cette approche, ma recherche vise à explorer les dimensions subjectives et les significations que les personnes attribuent à leurs expériences et à leurs interactions avec leur environnement social.

Dans le contexte spécifique du film documentaire, cette étude se concentre sur l'analyse des expériences vécues par les personnes en situation d'itinérance. Elle s'intéresse particulièrement à la façon dont la visibilisation et la participation des personnes en situation d'itinérance à des projets documentaires influence leur perception d'eux-mêmes, leur positionnement et leur reconnaissance

sociale. En accord avec les travaux de Mucchielli (2005), cette recherche reconnaît la complexité des interactions humaines et l'importance des processus de communication dans la construction sociale de la réalité.

Mucchielli insiste sur le rôle des symboles et des échanges interpersonnels dans la construction du sens et de l'identité. Appliquée à la présente étude, cette perspective théorique souligne que les films documentaires, en tant que formes de communication et d'expression, peuvent servir de miroirs réflexifs dans lesquels les personnes itinérantes peuvent se reconnaître, se redéfinir, ou même transformer leur image publique. La participation à un documentaire peut alors devenir une expérience significative, offrant aux individus l'opportunité de narrer leur propre histoire, de se positionner comme sujets actifs, et de participer à un processus de réflexivité qui peut conduire à une réappropriation de leur identité et à un sentiment renforcé de légitimité sociale.

En adoptant une approche qualitative, cette étude cherche donc à saisir en profondeur les nuances et les complexités des expériences individuelles, en s'engageant à écouter et à valoriser les voix des personnes souvent marginalisées (Paillé & Mucchielli, 2008).

L'intérêt pour cette approche repose sur la conviction que les expériences des personnes filmées sont des sources riches et essentielles pour comprendre les dynamiques complexes liées à l'itinérance. En effet, les expériences de vie des personnes itinérantes sont souvent négligées dans la sphère publique, et les documentaires offrent une plateforme pour que ces personnes soient vues et entendues. Cette démarche s'inscrit dans une perspective de justice sociale, accordant une importance non négligeable au terrain et aux personnes capables de diagnostiquer les problèmes sociaux (Renault, 2008).

La méthodologie qualitative, associée à une approche compréhensive, se révèle essentielle pour appréhender la complexité des expériences des personnes itinérantes et comprendre les nuances du phénomène. Cette approche repose sur la conviction selon laquelle la compréhension humaine s'étend au-delà du verbal, englobant également le non-verbal et le contexte dans lequel les individus évoluent (Paillé, Mucchielli, 2008). Cette recherche s'engage à donner du sens à la vie des personnes

itinérantes en considérant leur réalité dans sa globalité, en faisant preuve d'empathie et en prêtant attention aux différentes dimensions de leur expérience (Mucchielli, 2009).

Le choix d'une approche qualitative repose sur la nature intrinsèquement subjective du phénomène de l'itinérance et sur la conviction que les participant.e.s sont les mieux placés pour relater leur vécu. À cet égard, la recherche s'aligne sur les principes de la théorie compréhensive qui, toujours selon Mucchielli (2009), suppose la capacité humaine à accéder aux aspects profonds du vécu et du ressenti d'autrui.

L'approche compréhensive se veut ainsi respectueuse de la diversité des expériences vécues par les personnes interrogées, évitant ainsi la simplification de leur réalité complexe.

3.1.1 - Positionnement du chercheur et savoir situé

Dans cette étude, il est essentiel de reconnaître mon positionnement en tant qu'étudiant-chercheur et d'examiner comment mes perspectives et mon rôle influencent la collecte et l'interprétation des données. Selon la théorie du savoir situé (Haraway, 1988), tout savoir est produit à partir d'une position spécifique, influencée par l'expérience, la culture, les croyances et les relations de pouvoir. En tant qu'étudiant-chercheur, je ne suis pas un observateur neutre; mes interactions avec les participant.e.s, ma compréhension des phénomènes étudiés et mon approche méthodologique sont inévitablement marquées par mon propre parcours, mes convictions, et mes expériences antérieures.

Mon engagement envers les luttes contre les injustices sociales et l'inclusion des personnes marginalisées, en particulier les personnes en situation d'itinérance, m'a conduit à privilégier une approche qualitative et inductive. Ce choix méthodologique, fondé sur la collecte de données à partir des propos des personnes premièrement concernées, s'inscrit dans une perspective où l'expérience des participant.e.s est centrale et reconnue comme une source de savoir légitime et essentielle. Cette approche est alignée avec l'idée que les savoirs sont contextualisés et que les personnes itinérantes, souvent marginalisées et invisibilisées, possèdent des connaissances et des perspectives uniques sur leur propre vécu, qu'il est fondamental de faire émerger et de valoriser.

En lien avec la théorie du positionnement (Davies & Harré, 1990), mon rôle d'étudiant-chercheur implique une conscience constante de ma position et de mes responsabilités dans la construction et

la présentation du savoir. À travers mes interactions avec les participant.e.s, j'ai adopté une posture réflexive, consciente des dynamiques de pouvoir qui peuvent exister entre le chercheur et les personnes interrogées. J'ai cherché à réduire ces asymétries de pouvoir en privilégiant une approche participative et dialogique, permettant aux individus concernés de s'exprimer librement et de co-construire la production de connaissances.

Ce positionnement réflexif vise non seulement à respecter les principes directeurs en éthique de la recherche (EPTC 2, 2022), mais également à contribuer à une meilleure compréhension des réalités vécues par les personnes en situation d'itinérance à travers le prisme de leurs propres expériences et propos. Ainsi, ma démarche méthodologique se veut non seulement compréhensive et empathique, mais aussi consciente de l'importance de donner une place centrale aux perspectives et aux savoirs des personnes directement concernées par le phénomène étudié.

3.2 - Logique inductive et perspective idéaliste

Le choix d'une approche méthodologique qualitative s'avère pertinent, car elle permet de recueillir des données riches et contextuelles sur les expériences d'itinérance. La démarche inductive, telle qu'adoptée dans cette recherche, initie l'enquête à partir d'observations issues de la participation des individus ayant connu l'itinérance et ayant participé à des documentaires sur le sujet. Cette stratégie permet de partir de données empiriques spécifiques pour élaborer progressivement une compréhension plus générale et englobante des personnes ayant vécu ces situations.

Selon Chalmers (1990), bien que la logique inductive présente ses défis, notamment en termes de généralisation des observations particulières à des théories universelles, elle est néanmoins précieuse pour développer des théories à partir de la base, c'est-à-dire du concret vers le conceptuel. En explorant des cas spécifiques de participation à des documentaires sur l'itinérance, cette méthode permet d'apprécier les nuances et la complexité des expériences individuelles, qui pourraient être négligées par des approches plus quantitatives ou déductives.

Cette logique inductive souligne l'importance d'un examen profond et ouvert, sans préconceptions rigides, permettant ainsi aux thèmes et aux motifs émergents des données de guider la construction théorique. En déployant une telle approche, la recherche aspire à dégager des connaissances sur l'approche documentaire et la réalité sociale de l'itinérance, en mettant en lumière les perspectives,

les histoires, et les contextes qui façonnent les expériences des personnes. Ce processus est conforme à la vision de Chalmers, qui met en avant la flexibilité et la capacité adaptative de la science pour comprendre la complexité du monde réel.

La démarche inductive guide ainsi tout le cheminement de cette recherche, depuis la stratégie de collecte de données jusqu'à leur analyse. La collecte de données par entrevues semi-dirigées, dans ce cadre, se base sur l'écoute ouverte et attentive des propos des participant.e.s. Plutôt que d'imposer des catégories préconçues ou un cadre théorique figé, cette méthode leur permet de raconter leurs histoires dans leurs propres termes, en dévoilant des dimensions de leur expérience qui pourraient ne pas avoir été anticipées par le chercheur.

Adoptant une posture idéaliste dans la stratégie d'entrevue, telle qu'éclairée par Seale (2008), je perçois les interviewés comme dépositaires de perspectives singulières sur un monde souvent inexploré. Cette perspective considère les propos de l'interviewé, toujours selon Seale, comme « one possible version of the social world » (Ibid, p.211), révélant la subjectivité inhérente et l'abondance des expériences personnelles. L'entrevue est ainsi valorisée en tant que « a resource and a topic » (Ibid, p.212), permettant d'analyser à la fois le contenu de ce que les personnes expriment sur leur vie et leurs expériences (l'entrevue en tant que ressource) et la manière dont ils communiquent ces informations et construisent leurs discours (l'entrevue en tant que topic) (Ibid).

3.3 - L'entrevue

La collecte des données s'est faite à travers des entretiens approfondis, permettant ainsi de recueillir les témoignages, les ressentis, et les réflexions des personnes. Cette technique a su saisir les dimensions verbales et non verbales de leur expérience, tout en tenant compte du contexte qui façonne leur réalité au quotidien.

La référence à la notion de « sujet qui n'est pas » selon Jacques Rancière souligne le défi de donner une existence effective aux propos de ces personnes, souvent éclipsées par les discours d'experts (Blais, 2006, p.161). Cette marginalisation médiatique, soulignée par Voirol en termes de pouvoir exercé par les médias, met en lumière la nécessité de contrebalancer cette dynamique en écoutant ces voix exclues (Voirol, 2005, p.20). L'entrevue se positionne ainsi comme un moyen d'explorer ces

opinions et expériences souvent négligées, mal représentées ou supprimées dans le passé (Seale, 2008, p.210). En contraste avec les études institutionnelles publiques, qui ont tendance à quantifier le phénomène de l'itinérance, la nécessité de prendre directement contact avec les personnes concernées est d'autant plus ressentie. Cette approche directe permet d'obtenir leur point de vue sur leurs interactions avec divers acteurs de la société, offrant ainsi une base plus pertinente pour la mise en place de mesures d'intervention adaptées (Corriveau, 2015). L'entrevue, en tant que technique, se révèle particulièrement appropriée pour saisir les subtilités de l'expérience itinérante, offrant une profondeur et une complexité inégalées par d'autres approches (Seale, 2008).

3.4 - Technique de collecte ouverte : l'entrevue semi-dirigée

Pour conduire cette recherche sur le terrain, et toujours dans une logique inductive, j'ai utilisé une technique de collecte ouverte, soit l'entrevue semi-dirigée, caractérisée par la flexibilité laissée tant, à la personne interrogée, qu'à l'intervieweur. L'un, peut se confier au-delà des questions posées, l'autre, peut creuser certains sujets qui n'étaient pas prévus au départ, mais qui apparaissent pertinents dans l'évolution de l'entretien. Une liberté de discuter de choses qui lui tiennent à cœur peut alors émerger chez la personne interrogée. Elle peut ainsi se confier et détailler des aspects de son discours plus sereinement (Mongeau, 2008) sans toutefois perdre de vue la trame préalablement instaurée.

Considérant que l'objectif de cette étude est de saisir l'expérience des personnes ayant vécu l'itinérance, depuis leur approche initiale jusqu'à leur visibilité en documentaire, il m'est apparu essentiel de consacrer une part importante aux émotions, aux perceptions et à la sphère intime de ces individus ayant fait l'expérience de la médiatisation. Par ailleurs, nombreuses sont les études traitant de l'itinérance, mais trop souvent, les personnes itinérantes ne sont considérées que comme des objets d'étude, des objets pour qui l'on interprète, parle et conclut. Objet et non plus sujet, on parle d'eux sans les laisser s'exprimer (Blais, 2006). La méthode que j'ai choisie pour la collecte de données vise à offrir aux personnes ayant vécu l'itinérance l'opportunité de s'exprimer de la manière la plus personnelle possible. À contre-courant d'un modèle médiatique qui met facilement de côté les groupes marginalisés, l'écoute attentive et la collecte des témoignages durant les entrevues contribuent à surmonter cette mise au banc médiatique.

3.5 - Les documentaires correspondants et les personnes interrogées

Cette section présente les documentaires impliquant les participant.e.s interviewés pour ma recherche :

- Daguy dans *Épopée.me*, 2013 réalisé par Rodrigue Jean :

Ce web-documentaire est une initiative de GroupeÉpopée, qui collabore avec des individus confrontés à l'exclusion sociale. Le projet *Épopée* accessible sur epopee.me est composé de 9 courts métrages fictionnés, écrits et filmés en collaboration avec des travailleurs du sexe et de 13 « trajets » documentaires de personnes vivant l'itinérance dans le quadrilatère au Centre-Sud de Montréal. Le webdocumentaire qui m'intéresse ici est donc celui réalisé avec Daguy, personne itinérante, avec un premier bloc de 15 minutes et 37 secondes et un second de 23 minutes et 47 secondes.

Cette initiative a vécu grâce à des festivals, au web (dont une page active sur Facebook) et aux expositions en galerie d'art. Daguy m'a confié que ce documentaire avait été vu jusqu'en Europe.

Lors d'une interview pour le magazine *Convergence*, Rodrigue Jean a dit au sujet du projet :

Épopée anticipe de nouveaux modes de diffusion d'une expérience du cinéma ou fiction et documentaire perdent leur définition traditionnelle. La diffusion du cinéma au Québec et au Canada a subi une transformation radicale au cours des dernières années par la disparition des salles et des distributeurs d'œuvres indépendantes. Nous avons donc entrepris une nouvelle approche de diffusion sous 3 formes : premièrement sur le web avec *épopée.me*, deuxièmement en galerie d'art sous forme d'installation et troisièmement en salle sous forme d'un long métrage. [...]

Dans le monde actuel, la marginalisation passe non seulement par un désavantage économique, mais aussi par l'absence d'images. Ce projet est une tentative de donner des images justes à ces formes de vie singulières... Le projet *Épopée* vise à donner une image et une voix juste que nous souhaitons porteuse d'émancipation.⁴

- Lyne et Michelle dans *Lieux-refuges*, 2023 réalisé par Emily Laliberté :

Ce documentaire n'est pas encore officiellement sorti, mais a été partiellement diffusé lors de la nuit des sans-abris le 20 octobre 2023. C'est par le bouche-à-oreille que je suis entré en contact avec Emily Laliberté, réalisatrice du documentaire et responsable de programmes, ville inclusive et médiatrice chez Exeko. Après lui avoir présenté mon projet, elle m'a parlé du sien. Ce documentaire construit avec des femmes qui sont sorties de la rue et qui ont accepté de témoigner sur un aspect ou la globalité de leur expérience en itinérance. Comme me l'ont confié Lyne et Michelle,

⁴ Interview de Rodrigue Jean au magazine *Convergence* dans la section « Étude de cas » en octobre 2011.

participantes de ce documentaire et de cette étude, ces capsules vidéo d'une quinzaine de minutes chacune ont vocation à interpeler dans les rassemblements, comme lors de la nuit des sans-abris, mais pas seulement. Le but est également de les envoyer aux responsables politiques, qui ont un pouvoir et un devoir d'agir contre l'itinérance, ainsi que de porter un témoignage positif et porteur d'espoir quant à la possibilité de sortir de ces situations avec l'aide appropriée. Les participantes interviewées placent ainsi beaucoup d'espoir dans ce projet et les potentielles retombées sociales et politiques.

- Mike dans « Documentaire inconnu », 2017 :

Mike affirme qu'en 2017 une équipe de tournage l'a approché en mentionnant qu'ils étaient de Paris, en France et qu'ils réalisaient un documentaire sur l'itinérance au Canada.

Je connais Mike depuis quelques années, car lorsque j'habitais sur la rue Sainte-Catherine, il était très souvent en bas de chez nous. C'est lors d'une conversation sur mes recherches qu'il m'a parlé de ces expériences en documentaire et en reportage. En effet il m'a confié avoir été interviewé par Radio-Canada en 2020 lors de l'imposition du couvre-feu pendant la pandémie de COVID-19. Il relate cette expérience avec beaucoup de précision et pour cause, grâce à ce passage télévisé il a retrouvé sa fille. Son ex-compagne l'ayant vu aux nouvelles télévisées a déclaré à sa fille « c'est ton père ! ». Ces dernières, reconnaissant l'endroit où Mike se trouvait, lui ont rendu visite.

Parallèlement à cette expérience, il relate également celle du documentaire avec une présentation et une approche différente du reportage. L'équipe s'est clairement présentée comme une équipe de tournage française réalisant un documentaire sur l'itinérance au Canada. Il se rappelle leur avoir parlé de son histoire, de ses conditions de vie et leur avoir montré l'endroit où il dormait.

Toutefois l'équipe n'a laissé aucune information permettant à Mike de les retrouver. L'accord pour prendre les images a été uniquement verbal, et Mike ne se souvient d'aucune mention de nom, de société de production ou de titre de documentaire. Ceci représente une limite en termes de visibilité et de reconnaissance possible pour lui. En effet, il ne s'est jamais vu à l'écran.

Cependant, du fait de sa double expérience en reportage et documentaire et ses souvenirs clairs de ses deux tournages, j'ai décidé de prendre en compte son témoignage bien que n'ayant pas la référence du film documentaire auquel il a participé.

3.6 - La collecte de données

3.6.1 - Recherche préalable et préparation

Mes recherches préalables se découpent en deux parties. Tout d'abord, la recherche de documentaires tournés à Montréal et portant sur l'itinérance.

Au début, je n'ai sélectionné que les documentaires interrogeant des personnes présentement en situation d'itinérance. J'en disposais en tout de quatre, deux longs métrages, *Tant que j'ai du respir dans le corps* de Steve Patry (2020) et *Midnight Ramblers* de Julian Ballester (2017), et deux web-documentaires, *Epopée.me* de Rodrigue Jean (2011) et *Ici, chez soi* de Manfred Becker, Sarah Fortin, Darryl Nepinak, Louiselle Noël Et Lynne Stopkewich (2013). Toutefois, au fur et à mesure de mes recherches j'ai fini par élargir mes critères pour deux raisons. La première s'explique par l'extrême difficulté de retrouver les personnes interrogées dans la rue (changement de lieu de vie, décès, refus d'être retrouvé ou de participer...) et la seconde par la pertinence d'interroger des personnes qui ont aussi souhaité s'exprimer dans un documentaire après être sorties de la rue. En effet, lorsque quelqu'un passe plusieurs années en itinérance, c'est une marque indélébile et la rue n'est jamais très loin. Mes critères de recherche se sont donc étendus aussi aux documentaires interrogeant des personnes ayant vécu l'itinérance dans leur passé.

Par ailleurs, lors de mes recherches et discussions avec des personnes itinérantes autres que celles préalablement repérées dans les documentaires cités ci-dessus, une complication est apparue. En effet, ne disposant pas toujours de titre ou de date précise, il a parfois été difficile de savoir si la personne avait été interrogée dans le cadre d'un reportage ou d'un documentaire. Il s'est avéré que les personnes itinérantes rencontrées ont davantage été filmées dans le cadre de reportage que de documentaire.

Je désirais faire très attention à cette distinction par rigueur scientifique ainsi que par choix de mettre en avant le documentaire, car c'est ce support que j'affectionne et désire créer par la suite.

Les reportages et les documentaires sont souvent utilisés pour informer et transmettre des connaissances, mais leurs approches épistémologiques divergent.

Selon Nichols (1991), le documentaire est une représentation de la réalité basée sur l'interprétation subjective du réalisateur. Le documentaire, en tant que mode de représentation poétique, privilégie

la créativité et l'expression artistique, ce qui souligne une dimension subjective dans la construction de la réalité (Nichols, 1991). Cela contraste avec le reportage, qui a souvent l'objectif d'informer de manière factuelle et impartiale. Les différences entre les deux supports peuvent également être explorées à travers la notion de « *truth claim* » (revendication de vérité). En effet, Winston (2008) examine comment le documentaire se positionne par rapport à la vérité, soulignant que les documentaristes revendiquent la capacité de présenter une vision de la réalité, bien que cette vision puisse être influencée par des choix artistiques et narratifs (Winston, 2008, p. 37). Les reportages, en revanche, sont souvent associés à une revendication de neutralité et d'objectivité, bien que cette dernière soit également sujette à des choix éditoriaux et à des perspectives implicites.

Une autre distinction peut être trouvée dans la relation entre le réalisateur ou le journaliste et son sujet. Le documentaire, en particulier dans ses formes plus réflexives, peut impliquer une interaction directe entre le réalisateur et les personnes filmées, remettant en question la frontière traditionnelle entre observateur et observé (Nichols, 1991). Les reportages, d'autre part, tendent à maintenir une séparation plus nette entre le journaliste et le sujet.

Une fois que j'avais sélectionné un documentaire venait la phase de recherche des personnes interrogées. Pour cela j'ai utilisé des imprimés-écrans des personnes que je désirais retrouver.

Avec ce matériel j'ai initié des prises de contact avec les aides potentielles. Il y avait tout d'abord les réalisateurs et réalisatrices des documentaires en question. J'ai désiré les contacter pour savoir si certains d'entre eux étaient restés en contact avec les personnes interrogées ou s'ils pouvaient me fournir des informations sur les lieux et habitudes des personnes présentes dans le documentaire. Certains m'ont répondu, d'autres non.

Ensuite, il y avait les refuges, les centres communautaires et médicaux à qui j'ai d'abord envoyé un courriel d'introduction expliquant ma recherche ainsi que les imprimés-écrans des personnes recherchées. Par la suite, je me suis rendu sur place pour discuter avec des responsables et faire afficher mes lettres d'invitation. En effet, les centres communautaires disposent de zones d'affichage où les usagers peuvent consulter diverses annonces. Lorsque j'ai réussi à obtenir la collaboration de certains responsables de centres, j'ai aussi pu avoir l'aide et l'expertise des travailleurs de rue pour m'épauler dans ma recherche sur le terrain (Mayer et Ouellet, 1991).

Il faut savoir que toutes les personnes contactées n'ont pas pu être aussi coopératives. En effet, dans mes recherches j'ai aussi contacté certains organismes de santé. Tout ce qui touche à la santé étant protégé par le secret médical, je leur ai donc simplement demandé d'afficher ma lettre d'invitation et de communiquer sur le sujet si l'occasion se présentait. Cette demande a été bien reçue, mais je n'ai malheureusement jamais eu de retour des centres médicaux s'occupant de personnes itinérantes. Il faut savoir que ces organismes sont surchargés de travail et font face à des situations de crises intenses jour et nuit.

3.6.2 - Processus de recrutement

Les choses se sont vite mises en place après une rencontre avec Pascal Vannasse qui était alors coordinateur à la Maison du Père. J'avais déjà eu l'occasion de collaborer avec cette personne à la mission Saint Michael's, halte chaleur où il travaillait avant et où j'avais l'habitude de faire du bénévolat. La maison du Père bénéficie d'une base de données et d'un réseau de travailleurs de rue important. Quelques visages extraits des documentaires étaient connus, d'autre non. J'ai également eu la triste nouvelle d'apprendre le décès de plusieurs personnes qui étaient apparues dans les documentaires recensés.

Ainsi, partager avec des personnes travailleuses de rue m'a beaucoup appris sur les habitudes et modes de vie des personnes en situation d'itinérance.

Dans la suite de ce processus, j'ai continué à rencontrer différents acteurs du milieu, ainsi que de participer à différents événements comme des projections de documentaires ou encore la nuit des sans-abris. C'est d'ailleurs à cette soirée que j'ai rencontré Lyne, une des 4 personnes interrogées.

La nuit des sans-abris c'est :

[...] Un événement de sensibilisation à la situation d'itinérance, de pauvreté et de désaffiliation sociale qui concerne de plus en plus de Québécois et de Québécoises. Depuis 1989, chaque 3ème vendredi du mois d'octobre, des personnes passent la nuit dans la rue en signe de solidarité avec ceux et celles qui y vivent dans des conditions précaires et souvent intenable. L'événement vise aussi à donner une voix à ces personnes, à démystifier les réalités autour de l'itinérance, mais aussi à déconstruire les préjugés et à créer un espace de mixité social. ⁵

⁵ <https://itinerance.ca/la-nuit-des-sans-abri/> : Site web du Réseau Solidarité Itinérance Québec faisant, entre autres, la promotion de la nuit des sans-abris.

En plus des prises de contact multiples, le bouche-à-oreille a finalement été une ressource non négligeable dans cette recherche de participant. En effet, c'est comme cela que Michelle et Mike ont participé à la recherche.

Chacune des quatre personnes interrogées a donné lieu à une expérience de recrutement particulière :

- Daguy, artiste et personne itinérante depuis plus de 20 ans, était connu de nombreuses personnes travaillant en itinérance, mais ne s'était montré dans aucun centre récemment. C'est donc par hasard que je l'ai croisé et abordé dans la rue. Après une petite conversation, il m'a donné rendez-vous une semaine plus tard dans un centre de jour où il avait ses habitudes.
- Lyne, aujourd'hui pastelliste et organisatrice de vernissages était présente à la nuit des sans-abris 2023. Emily Laliberté, réalisatrice et responsable de programmes à l'organisme Exeko qui « utilise l'art et la philosophie au service de l'inclusion sociale »⁶, était en phase de finalisation de son projet documentaire avec des femmes ayant vécu l'itinérance. J'ai contacté Emily qui m'a dit qu'au moins une des participantes à son documentaire serait présente à la nuit des sans-abris. L'occasion parfaite, car cette soirée était prévue à mon agenda. Au détour du stand « bibliothèque humaine »⁷ j'ai rencontré Lyne qui partageait alors son expérience de vie avec toute personne intéressée.
- Pour Michelle, c'est simplement Lyne qui a parlé de ma recherche avec sa voisine, amie et partenaire de documentaire. En effet, l'une comme l'autre ont participé au projet d'Emily Laliberté. Un jour, après l'une de mes rencontres avec Lyne, Michelle est venue nous rendre visite se portant volontaire à l'étude.
- Enfin, j'ai connu Mike en 2021, mais ne l'ayant reconnu dans aucun des documentaires que j'avais visionnés, je n'avais pas pensé à lui pour cette recherche. Ce n'est qu'en lui demandant s'il connaissait des personnes qui pourraient être concernées qu'il m'a appris qu'il avait été filmé il y a quelques années par une équipe documentaire sur l'itinérance au Canada. Nous

⁶ <https://exeko.org/fr/a-propos> : Site web de Exeko

⁷ Le concept est le suivant, chaque lecteur peut "emprunter" une personne pour une durée de 15min et lui poser, en tête à tête, toutes sortes de questions. L'objectif de cette activité est d'offrir un espace de dialogue sûr et rassurant avec des personnes qu'on ne rencontrerait jamais autrement. C'est une opportunité de bâtir des ponts, de s'exprimer, de se raconter, et d'apprendre.

avons donc convenu d'une date et nous nous sommes retrouvés dans un café pour discuter de sa vie et de cette expérience.

3.6.3 - Les entretiens

Il est communément admis que les participant.e.s sont davantage en mesure de partager des informations privilégiées et d'approfondir leurs expériences de vie lorsqu'ils peuvent raconter leurs histoires dans leur propre espace, où ils se sentent à l'aise. Ainsi, les entretiens se sont déroulés dans des espaces qu'ils ont suggérés, tels que les cafés, les espaces communautaires, ou leur domicile.

Par ailleurs, j'ai utilisé un guide d'entrevue (annexe...) composée de quatre parties, chacune composée de questions ouvertes. Il s'agit, ici, d'un guide et non pas d'une liste de questions à poser. J'ai désiré avant tout que la personne participante s'exprime le plus librement possible. Les questions étaient là pour relancer la conversation si besoin et me rappeler dans quelle direction avancer.

Chacune d'elles a duré aux alentours d'1h30. Cela m'a permis de glaner un grand nombre d'informations et d'établir une connexion plus profonde avec les personnes.

À chaque début d'entretien, lors de la lecture du formulaire de consentement, j'ai demandé s'il était possible d'enregistrer la conversation dans le seul but d'être capable de retranscrire ultérieurement les informations à écrire et ainsi être pleinement présent dans la discussion. Tous ont accepté et signé le formulaire de consentement (Annexe B).

Tout d'abord, j'ai voulu que la personne puisse se présenter, parler de comment elle se sent, de son parcours et de sa vie. Ceci dans une optique de connexion, d'ouverture d'un dialogue et d'une mise en confiance.

J'ai par la suite abordé la thématique du documentaire en discutant du sujet avec la personne interrogée. À savoir s'il s'agit d'un média qui l'intéresse, si oui quel genre et pourquoi, et s'il y a désintérêt, pour quelles raisons ?

Enfin, nous avons parlé de l'expérience documentaire vécue, et ce en 3 parties :

- La première concerne l'approche, c'est-à-dire comment l'interviewé a été abordé.
- La deuxième concerne le tournage. Ici, je m'intéresse aux pensées et aux ressentis d'être filmé, d'être observé, suivi, d'être le centre d'intérêt.
- Enfin, la troisième concerne l'après-tournage. Mon intérêt se porte ici sur la durée des relations entre réalisateur et sujet, à savoir si une fois le tournage fini, chacun est parti de son côté ou

non. Il m'était aussi important de savoir ce que la personne pensait de la démarche documentaire sur l'itinérance et si cette expérience a changé quelque chose dans sa vie, dans sa perception de soi, aux autres et des autres vis-à-vis d'elle.

Lors des entrevues, la grille d'entrevue m'a permis de maintenir une ligne directrice pour examiner précisément, mais non restrictivement, la question à laquelle je cherchais à répondre.

3.6.4 - Considérations éthiques

Dans le cadre de ma démarche de recherche, l'obtention d'un consentement libre, éclairé et continu garantissant le respect des considérations éthiques était primordiale. Lors de la prise de contact, je précisais, outre le sujet et le but de ma recherche, les conditions libres de participation.

Par souci d'éthique, les entretiens se tenaient dans des lieux sélectionnés par la personne elle-même pour favoriser son confort et une expression plus libre. La personne avait la responsabilité de choisir la date et l'heure de la rencontre afin de ne pas se sentir contrainte. Il m'est arrivé une seule fois que Daguy se trompe de jour et nous avons simplement replanifié une rencontre.

Ensuite, le jour de l'entrevue, avant même de commencer, je présentais le formulaire de consentement à la recherche (annexe ...) que la personne devait ensuite signer. Chacun avec son exemplaire, je procédais à une lecture à haute voix, ponctuée d'explications et de questions pour m'assurer de la pleine compréhension des choses lues. Cette démarche visait à garantir une compréhension claire et adéquate du formulaire et à éviter tout malaise potentiel en cas de difficultés de lecture.

Ce document avait pour but de présenter le sujet et les modalités des entrevues. Ainsi la personne interrogée pouvait y retrouver la durée approximative de l'entrevue et le nombre minimum de rencontres désirées. Le fait qu'il n'y avait aucun risque à participer, ni de bénéfice personnel à en retirer était aussi spécifié. Toutefois pour agrémenter les rencontres il m'est arrivé d'offrir une boisson et de la nourriture (sauf avec Lyne où c'est elle qui m'a gentiment offert le café).

Conscient de l'importance du respect continu de la volonté des participant.e.s, j'ai explicitement abordé le droit de retrait à chaque entretien, en insistant sur cet aspect pour renforcer un sentiment de respect et de liberté absolue. J'ai également demandé si les personnes désiraient garder l'anonymat ou aimeraient voir leur vrai prénom utilisé dans ma rédaction. Tous ont exprimé le souhait d'utiliser leur véritable prénom, marquant ainsi une volonté d'être reconnus. Ce choix reflète à la fois

leur fierté de contribuer par leur témoignage et leur désir de soutenir mon étude ainsi que la cause de l'itinérance de manière plus générale.

Enfin vient la question sur l'enregistrement sonore qui a été validée par tous. Je n'aurais certainement pas accumulé autant d'informations précises sans enregistrement. Cette demande d'accord pour l'enregistrement sonore, ainsi que toutes les autres précautions prises, reflètent mon engagement à respecter un consentement libre, continu et éclairé tout au long du processus de recherche, garantissant ainsi l'intégrité et l'éthique de mon étude.

3.7 - Procédure d'analyse et de traitement des données

Dans cette étude qui se penche sur les expériences des personnes itinérantes dans le cinéma documentaire, une attention particulière a dû être accordée à la méthodologie d'analyse des données. Cette dernière, guidée par les travaux de Paillé et Mucchielli (2016), ainsi que ceux de Bonneville, Grosjean, et Lagacé (2006), a permis une transposition des témoignages en thèmes significatifs, éclairant les tendances et les nuances dans les perspectives des participant.e.s. La codification des données, considérée comme la pierre angulaire de l'analyse, nécessite une immersion profonde dans les témoignages recueillis, accompagnée de multiples lectures et d'un dialogue constant avec la littérature existante dans le domaine (Bonneville, Grosjean, Lagacé, 2006). Cette étape préliminaire est cruciale pour la décomposition des données en unités de signification, facilitant ainsi leur organisation et leur interprétation. En suivant les principes énoncés par Mongeau (2011), la thématisation de mon corpus s'est donc déroulée à travers un processus de codage et de catégorisation par l'attribution d'étiquettes en fonction des caractéristiques spécifiques observées.

En dépit de la possibilité d'utiliser des logiciels d'analyse qualitative comme Nvivo, la taille gérable du corpus a permis une approche plus manuelle. Cette stratégie a facilité une immersion directe dans les données, favorisant une analyse riche et nuancée. Le processus s'est déroulé en deux phases : le découpage initial en thèmes émergents, suivis par leur organisation en catégories et sous-catégories pour former un arbre thématique qui révèle les structures du sens commun produit par les témoignages (Paillé & Mucchielli, 2016).

IV - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans le cadre de cette étude, qui s'intéresse aux liens entre itinérance, expérience de la visibilité documentaire et reconnaissance, ce chapitre se consacre aux données recueillies lors d'entrevues approfondies. L'itinérance, phénomène complexe et multifacette, est ici scrutée à travers le prisme des propos de ceux qui ont vécu l'itinérance et l'expérience documentaire. Ces témoignages constituent le cœur de ce travail, offrant des points de vue précieux sur des réalités toutes personnelles et liées à l'itinérance.

Le choix d'insérer de nombreuses citations directes des entrevues dans ce chapitre est délibéré et essentiel. Il vise à respecter et à valoriser la parole des personnes itinérantes ou ex-itinérantes interrogées, permettant à leurs expériences, perceptions et émotions de s'exprimer librement et authentiquement. Cette approche souligne notre engagement à placer les voix des personnes marginalisées au centre de la recherche, reconnaissant leur vécu et leur capacité à contribuer significativement à la compréhension de leur propre réalité. Cette partie cherche non seulement à informer, mais aussi à sensibiliser, en mettant en lumière les défis, les luttes, mais aussi les espoirs et les résiliences des individus face à l'itinérance. À travers leurs propos, il est possible d'explorer non seulement les chemins menant à l'itinérance, mais aussi la manière dont la visibilité offerte par le documentaire a permis aux participant.e.s de réaffirmer leur identité et de remettre en question les perceptions sociales dominantes.

Ce chapitre est structuré de manière à explorer différents angles de l'itinérance : des parcours individuels menant à l'itinérance, à la vie quotidienne dans la rue, en passant par les impacts personnels, les réponses émotionnelles et artistiques, les dynamiques sociales, et la résilience face aux adversités. Il aborde également la question cruciale de la visibilité et de la perception publique des personnes en situation d'itinérance, ainsi que le rôle potentiellement transformatif du cinéma documentaire comme outil de médiation, de sensibilisation et de plaidoyer social.

4.1 - 4 personnes interviewées, 4 chemins vers l'itinérance

L'itinérance, souvent perçue comme un phénomène monolithique, se révèle à travers les propos de Michelle, Lyne, Mike et Daguy comme une expérience complexe et multifactorielle. Chacun de ces

individus apporte un éclairage unique sur les divers chemins qui mènent à l'itinérance, soulignant l'importance de comprendre ces parcours pour mieux appréhender le phénomène dans son ensemble. De l'analyse de leur propos ressort que l'itinérance façonne non seulement la vie quotidienne, mais aussi la perception de soi. C'est cette transformation identitaire que les participant.e.s souhaitent partager à travers leur contribution au documentaire.

4.1.1 - Santé Mentale et instabilité résidentielle

Pour Michelle, l'itinérance a été le résultat d'un long processus exacerbé par une santé mentale déclinante, des difficultés émotionnelles, et une instabilité résidentielle marquée par 33 déménagements. Elle décrit sa situation antérieure comme celle d'une "itinérante cachée" :

« Avant j'ai eu des logements, plus d'un logement, j'ai déménagé à raison de 33 fois. J'étais déjà errante qu'on appelle, on appelle ça une itinérante cachée et tout ça, c'est à cause de la maladie mentale c'est-à-dire quand les femmes, les hommes je peux pas parler pour eux autres, quand ils sont dans la rue c'est très différent. Mais ce que je sais des femmes, parce que nous jasons ensemble parfois, c'est qu'on n'est pas malade, on n'est pas souffrante, on n'a pas de maladie mentale, on n'a pas rien de tout ça, tu sais. Pis bien souvent c'est cette maladie-là (la maladie mentale) qui est intrinsèquement en dedans de nous, nous sommes légèrement névrosés à la maison lorsque ça fait les 33 fois qu'on déménage on dit que c'est le voisin, c'est le propriétaire, le monsieur avec sa femme, l'eau là dans la tuyauterie ça fait trop de bruit, ainsi de suite on est plus capable, on est de moins en moins capable de rester dans les logements parce qu'on est de plus en plus malade. » - Michelle

Michelle, qui subissait déjà l'instabilité due à divers facteurs personnels et environnementaux, a vu sa situation se détériorer drastiquement lorsqu'elle fut expulsée de son dernier logement en pleine tempête de neige. Cet événement marque le début de sa vie dans la rue, une réalité nouvelle et brutale. Cette éviction ne fut pas seulement la perte d'un toit, mais aussi une atteinte à son sentiment de sécurité et d'appartenance. Cette étape marquée par une vulnérabilité accrue et une visibilité qu'elle n'avait jamais expérimentée auparavant, la force à faire face à l'itinérance visible, loin de l'itinérance cachée qu'elle avait connue jusque-là.

« Et puis mentalement je voyais bien que je déclinais, qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas bien, j'aimais mieux déménager toute seule que de déménager avec mes enfants. (...) Puis à un moment donné j'ai fait une coloc avec quelqu'un puis c'est ce coloc-là, qui à un moment donné m'a dit : « excuse-moi mais je ne veux plus t'avoir dans ma maison, t'as appelé

les pompiers pour une raison complètement ridicule. » Fait que moi je lui ai dit je te dis que ça sentait le gaz...

Il m'a dit « En tout cas, à ce soir tu prends tes clics et tes clacs, tu mets ça dans tes sacs à poubelle... » et il dit : « tu t'en vas dès ce soir. » - Michelle

Comme le montre les propos de Michelle, l'itinérance est souvent le résultat d'un enchevêtrement complexe de facteurs personnels et de conditions extérieures. Dans le cadre du documentaire, elle souhaite mettre en lumière l'importance de la santé mentale dans l'itinérance, offrant ainsi une perspective qui va au-delà des stéréotypes simplistes souvent véhiculés par la société.

4.1.2 - Accidents de la vie

Lyne, par son expérience, incarne la fragilité de l'équilibre dans nos vies et comment un événement inattendu peut entraîner une spirale descendante vers l'itinérance. L'accident de moto qui a bouleversé sa vie est un rappel brutal de l'imprévisibilité de la santé et de la sécurité. Mais l'accident en lui-même n'a pas été le seul élément dévastateur; les événements qui ont suivi ont également révélé les lacunes de nos systèmes de soutien en matière sociale et de santé, tant physique que mentale.

*« Avant, avant que ça arrive, j'étais une personne complètement normale. J'avais un travail en tant que soudeur-assembleur. Malheureusement, j'ai eu un accident de moto. Je faisais de la moto, et j'ai eu un accident de moto. Ça a changé ma vie, évidemment. Ma moto m'a écrasé, elle pesait 522 livres. Elle m'a écrasé, et j'ai eu des blessures à ma colonne vertébrale... »
- Lyne*

Ses propos détaillent non seulement les conséquences physiques de l'accident, mais aussi les « badluck » qui ont suivies. En effet, quelques temps après la perte de son emploi, Lyne a précipitamment quitté son logement car elle affirme que ce dernier était envahi par un parasite⁸. Un enchaînement de circonstances malheureuses qui ont rapidement déstabilisé une vie et mené Lyne à l'itinérance.

« Ça a pris à peu près 2 semaines. Un parasite est entré et ça l'a infecté. Ça a infecté le bois, mon ensemble de cuisine, mes chaises. C'était terrible. Je ne sais pas comment ça s'est

⁸ Lyne à ce sujet : « Mais c'est la vérité, c'est juste que les exterminateurs, ils n'ont pas été capables de déterminer lequel des bibites que c'est (...) Je dis pas de menteries, et c'est la vérité. Que le monde me croit ou ne me croit pas... »

propagé. C'est entré dans le lave-vaisselle, les conduites d'eau, partout. Même le réfrigérateur était touché, il y avait de l'eau. Puis, j'ai fini par quitter mon condo. J'ai pris ma sacoche, j'ai pris ma voiture, et je suis parti. » - Lyne

Cet événement illustre comment du jour au lendemain une personne peut se trouver en situation d'extrême vulnérabilité. Les circonstances entourant le départ de Lyne de son condo reflètent un aspect souvent négligé de l'itinérance : la solitude et l'isolement. Le fait qu'elle ait choisi de partir seule, sans rien emporter, souligne un sentiment profond d'abandon et d'isolement. Sa participation au documentaire lui permet non seulement de partager cette expérience, mais aussi de mettre en lumière les lacunes des systèmes de soutien, une question qu'elle considère essentielle pour sensibiliser le public.

4.1.3 - Criminalité et récidive

De son côté, Mike offre une perspective différente, où l'itinérance est étroitement liée à la criminalité et à l'incarcération. Ses propos ne sont pas seulement ceux d'une vie marquée par la récidive et l'incarcération, mais aussi ceux d'un échec systémique à réintégrer efficacement les anciens détenus dans la société. Les multiples peines d'emprisonnement depuis son adolescence témoignent d'un cycle de « porte tournante » où la prison devient une constante, une réalité presque inévitable, plutôt qu'une étape vers la réhabilitation.

« Au pénitencier ? Hey, j'ai fait 4 ou 5 sentences au fédéral, 36 au provincial. La première en 1980 en provincial, j'avais 16 ans en Ontario. Puis fédéral en 1982. J'étais un récidiviste à court terme. Moi c'est depuis 2014 que j'ai tombé itinérant. Quand je sortais du pénitencier, oui j'avais une maison de correction où aller, mais je m'y suis jamais présenté. » - Mike

Ce témoignage met en lumière les défis auxquels sont confrontés les individus cherchant à réintégrer la société après une incarcération, et comment l'absence de soutien adéquat peut les mener à l'itinérance. À travers le documentaire, il espère contribuer à une meilleure compréhension de ce cycle de marginalisation et à l'importance d'offrir des solutions durables pour briser cette spirale.

4.1.4 - Errance préexistante et aliénation familiale

Par ailleurs, Michelle révèle aussi que son errance a commencé dès son départ du foyer familial, soulignant une dépendance affective et une incapacité à vivre sans le soutien constant de ses proches,

ce qui l'a conduite à une série de choix et de situations difficiles. La normalisation de cette dépendance par sa famille, sans reconnaissance des signes avant-coureurs de son incapacité à vivre de manière autonome, a contribué à son cheminement vers une vie marquée par l'instabilité et finalement vers l'itinérance :

« Ouais c'est ça, tu sais, je ne savais pas vivre sans mes parents c'était impossible pour moi de vivre, enfin, sans mes parents parce qu'ils m'ont rendue un peu dépendante d'eux. Et je ne savais pas que j'étais dépendante d'eux. Mais je me rappelle les premières années-là, je voyageais Ste Calixte-Montréal. Mes parents habitaient Ste Calixte, c'était dans le nord de la ville dans le coin de Lanaudière et puis moi je voyageais ça en voiture parce que j'étais pas capable d'élever mes enfants toute seule. Je devais avoir mes parents avec moi absolument tous les jours. J'allais conduire mon conjoint du temps au travail à Mirabel, puis je m'en allais complètement à l'autre bout à Ste Calixte, parce que j'étais incapable de vivre seul avec mes enfants, incapables. Et ça, ça n'a pas été nommé et puis mes parents ils n'étaient pas plus, comment je pourrais dire « bah voyons Mimi comment ça se fait que tu fais ça ? », pour eux c'était normal. » - Michelle

Michelle décrit ainsi l'entrelacement complexe de facteurs personnels, relationnels, sociaux et économiques à l'origine de son errance. Sa lutte contre l'itinérance ne se limite pas à la recherche d'un logement, mais à la quête d'une stabilité qui lui a longtemps échappé.

Enfin, Daguy parle de l'itinérance comme d'une conséquence de l'aliénation familiale et d'une autonomie forcée. Son histoire d'errance depuis l'enfance, exacerbée par le rejet familial, montre comment l'itinérance peut souvent commencer par un sentiment d'appartenance brisé. Les voyages de Daguy, loin d'être de simples aventures, semblent être une quête pour trouver un lieu où il pourrait se sentir accepté et valorisé.

« Tout a commencé avec l'une de mes tantes qui me disait tout le temps : "Toi non, on ne veut pas te voir à la maison, va te promener un peu." Tout le temps va te promener. Et ça, même en hiver.

Tu te retrouves déjà avec des remarques difficiles quand tu es enfant, t'sais...

Mais j'allais à l'école à pied, et j'y allais quand même. J'ai traversé beaucoup d'épreuves très difficiles. En grandissant, j'ai voyagé, un peu comme un vol de phénix, j'ai fait beaucoup de voyages. » - Daguy

Daguy montre aussi que même avec du talent et une certaine réussite, la stabilité peut être éphémère sans un réseau de soutien solide. Son combat contre l'alcoolisme, couplé à son errance préexistante

et à la désillusion de ses amitiés de circonstances, soulignent encore une fois la solitude et l'isolement qui peuvent accompagner ceux qui luttent contre la dépendance et l'itinérance.

*« C'était situé au 1450 rue Sainte-Catherine. Je créais des œuvres et je dormais là-bas, j'avais tout l'espace nécessaire. J'avais un appartement au Rover aussi, les choses roulaient bien. J'ai beaucoup travaillé dans le domaine artistique, mais à un moment donné, j'ai commencé à boire. Parfois, je vendais mes œuvres pour acheter de la bière pour faire la fête. Je me suis rendu compte que mes amis n'étaient pas vraiment des amis, mais plutôt des connaissances. »
- Daguy*

De nouveau, l'absence de soutien familial et social peut conduire des individus vers l'itinérance, les laissant sans les ressources nécessaires pour maintenir une vie stable.

4.2 - Vie en itinérance

L'itinérance, dépeinte dans les témoignages de Michelle, Mike, Daguy et Lyne, est une expérience qui marque profondément et de manière indélébile l'individu. Elle transforme non seulement les réalités quotidiennes, mais également l'identité personnelle et la perception de soi. Lyne parle de l'itinérance comme d'une gravure éternelle en son être :

« Mais oui, ça a changé ma vie, bien sûr que ça a changé ma vie. Je vais toujours garder une cicatrice, toujours garder une cicatrice. » - Lyne

Cette transformation, à la fois physique et émotionnelle, est au cœur de leur engagement dans le documentaire, où les participant.e.s cherchent à exprimer la réalité brutale de leur quotidien tout en revendiquant leur dignité.

4.2.1 - Précarité

La vie dans la rue, telle que décrite par Michelle, Lyne, Mike et Daguy, est une lutte constante pour la survie, marquée par des défis quotidiens qui vont bien au-delà de la simple recherche d'un abri pour la nuit.

Ici, Michelle évoque avec honnêteté la lutte pour maintenir une hygiène personnelle, un aspect de la vie que beaucoup tiennent pour acquis. Elle décrit ses efforts de préparation dans des espaces publics, comme la place Dupuis, pour éviter d'être identifiée comme sans-abri, et de subir la

stigmatisation et l'exclusion sociale vécue par les personnes vivant dans la rue. La honte et l'humiliation qui accompagnent ces expériences quotidiennes sont des obstacles supplémentaires à surmonter, en plus des défis matériels de l'itinérance. Michelle illustre la détermination et l'ingéniosité nécessaires pour naviguer dans ces réalités, mais aussi la fatigue et le désespoir qui peuvent s'installer face à une lutte apparemment sans fin pour la dignité et la survie.

« Seulement moi, ça me... ça m'humilie parce que fallait avoir toute une présentation pour pouvoir être seulement dans une bibliothèque.

Moi je devais me préparer à la place Dupuis, qui est un grand centre d'achats et puis je me préparais là. Je me lavais là, je me maquillais là, je m'arrangeais pour avoir des beaux sacs de recyclage et puis faire en sorte que je n'étais pas vu comme une itinérante. Et puis c'était très difficile. L'été ça allait, mais l'hiver là, je t'avoue qu'avec les bottes quand on marche dans l'eau et puis tout ça, à un moment donné, il y a des senteurs nauséabondes. (...)

Alors tout ça, j'ai appelé ça des rondes de lait, chaque jour avait sa ronde de lait. Un peu comme le laitier du temps de y'a longtemps, il laissait ces pintes de lait ici et là, il avait une ronde, une route à faire. Et moi il y avait beaucoup d'itinérants qui me disaient la ronde à Michelle je la ferai jamais je la ferai jamais parce qu'elle était très très ardue, très longue, très fastidieuse. » - Michelle

Lyne, vivant dans sa voiture depuis la fuite de sa maison, met en exergue un autre aspect de l'itinérance : la vulnérabilité. Sa décision de cacher sa situation, de crainte d'être exposée à des dangers, montre la précarité constante et la peur qui accompagnent la vie dans l'ombre. Même dans sa voiture, un espace qui lui servait de refuge, elle restait exposée à l'insécurité illustrant l'absence de sécurité véritable sans un logement stable, et ce malgré la créativité nécessaire pour maintenir un minimum de sécurité et de vie privée.

« - Demandais-tu de l'aide ou t'exposais-tu parfois ?

- Non, j'ai toujours été cachée. Il ne fallait pas que les gens sachent que je dormais dans ma voiture. C'était trop dangereux.

- Te sentais-tu vulnérable ?

- Oui, bien sûr, mais j'étais chanceuse, car les vitres arrière de ma voiture étaient teintées en noir.

- La nuit, ça ne devait pas être très rassurant, j'imagine.

- Eh bien, je ne dormais pas beaucoup. Le seul moment où je dormais, c'était quand j'allais dans un hébergement. Même là-bas, mes vêtements étaient volés pendant la nuit.

(...) Eh bien, tu ne le vis pas bien évidemment. C'est une mise à nu totale. C'est pourquoi je ne voulais pas m'exposer et préférais me cacher. » - Lyne

Et cette vulnérabilité intrinsèque à l'itinérance va parfois demeurer même une fois sortie de la rue. Le témoignage de Lyne sur la précarité persistante souligne un point crucial : malgré les avancées personnelles et les opportunités de transformation offertes, les réalités de l'itinérance et les défis associés restent omniprésents.

« Mais on est toujours aux aguets, de peur. On a peur de retourner là (la rue). Parce que comme hier (aux Maisons de l'Ancre), ils étaient là : "Assieds-toi." Je me levais pour sortir du bureau, et elle me dit : "Assieds-toi, sinon tu vas avoir une lettre." Tu vois, les menaces, encore toujours les menaces. Ils te font des menaces. Il n'y a pas de sécurité. Il n'y a rien d'acquis, tu sais. Donc la peur d'être de la rue est toujours là, parce qu'ils me la font ressentir une fois de temps en temps. » - Lyne

Mike décrit quant à lui la rue comme un lieu de solidarité, mais aussi de prédation, où les relations peuvent être à la fois source de soutien et de vulnérabilité. Son histoire révèle l'ambivalence des relations sociales parmi les personnes en situation d'itinérance, où la confiance peut être à la fois salvatrice et dangereuse. Le vol de son chèque de pension par une connaissance montre comment la précarité peut pousser à des actes de désespoir, soulignant la fine ligne entre soutien et survie individuelle.

« Oui, j'ai eu un logement sur l'hôtel de ville et René Lévesque. C'est ici que j'ai eu un logement. Pis j'ai invité un gars qui était avec mon ex-femme, mon ex-blonde, enfin la mère de mes enfants. Ce n'était pas ma femme donc je vais dire la mère de mes enfants. Elle l'a mis sur la rue, il était sur la rue, il faisait froid, j'ai dit : « non non, viens coucher chez moi ». Il est resté bien 2 mois, 3 mois. Il m'a tout vidé, il a volé mon chèque (pension). Alors je ne pouvais pas payer le loyer. À l'époque j'ai reçu mon chèque, et il me dit : « je peux encaisser ton chèque à ta place », et puis il a gardé l'argent, il est jamais revenu. Ça faisait deux trois mois que je l'hébergeais avec moi. À ce moment-là, je ne pouvais pas encaisser mon chèque parce que je n'avais pas de carte d'identité, je sortais du pénitencier. » - Mike

À travers cet extrait d'interview, Daguy aborde l'itinérance en mettant en lumière la dureté et la complexité de la vie dans la rue, ainsi que les multiples défis auxquels les personnes sans-abri sont confrontées. Il parle d'une réalité crue et souvent cachée, soulignant que les difficultés de la vie sont inévitables et omniprésentes, et que la situation semble même empirer. Sa référence à « voir des merdes partout » et à une réalité pire qu'il ne l'imaginait pointe vers une détérioration des conditions

sociales et une augmentation des problèmes liés à la pauvreté, à la drogue, et à la violence, comme en témoignent les meurtres dont il mentionne avoir été témoin.

« J'ai vu toutes sortes de choses à faire, et je n'arrête pas d'en voir. Qu'est-ce qui se passe ? La vie est de plus en plus difficile. En ce moment, je vois des merdes partout, c'est encore pire que ce que je pensais. La réalité, on essaie de s'en cacher, mais en fait, tu ne peux pas, tu la vois partout. C'est ça qui se passe, que c'est encore pire, mais le pire là, c'est ce qui va nous arriver ! C'est bon de rire, mais même le système va... on va être détruits, on va être détruits, un système va être... je ne sais pas ce qu'on va avoir, des gendarmes aux alentours... écrasés par le système. (...) on se croirait dans le temps de la troisième guerre mondiale qui est dans le silence. Puis j'ai passé à Pie-IX en venant ici, j'ai vu deux meurtres, ça s'est fait tirer, règlement de compte et tout ça, entre autres à cause de la drogue, toutes ces affaires-là. Et la madame que tu as vu là dans le documentaire, mais elle est morte à cause de la drogue, elle est morte. En tout cas, j'avais hâte de montrer la chandelle, c'était ça, ça voulait tout dire : la fragilité. » - Daguy

Michelle partage avec précision les rigueurs de la vie quotidienne dans la rue. Elle décrit le cycle incessant de la survie, des efforts pour maintenir une apparence normale malgré les difficultés, et l'humiliation ressentie lorsqu'elle était chassée des lieux publics. Mike, Daguy et Lyne, partagent des réalités similaires, où les défis quotidiens sont constants, allant de la recherche d'un abri à la lutte pour la dignité et le respect et la sécurité. Chacun de leurs témoignages mettent en relief la précarité vécue.

4.2.2 - Les effets

Ici Lyne partage une expérience intime et qui touche à l'essence même de son humanité. Ses mots témoignent de son sentiment d'impureté et de la violation profonde de son être, résultat de son exposition à la rue. L'image qu'elle décrit, celle d'une femme réduite à changer sa serviette sanitaire dans des conditions déplorables, est une manifestation brutale de la perte de dignité et de la déshumanisation que la rue peut infliger. Ce tableau d'humiliation et de précarité extrême ne cherche pas à choquer; il vise à communiquer l'intensité de la douleur émotionnelle ressentie par ceux qui sont témoins ou victimes de telles situations :

« Mais j'ai été salie par la rue. Je ne sais pas si tu comprends, moi, c'est comme ça que je le vois.

Par contre, le visuel (en documentaire), tu vois des choses qui viennent te faire mal, tu vois des choses que tu tournes la tête quand tu les vois, tu sais, ça fait mal, ça vient chercher ton... (...)

- Qu'est-ce que tu veux dire par "quand tu tournes la tête, ça fait mal" ?

- Je veux dire que si tu vois une fille, par exemple, qui est en train de changer sa serviette sanitaire avec une vieille guenille sale, les gens vont dire "câche" et vous tournez la tête, tu comprends ce que je veux dire ? » - Lyne

Lyne décrit le manque de contrôle sur ce qui lui est arrivé, ce désespoir avec lequel elle s'est débattue, soulignant la fragilité des individus face à des circonstances auxquelles personne n'est préparé à faire face.

Michelle et Lyne partagent des expériences similaires d'isolement et de solitude, précisant comment l'itinérance peut conduire à une rupture des liens sociaux. Au cœur de la détresse émotionnelle, ces femmes font face non seulement à la perte de leur foyer, mais aussi à celle de leurs proches. La précarité inhérente à l'itinérance impose des obstacles supplémentaires dans le maintien de liens sociaux et familiaux. L'expérience de Lyne est particulièrement éloquent à cet égard ; le deuil familial s'accompagne d'un isolement et d'une incompréhension qui ajoutent à la peine la douleur de l'exclusion :

« - Non, je n'avais personne, car ma famille vivait à Mascouche. (...) On ne se parle plus, je ne sais même pas pourquoi (...) lorsque mon frère est décédé en janvier, j'ai dû m'occuper des arrangements funéraires. Au salon funéraire, aucun de mes frères ne m'a parlé, et je ne sais même pas pourquoi. » - Lyne

Michelle, de son côté, se retrouve prise dans un cercle vicieux de culpabilité et de précarité. Sa décision de se séparer de ses enfants, bien que douloureuse, révèle une lucidité poignante et un sacrifice maternel poussé à l'extrême. Son itinérance est une toile de fond à un drame familial où chaque fil rompu marque une perte, une cicatrice dans son histoire personnelle :

« Puis avec plusieurs difficultés émotives, perte d'emploi, perte des enfants, perte des conjoints... J'ai 2 enfants de pères différents donc j'ai perdu les 2 enfants parce que c'est un choix. Je trouvais que j'étais pas assez une bonne mère. Puis je n'avais pas les moyens financiers aussi de garder les enfants donc c'était pas simple. » - Michelle

Par ailleurs, la santé mentale apparaît comme un thème récurrent lorsqu'il s'agit d'itinérance. Autant Michelle que Lyne ou Daguy, soulignent à plusieurs reprises combien les problèmes de santé mentale

sont des lames à deux tranchants. Ils peuvent comme l'explique Michelle, amener à l'itinérance mais sont par la suite aussi exacerbés par cette dernière. Ils décrivent la difficulté de maintenir une stabilité, lorsque l'on est confronté à l'incertitude quotidienne et au manque de soutien social. Cela peut se manifester par des troubles du sommeil et un stress accru, qui à leur tour peuvent créer ou aggraver des problèmes psychologiques préexistants.

« C'est que bien souvent l'itinérance, qui vient de l'itinérance cachée, que c'est la femme qui est en santé mentale, qui est pas encore... qui s'admet pas vaincue et qui est névrosée légèrement puis, qui s'en va « psychoser » puis, ainsi de suite et qui fait en sorte que après ça, elle peut tomber dans la rue. » - Michelle

Bien qu'il vive lui-même dans la précarité, Daguy ne se lamente pas sur son sort ; au contraire, c'est la situation des autres qui l'inquiète.

« Tu sais, les gens se font abuser, je vais dans des endroits où les gens se font jeter dehors, et pour ce qui est de la santé mentale, ils ne savent même pas comment ils en sont arrivés là. (...) Les gens qui sont naïfs sont comme des fourmis, ils vont là où on les envoie, à la fin de la journée, ils ne savent même pas où ils en sont. » - Daguy

Depuis sa sortie de prison et donc le début de son itinérance en 2014, Mike a connu un changement marquant dans sa façon de se rapporter aux autres, évoluant de l'agressivité et de la méfiance vers une attitude d'ouverture et de bienveillance. Sa transformation se reflète dans sa nouvelle approche des rencontres quotidiennes :

« Quand je suis tombé dans l'itinérance, dans les premiers temps, j'étais un gars plus agressif. Maintenant, le monde me reconnaît. Moi, si tu ne me regardes pas, je vais te faire un sourire, je vais te dire bonjour pareil. Avant, je ne m'exprimais pas devant les gens. Maintenant, il y a quelqu'un qui passe, je vais lui dire bonjour, je lui souhaite une belle journée, et il va se retourner "Ah" ». - Mike

Ces mots témoignent d'une transformation surprenante où la rue est devenue un espace de liberté et d'expression humaine, en opposition avec la dureté et l'isolement du pénitencier. Mike trouve dans la rue une forme de bien-être qui lui était inconnue en prison, et malgré le chaos apparent de sa situation, il y cherche et y trouve des moments de paix intérieure et de dignité humaine.

Les effets de l'itinérance sur l'identité et la santé mentale sont profonds, comme en témoignent Lyne, Michelle, Mike et Daguy. En participant au documentaire, ils souhaitent montrer comment cette réalité quotidienne affecte non seulement leur bien-être, mais aussi leur manière d'interagir avec le monde.

4.2.3 - Résilience

Tous ces propos illustrent la capacité de résistance face aux épreuves vécues, chaque personne interviewée ayant dû trouver sa propre manière de surmonter les obstacles et continuer d'avancer.

Michelle par les phrases qui suivent, m'a dressé un portrait clair de sa vie en itinérance. J'ai pu ressentir cette lutte constante, cette résilience pour survivre et avancer coûte que coûte. La privation d'espace intime, le manque de sommeil, le rejet constant, voilà ce qui martèle la vie des personnes itinérantes comme Michelle :

« J'ai été 10 ans dans la rue, 10 ans dans la rue et dans les maisons d'hébergement aussi, j'ai fait du « in and out » un peu et puis j'ai connu dormir dehors par des froids de loup là des froids ... et puis je me réveillais au 10 min, je me tournais de bord sur les bancs de parc, ainsi de suite. J'allais prendre des cafés vers 2-3 h de la nuit chez Starbucks sur Sainte-Catherine et puis je dormais aussitôt que je ressentais la chaleur dans le café, je m'évanouissais quasiment de fatigue. J'étais épuisée, je dormais avec mon café dans les mains et puis on m'avisait « il faut sortir il faut que tu sortes tu peux pas dormir ici », et ainsi de suite. » - Michelle

Par ces derniers mots « ainsi de suite », Michelle témoigne d'une certaine résignation et en même temps une totale résilience face à la situation qu'elle vivait. C'était comme cela, elle faisait avec, mais n'a jamais arrêté de se battre pour survivre.

Et malgré l'adversité, ces personnes ont le désir de rester dignes, d'avancer à travers les malheurs, ou « les bad-luck » comme dirait Lyne. Même si cela nécessite une transformation :

« Tu essaies de te forger une carapace pour que cela ne t'atteigne pas. » - Lyne

En effet, Daguy présente son expérience de l'itinérance non seulement comme une série d'épreuves, mais aussi comme un style de vie imposé, marqué par une adaptation permanente à des besoins immédiats. Il partage sans détour :

« J'ai vécu dans les bois, j'ai survécu. » - Daguy

Cette affirmation capture l'essence de son quotidien, fait de résilience face aux défis constants. Il exprime une certaine appréciation pour les conditions difficiles, illustrée par un attrait de couchage inhabituel :

« En ce moment, j'habite sur le plancher, j'adore dormir sur le granit. J'ai un petit matelas, mais je dors sur le granit. Le problème, c'est les saisons, en hiver, c'est plus compliqué. J'aime dormir dehors, c'est bizarre, mais c'est comme ça. » - Daguy

Cette citation révèle sa capacité à s'adapter et à trouver du confort dans l'inconfort, bien que les rigueurs de l'hiver compliquent sa situation déjà précaire.

Mais Daguy, à travers son parcours en itinérance, a aussi trouvé dans l'art, qui a toujours fait partie de lui, un moyen d'expression essentiel qui lui a permis de tisser un lien avec le monde extérieur. Son engagement dans le domaine artistique, reflète une recherche de signification dans un quotidien souvent marqué par l'adversité :

« Ouais, j'ai créé pas mal d'œuvres d'art. La plus grande que j'ai vendue, c'était quand j'étais à la station C. (...) Je chantais en français, même si personne ne comprenait rien. Au début, j'étais figé, puis après, j'ai chanté ma chanson "Dame de cristal". En plus de la peinture, je fais de la musique, je compose et j'écris les chansons (Là, Daguy me fredonne la chanson qu'il a composée). » - Daguy

Ces mots évoquent l'importance de la création dans sa vie, un mélange de peinture et de musique qui lui permet de transcender son quotidien. Et au fil des années, Daguy observe un changement personnel profond, lié à son engagement dans l'art et à une réduction de sa consommation d'alcool :

« Bah, je vais te dire, j'ai l'impression d'avoir rajeuni, je me sens beaucoup plus jeune qu'à l'époque. J'étais dans le move. Aujourd'hui, quand mon frère me demande de prendre 10 pièces de bière, je dis prends-les, mais moi, je n'en prends pas. » - Daguy

Cette évolution montre comment, malgré les années difficiles, il parvient à se renouveler et à trouver une nouvelle jeunesse à travers l'art et des choix de vie plus sains.

Daguy, à travers son témoignage, illustre une quête de dignité et d'humanité au sein d'une existence marquée par l'adversité. Son histoire est un mélange de résilience, d'adaptation, et d'une recherche incessante de beauté et de sens à travers l'art, dans un monde souvent indifférent à sa condition.

L'itinérance, loin de signifier une fin en soi, peut parfois devenir le terreau fertile d'où jaillit une expression artistique brute et sincère. Les propos de certaines personnes interviewées révèlent comment l'art peut devenir une bouée de sauvetage émotionnelle, un canal pour transformer les épreuves en quelque chose de tangible et de constructif, un moyen d'expression, de résilience et d'affirmation de soi.

Lyne, par exemple, est pastelliste et organisatrice d'exposition artistique. Son organisation, « L'envol » aide les personnes en manque de visibilité et qui désirent exposer, à le faire. Comme elle aime le dire, elle les aide à prendre leur envol :

« (...) parce que je cherche des artistes. Là, la prochaine exposition que j'organise, c'est pour le mois de février, à la mi-février. Oui, ça va arriver vite. J'ai des gens à recruter, oui, d'autres artistes. Moi, j'en aurais besoin de 4 ou 5 personnes, des peintres, des sculpteurs, des pastellistes, des photographes. Pas forcément des gens qui ont connu la rue, ça peut être n'importe qui. » - Lyne

Ainsi, l'expérience de l'itinérance, telle que vécue par Michelle, Lyne, Mike, et Daguy, est profondément marquée par la précarité, l'isolement, et la lutte quotidienne pour la survie et la dignité. Ces réalités complexes façonnent également leur relation au monde qui les entoure, influençant leur manière de se rendre visibles ou invisibles aux yeux de la société. En effet, pour ces personnes, l'itinérance n'est pas seulement une question de survie physique, mais aussi une question de gestion de leur visibilité. Malgré les difficultés, chacun des participant.e.s fait preuve de résilience. Le documentaire leur permet de mettre en lumière cette force, en réaffirmant leur capacité à surmonter les obstacles, un message d'espoir qu'ils veulent partager avec un public plus large.

4.3 - Visibilité

Certaines personnes, comme Michelle et Mike, ressentent le besoin de se faire voir pour affirmer leur existence et revendiquer leur place dans un monde qui les ignore souvent. D'autres, comme Lyne, préfèrent l'itinérance cachée pour se protéger des regards jugés intrusifs ou hostiles. Cette dualité entre le besoin d'être vu et la peur de l'exposition traduit une tension constante entre le désir d'intégration sociale et la crainte de la stigmatisation. Ainsi, les personnes en situation d'itinérance

naviguent entre ces deux pôles de la visibilité, cherchant à redéfinir leur image aux yeux de la société tout en gérant les risques d'être perçues de manière négative.

Cette tension entre visibilité et invisibilité est au cœur de leur expérience quotidienne et éclaire leur participation aux documentaires, où elles cherchent non seulement à être vues, mais à être vues différemment. La visibilité devient ainsi un enjeu crucial, à la fois stratégique et symbolique, qui va bien au-delà de la simple présence physique dans l'espace public.

L'expérience de la visibilité entre personnes itinérantes et avec le reste de la société est donc souvent marquée par des interactions complexes, où la reconnaissance peut être, à la fois source de soutien et de vulnérabilité. Ainsi, le documentaire joue un rôle central dans le processus de visibilité. Pour Michelle, Mike, Lyne et Daguy, il s'agit de se réapproprier leur image, de se réinscrire dans l'espace public et de contester certaines perceptions sociales qui souvent les invisibilisent.

4.3.1 - La visibilité dans la vie quotidienne

Michelle apporte une perspective riche et nuancée sur la notion de visibilité dans l'itinérance. Sa description de la vie quotidienne est marquée par une dualité saisissante. Il lui arrive de vivre des moments d'interaction avec d'autres personnes en situation d'itinérance, les fêtards du village gai, ou les passants curieux ...

« La visibilité là c'était quasiment trippant que je la vivais seulement qu'avec les itinérants ou les garçons qui venaient fêter la fin de semaine dans le village gai ou les femmes aussi elle portait un intérêt. Parce que on était un comme un peu glauque on peut le dire, puis entre nous on se visualise on se fait ça là, c'est très sec là, mais on sait qu'on est sur son territoire ⁹on sait que on peut pas quêter à cette place-là. » - Michelle

... mais aussi des périodes d'isolement profond où elle se sent complètement ignorée, comme lorsqu'elle se baigne dans une fontaine publique sans attirer l'attention. Par cet acte de vulnérabilité extrême, Michelle dépeint un spectre de visibilité qui oscille entre l'affirmation de l'existence et l'invisibilité sociale.

⁹ Zones spécifiques qu'occupent ou revendiquent les personnes itinérantes pour des activités personnelles ou collectives. Cela comprend des emplacements pour se reposer, des lieux de rassemblement, ou des secteurs pour acquérir des biens et services essentiels.

« - Tu sais les gens ils ont pas de conscience des difficultés de, de qu'est-ce qu'il y a à l'arrière de la personne, l'autre type de visibilité et tu sais moi je me baignais dans les fontaines, tu sais les fontaines dans un parc, je me baignais là-dedans littéralement. Y a pas personne qui me disait quoi que ce soit. Ils me disaient pas « Madame vous devriez pas faire ça » ou « Madame l'eau est bonne ? ». Ils me disaient pas à rien, que dalle. C'est comme si j'existais même pas, puis j'y allais tout habillé là !

- Tu le faisais pour attirer l'attention ou parce que tu en avais besoin ?

- Bah j'en avais besoin, mais les deux je te dirai les deux. J'aurais aimé que quelqu'un dise « Binh que fais-tu là ? » et je dirais « Bah je me lave, en même temps je prends de l'eau fraîche, il fait chaud et puis l'eau est pas pire tu sais. » Fait que je leur aurais dit, ça aurait peut-être amené la conversation « T'as-tu faim, tu veux-tu quelque chose ? », « Ah oui il y a des hotdogs juste au coin de la rue ici, j'ai faim veux-tu m'en donner des hotdogs s'il te plaît ? ». - Michelle

Son désir d'être reconnue, d'engager des conversations, et d'exprimer ses besoins fondamentaux dans des gestes apparemment simples, révèle la soif d'humanité qui persiste même dans les situations de grande précarité.

« Moi je veux apparaître et là j'ai des moments où est-ce que je froissais les gens. Admettons que quelqu'un était joyeux, qui chantait, admettons, sur René Lévesque il y avait une femme qui chantait. Binh moi j'ai dit « tu chantes mal » j'ai, j'ai, je sais pas pourquoi j'ai j'ai sorti ça. C'est pas mon comportement d'habitude. J'avais envie de faire un « statement » tu sais, dire quelque chose à quelqu'un; je suis là là. Elle s'est levée, c'était une itinérante elle-même, elle s'est levée et elle m'a donné un bon coup de poing sur la gueule. Ça fait mal et ça fait mal à l'ego et j'ai pleuré puis en même temps j'étais contente que j'ai dit j'existe. C'est fou là, ça va jusque là ! C'est ça, puis j'étais contente parce que j'avais eu mal, mais pas si mal que ça c'est plus comme l'ego et puis en même temps ça faisait je suis là, ils vont savoir comment je m'appelle, quand j'aime pas quelque chose je le dis. C'était une affirmation oui » - Michelle

La réaction violente à son commentaire audacieux n'est pas seulement une expérience douloureuse; c'est une validation paradoxale de son existence, un moment où la visibilité devient tangible, même au prix de la douleur physique et émotionnelle.

Michelle m'a également confié que son besoin d'apparaître aux yeux des gens a parfois été si fort qu'il serait une des causes de sa transformation physique :

« Je paraissais pas, j'apparaissais pas même à la grosseur et au poids que j'étais. Je pense... c'est pour ça que j'ai pris du poids pour dire « Youhou j'existe » ». - Michelle

Daguy souligne lui, le rôle vital des espaces communautaires, des lieux où il est connu pour son art. Il y trouve ainsi un soutien et une plateforme pour s'exprimer :

« À Spectre de rue, j'y allais pour les dessins, pas pour la drogue, pour les dessins. » - Daguy

Ces lieux lui offrent non seulement un refuge mais aussi une reconnaissance et un sentiment d'appartenance, essentiels à sa survie et à son bien-être émotionnel.

4.3.2 - Relations et réseaux sociaux : besoins et difficultés

Lyne révèle aussi la complexité des interactions entre personnes itinérantes, soulignant que des conflits interpersonnels, tels que les intimidations qu'elle a vécues avec d'autres femmes, peuvent émerger malgré des circonstances de vie partagées :

*« (...) je n'avais pas beaucoup d'amis. Je suis une personne solitaire. Lorsque je voyageais à moto, je voyageais seule
(...) J'ai travaillé pendant 20 ans avec des hommes, alors être avec des femmes a été très difficile. La jalousie, l'intimidation, les commérages dans le dos tout le temps... Ils m'ont menacé de me raser la tête, ces femmes qui ne m'aimaient pas du tout. » - Lyne*

En opposition, Mike explique sa recherche d'humanité et de connections authentiques, un contraste frappant avec l'isolement et l'hostilité du milieu carcéral. Sa démarche est teintée d'humour et d'autodérision, comme lorsqu'il se compare à une "rock star" pour illustrer sa quête d'attention et de reconnaissance :

« (...) Maintenant, s'il y a quelqu'un qui ne me regarde pas : « Oh, pourquoi il ne me regarde pas, celui-là, je suis une rock star pourtant, ahahah ». » - Mike

Il souligne l'importance de ces interactions positives comme moyen de rétablir le lien social, illustrant comment des gestes apparemment simples peuvent être lourds de sens. Pour Mike, ces échanges sont une manière de montrer qu'il est toujours là, toujours humain, malgré les préjugés et les obstacles.

Mike, donne un témoignage plein d'espoir sur l'évolution de sa relation à la visibilité sociale et à l'interaction humaine, soulignant une transition profonde dans son parcours personnel.

« Savais-tu moi, j'étais à la porte du Dollarama pendant 4 ans de temps à quêter, « bonjour madame, bonjour », jamais j'ai demandé un sou à personne, « bonjour madame, bonjour monsieur », j'ouvrais la porte, ils me donnaient ce qu'ils voulaient. Moi je donnais un sourire, je faisais rire, j'étais bien. (...)

Ouais, le meilleur revenu, c'est ça, un sourire, la chaleur humaine. Mais là, je m'en viens vieux, ça a changé les choses, je vois les gens différemment. » - Mike

Cette expérience le conduit à une prise de conscience : le véritable revenu ne se mesure pas en pièces de monnaie, mais dans les échanges humains, les sourires partagés, et la capacité à faire rire les gens. Avec le temps et l'âge, sa perspective continue d'évoluer. La vieillesse lui apporte une nouvelle façon de voir et de comprendre le monde autour de lui. Il passe d'une posture défensive, conditionnée par les années d'incarcération et de survie dans des conditions précaires, à une approche plus ouverte et accueillante de la vie sociale.

4.3.3 - Ambivalence de la visibilité

La visibilité pour les personnes vivant en l'itinérance est une question complexe et pleine de nuances, oscillant entre le désir d'être reconnu et valorisé en tant qu'individu et la peur d'être stigmatisé et jugé par la société. Cette tension est particulièrement palpable dans leur quotidien, et amène à naviguer constamment entre le besoin d'intégration sociale et le désir de se soustraire aux regards scrutateurs et souvent dévalorisants des personnes présentes dans l'espace public.

Lyne, à travers son témoignage, révèle le côté effrayant de la visibilité. Elle partage ouvertement la honte et le malaise qu'elle éprouvait face au regard des autres lorsqu'elle se trouvait dans des espaces publics. C'est pour cela qu'elle préférerait rester cachée :

« La plupart du temps, je me cachais. Je ne voulais pas qu'on me voie. Je roulais avec ma voiture la plupart du temps. C'est ce qu'on appelle l'itinérance cachée. » - Lyne

Pour elle, être vue n'était pas simplement une question de visibilité physique, mais une expérience de vulnérabilité, une sorte de déshabillage émotionnel qui l'exposait aux préjugés et aux idées préconçues que la société entretient sur l'itinérance.

Et même aujourd'hui, en partageant sa difficulté à révéler certaines parties de son passé, Lyne qui n'est plus en situation d'itinérance, souligne une fois de plus la vulnérabilité inhérente au processus de visibilisation. Même si témoigner est important, révéler son passé reste pour elle un acte risqué :

« J'ai pas peur de le dire que j'ai été itinérante. Sauf que c'est un risque que je prends quand je dis que j'ai été itinérante. C'est un gros risque parce que les gens comprennent pas. Parce qu'ils disent : « Oh, c'est une moins que rien, elle ne voulait pas travailler, elle s'est pogné le

cul, elle ne voulait pas rien faire de sa vie. » Les gens, ils jugent vite comme ça ! Toujours, il y aura toujours un côté de moi qui restera caché. » - Lyne

Mike admet également la difficulté de trouver sa place après la prison et la gêne provoquée par le regard jugeur des gens par rapport à sa situation de sans-abris. Toutefois, il reconnaît aujourd'hui la rue comme un espace où il se sent mieux comparé au pénitencier, et ce malgré les défis inhérents à l'itinérance. Il explique :

*« Pas me regarder, pas me juger. Comme : "regarde l'itinérant, regarde là". Ils ne me regardaient pas, pas de sourire, rien. Là, je me sentais sale. Ils jugeaient (...) J'étais dur ! Quand je suis sorti en 2014 du pénitencier, je me méfiais du monde. Dans ma tête, je disais : « Fuck you » !
(...) Non, moi je cherche de l'amour. Hey, au pénitencier, quand tu vas en face d'eux, personne ne souriait. Tu vois du monde se faire poignarder, se faire tuer. J'étais froid, mais quand j'arrive dans la rue, je dis : "Bonjour madame, bonjour monsieur, passez une très belle journée". » - Mike*

Cette évolution indique un passage de l'isolement à l'ouverture. Ouverture qui a permis d'accepter la visibilité comme quelque chose de positif une fois la peur du jugement dépassée.

4.3.4 - La reconnaissance

À l'inverse de ces regards qui condamnent ou de l'ignorance qui méprise, Michelle, appelle à une forme de reconnaissance humaine. Un geste simple, comme saluer quelqu'un qui quête, peut sembler insignifiant, toutefois, il peut représenter un certain réconfort pour ceux qui se sentent invisibles. Cette action va au-delà de la simple politesse; elle est une affirmation de l'existence et de la dignité de l'autre.

« ... mais quand ils quêtent les gens, c'est correct ! Vous autres vous pensez qu'il va aller se saouler avec vos 5 pièces, c'est vos affaires de penser comme ça. Mais dites-lui au moins, de grâce, « bonjour » en le regardant dans les yeux, c'est important de dire, de reconnaître, tu es là je te vois je te vois et puis je te fais un vrai Bonjour souriant. » - Michelle

Michelle qui a dans le passé souffert de ce manque de considération explique et donne l'exemple de ce petit geste d'humanité accessible même lorsque l'on n'a rien d'autre à donner.

De même, Mike partage une perspective où la visibilité devient un vecteur de solidarité entre personnes itinérantes. Les échanges de salutations qu'il décrit ne sont pas de simples interactions ;

ils représentent un maillage social, une affirmation de dignité au sein d'un groupe souvent marginalisé. Ces moments de connexion soulignent ici l'importance de la visibilité non pas comme un fardeau, mais comme une opportunité de construire des liens de soutien et d'entraide :

"Je vois des gens que j'ai déjà vus, je dis : « je te connais ! », des gars, des filles, tout le monde, je donne des câlins." - Mike

Dans une dimension plus personnelle, Daguy trouve une reconnaissance et une forme d'existence sociale à travers son art. Il a même réussi à vendre certaines de ses œuvres, y compris une de ses plus grandes créations à l'Usine C, ce qui témoigne de la reconnaissance de son talent et confère une visibilité à son travail. Par ailleurs, Daguy n'arrête jamais de créer. En effet les centres de jour où il a l'opportunité de pratiquer, sont pleins de ses œuvres, en attente d'être soit finies, soit exposées ou sont alors simplement là... Bien que cette visibilité lui apporte une certaine reconnaissance pour son talent, elle peut aussi le rendre vulnérable aux préjugés et aux stéréotypes associés à l'itinérance.

4.4 - Le documentaire

C'est ici que le documentaire entre en jeu comme une extension de cette quête de visibilité. Pour les personnes en situation d'itinérance, la participation à un documentaire ne se limite pas à être filmées ; elle constitue aussi un moyen de contrôler la manière dont elles sont vues, d'influencer le discours sur l'itinérance, et de sensibiliser le public à leur réalité. En partageant leur histoire à travers un film documentaire, elles cherchent à démystifier les préjugés, à humaniser leur condition, et à revendiquer leur existence avec dignité.

Ainsi, leur participation devient une manière stratégique d'utiliser la visibilité pour transformer leur expérience personnelle en un message collectif et politique. Elle permet non seulement de redéfinir leur identité, mais aussi de faire entendre leur voix sur une plateforme qui a le potentiel d'atteindre un public plus large et de provoquer des changements sociétaux. Les participant.e.s cherchent ainsi à transformer leur invisibilité en une force pour défendre leurs droits et sensibiliser le public.

4.4.1 - Perceptions ultérieures, attentes et motivations de participer

L'implication d'une personne en tant que sujet dans un documentaire est souvent conditionnée par ses interactions préalables avec ce type de film, qui façonnent sa perception et incitent à y contribuer. La vision de Michelle sur le cinéma documentaire a significativement évolué depuis sa participation à l'un d'entre eux. Auparavant, elle percevait ce genre avec une certaine aversion, estimant que les sujets abordés lui procuraient un sentiment de culpabilité : elle ne souhaitait pas être confrontée à l'impact négatif de ses actions sur la planète ou sur le tissu social. Pour elle, les documentaires étaient une source de remise en question inconfortable, un miroir renvoyant une image d'elle-même et de la société qu'elle préférait éviter. Michelle exprime une préférence pour les divertissements qui permettent l'évasion, comme les journaux à sensation ou les films de fiction, qui l'éloignent des réalités parfois difficiles de la vie et des responsabilités personnelles. Elle évoque le fait de se plonger dans l'irréel comme un moyen de s'affranchir des lourdes connaissances de ce qu'elle sait, ignore, ou devrait savoir, et ainsi de s'octroyer une pause mentale.

« Oh bah ça je peux en parler moi là le documentaire curieusement j'aimais pas ça du tout du tout j'aimais pas ça parce que, premièrement les sujets je trouvais ça culpabilisant. Tu sais, personnellement à l'intérieur de moi, moi je veux pas voir que je fais du tort à la planète je veux pas voir que je fais du tort socialement ça me tente pas de me voir. Tu me comprends-tu ? Puis je préfère bien mieux voir un journal à sensation je veux dire bon Ok il y a quelqu'un qui a tué quelqu'un mais moi j'ai pas faite cette chose là et puis ainsi de suite. Et puis ça va bien là, on parle un peu de la planète et puis c'est tout on peut passer et aller jouer aux mots croisés. Et puis c'est tout, mais entre regarder un film où je tombe dans l'irréel bah j'aimais bien mieux visionner un film pour me rendre un peu zinzin de tout ce que je sais de tout ce que je sais pas et de tout ce que je devrais savoir.

Et le documentaire me met en situation en position de de raisonnement, de prise de position, de capitulation aussi devant des faits aussi évidents aussi craquants que ça puisse paraître. Fait que c'est sûr que là j'ai un esprit différent et puis là c'est sûr que j'écoute quand même encore des films mais je m'attarde maintenant à regarder des documentaires. Certains documentaires, je les ai regardés de ceux qui sont déjà commercialisés là comme « La Pieuvre ». Les affaires sous-marines j'aime bien ça, « Bleu » ou une autre affaire en tout cas je les ai pas vues des centaines de fois comme les films mais assurément que maintenant j'ai un très grand respect que je n'avais pas avant » - Michelle

Sa participation au documentaire semble ainsi avoir initié une transformation dans sa perception. Elle commence à reconnaître la valeur de se confronter aux vérités que les documentaires révèlent, même si cela implique de se remettre en question et d'admettre des réalités inconfortables. Cette prise de

conscience l'a amenée à réévaluer son rapport aux documentaires, leur accordant désormais un respect qu'elle ne leur octroyait pas auparavant.

A contrario Lyne ne mentionne pas spécifiquement si elle avait l'habitude de regarder des documentaires avant sa participation, mais son désir de participer semble motivé par une intention d'impacter un auditoire, suggérant une certaine appréciation préalable pour le format documentaire comme moyen de communication.

« - Avais-tu déjà vu d'autres documentaires sur l'itinérance ?

- Je l'avais vu, celui de ces deux gars-là, comment il s'appelle... l'année passée, pas l'année passée, il y a 2 ans, quand j'ai fait ma première exposition... le Rapsim. Ouais, ils avaient fait un documentaire sur l'itinérance aussi. C'est plusieurs capsules avec plusieurs personnes, et il y a Michelle, Michelle, elle parle aussi là.

(...) Un documentaire, tu racontes ta vie, et puis c'est pas long, tu sais. Je dirais que ça a plus d'impact qu'une signature. Tu sais, 10 000 signatures ou 50 000 signatures. Je dirais, selon moi, ça a plus d'impact. » - Lyne

Sur une note similaire, l'expérience de Mike avec les documentaires, avant sa participation, reflète une relation occasionnelle et pragmatique avec le genre. Sa familiarité avec les documentaires ne semble pas être guidée par un intérêt spécifique ou une préférence marquée, mais plutôt par un intérêt passager pour des sujets qui captent son attention de manière spontanée.

« - Et avant t'en avais écouté des documentaires ?

- Oui, j'ai déjà écouté des documentaires.

- Et qu'est-ce que tu en pensais du format ?

- J'ai jamais pensé à ça... (...) je ne regardais pas, enfin, des fois, quand je voyais des documentaires qui m'intéressaient, je regardais... » - Mike

Enfin, tout aussi assuré mais en opposition avec l'avis de Michelle, Daguy exprime clairement son intérêt pour les documentaires, affirmant qu'il aime « vraiment ça » et que « on apprend beaucoup plus que ce qu'on pense » à travers eux. Cette appréciation pour le format documentaire semble l'avoir prédisposé à accueillir favorablement l'opportunité de participer.

« Ouais, j'aime les documentaires, je suis un peu un curieux de la vie. » - Daguy

Les motivations des participant.e.s à se joindre aux projets documentaires reflètent non seulement leur parcours personnel, mais aussi leur désir de contribuer à un changement social significatif.

Chacun d'eux, à travers son unique perspective, cherche à apporter de la lumière sur des questions souvent invisibilisées ou mal comprises par la société.

Lyne voit sa participation comme un catalyseur de changement personnel et social. Sa démarche, guidée par un esprit de défi, lui permet de transformer ses expériences de vulnérabilité en force motrice pour le plaidoyer et l'aide aux autres femmes en situation d'itinérance. Son engagement dans le documentaire est un prolongement de son travail bénévole, une preuve de sa détermination à lutter contre l'itinérance et à promouvoir une compréhension plus nuancée des réalités vécues par les personnes sans-abri :

« - Mais pour moi, c'est un défi, tu sais, c'est comme tout, qu'est-ce que je fais, c'est comme un défi, toute ma peur, tout mon stress, tout ça, je transforme tout ça dans un défi, c'est ça qui me permet d'avancer...

- Et tu as accepté parce que c'était important !

- Parce que ça m'tient à cœur l'itinérance, ça me tient à cœur l'itinérance parce que moi j'aide les femmes, je fais du bénévolat, puis ça me tient à cœur...

C'est pour contrer l'itinérance parce qu'on va envoyer ça (le documentaire) au gouvernement, comprends-tu ? (...) J'ai appuyé sur mon orgueil, je me suis dit, c'est juste une expérience dans ma vie, je l'ai vu comme un défi... un défi, oui, c'est un défi (de faire le documentaire). »

- Lyne

Lyne perçoit également le documentaire comme un héritage durable, bien plus pérenne que toute manifestation éphémère. Elle envisage ce médium comme un vecteur de communication puissant, dont la force réside dans sa capacité à interpeller directement les acteurs politiques.

« Mais c'est parce que la manifestation elle se fait, mais ça s'en va, la peinture est là, elle reste là, mais elle a pas un éclat comme la vidéo. Le vidéo il va toujours rester, on va l'envoyer, dans un an on va l'envoyer, dans 5 ans on va l'envoyer et encore... Et il y en a 5 vidéos de faites. (...) parce que Émilie, la fille qui s'occupe de nous autres là, ok, elle connaît personnellement le ministre qui s'occupe des logements sociaux et toute ça, je sais pas comment il s'appelle, là, t'sais...

Fait qu'on va envoyer les vidéos à lui, et on va envoyer les vidéos à Legault, et on va envoyer les vidéos à Trudeau. » - Lyne

Tout comme Lyne, Michelle voit le documentaire comme une plateforme d'expression et de plaidoyer, soulignant son engagement à déconstruire les stéréotypes associés à l'itinérance. Elle perçoit dans ce média une opportunité de dialoguer avec une audience plus large, de partager son

vécu et de contribuer à une prise de conscience collective. Michelle aspire à changer les perceptions, à humaniser l'itinérance et à encourager une approche plus empathique et inclusive envers les personnes en situation de précarité :

« (...) C'est comment ce qu'on appelle ça de déstigmatiser, je trouve que les gens stigmatisent très facilement à peu près tout puis quand vient le sujet de l'itinérance c'est fou comme c'est le galvauder. Fait que c'est pour ça que je veux déstigmatiser, enlevez cette espèce d'enveloppe qu'on pense que telle ou telle chose doit se produire de cette façon.
(...) parce que c'est ce que je fais tu sais dans la vie, y en a qui sont féministes, bien moi je suis déstigmatisateur, parce que ça me fatigue, mettre quelqu'un dans une petite case la t'sais. »
- Michelle

Elle vise aussi les figures politiques en position d'autorité et de décision. Elle souligne la mutation du profil type de l'itinérance, une évolution forcée par les crises économiques et sanitaires qui frappent des individus auparavant à l'abri de cette réalité. Elle ne se contente pas de souligner les problèmes, elle interpelle, et veut provoquer une réflexion et un engagement des « supposément responsables ».

« Moi aussitôt que quelqu'un qui est comme politisé, dans la politique, mais vraiment, c'est à eux que je veux m'adresser c'est là que je veux dire écoute faut que tu fasses quelque chose monsieur Madame Martine faut que tu fasses de quoi c'est important... surtout là là j'en dirais tellement avec la COVID, l'histoire de COVID la récession le tout pataclan les gens qui perdent leur maison et tout. On aura plus le même type d'itinérants là, là c'est un autre type d'itinérance c'est vraiment c'est c'est c'est entre moi et et ceux qui sont supposément responsables. » - Michelle

Mike, de son côté, aborde sa participation avec un sens aigu de la responsabilité. Il voit le documentaire comme une chance de présenter une image authentique de l'itinérance, de montrer la diversité des parcours et des expériences, et de contribuer à informer et éduquer.

« - Pourquoi t'as accepté de parler de l'itinérance ?
- Oui, c'est important. Montrer que le Canada et Paris c'est peut-être pas pareil, je ne sais pas. Comment c'est à Paris l'itinérance ? Et le Canada ? Je suis prêt à le faire, avec plaisir.
- T'avais envie de montrer comment c'était ici ?
- Montrer qui je suis, qu'est-ce que je suis, qu'est-ce que l'itinérance ici, oui, c'est important. »
- Mike

Bien qu'initialement surpris par l'opportunité, Mike reconnaît le potentiel du documentaire pour transformer des situations. L'idée d'être « une vedette » à Paris illustre son espoir que le documentaire puisse offrir une forme de reconnaissance et de validation de son expérience.

« Je ne sais pas, je pensais que c'était... j'ai jamais été approché comme ça, moi, ils m'ont approché, j'étais surpris. Bah oui, j'vais être une vedette, j'vais être à Paris. » - Mike

Quant à Daguy, animé par sa curiosité naturelle, il s'est engagé dans le projet avec enthousiasme et ouverture. Sa participation est marquée par un désir d'explorer et de partager son univers, offrant un aperçu de sa vie à travers l'objectif de la caméra. Il voit le documentaire comme une opportunité de narration personnelle, un espace où il peut exprimer librement ses pensées, ses sentiments et sa vision artistique.

« - À l'époque, dans ma tête moi je pensais à faire un film de clown à devenir un artiste de cirque, mais ils m'ont dit qu'ils voulaient faire un documentaire sur moi, sur ma vie, sur ce que je ressentais, et j'ai accepté. Ils m'ont bien expliqué leur projet.

(...) C'était quand j'étais au Carré Rouge, dans la tente à square Victoria.

- Qu'est-ce que ça te faisait de te confier à la caméra, à quelqu'un d'autre ?

- Je ne sais pas, je disais ça comme ça. Il voulait savoir ce qu'il se passait, alors je disais pourquoi. C'est venu très naturellement. » - Daguy

Toujours un peu avant-gardiste, Daguy semblait s'attendre à une expérience enrichissante et expressive. Il voit dans le documentaire un moyen de partager sa vision et ses revendications.

« Moi, j'aurais poinçonné ça dans la face à Legault. Il y a bien des endroits comme la mission Old Brewery ou le Réseau, il ne faudrait pas les fermer, il faudrait plutôt faire l'inverse, ouvrir les yeux et les bras aussi. Je voudrais y rentrer, mais seulement si on est bien accueillis. Le documentaire, c'est l'occasion d'ouvrir les portes tranquillement, de laisser tomber cette histoire de COVID et de recommencer comme avant, avec les aides. » - Daguy

Il aurait ainsi aspiré à utiliser ces vidéos comme un levier pour éveiller les consciences, insistant sur la nécessité de maintenir et d'étendre les services de soutien aux personnes en situation d'itinérance. Sa volonté de confronter directement les politiques actuelles, en particulier celles du Premier Ministre Legault, témoigne de sa détermination à provoquer le changement et de l'urgence de celui-ci.

4.4.2 - Le tournage

Les processus de tournage des documentaires ont dépassé la simple captation d'images pour devenir une plateforme d'expression pour Lyne, Michelle, Mike, et Daguy. Chacun, à travers ses interactions avec les équipes de production, a pu explorer et exprimer des facettes de son identité et de ses expériences de vie. Cette démarche a, la plupart du temps, été enrichie par la création d'espaces sécuritaires et respectueux, où les participant.e.s ont pu se livrer sans crainte du jugement, transformant les documentaires en un vecteur de visibilité et de sensibilisation.

Lyne décrit le tournage comme une opportunité de se confier, d'extérioriser en confiance après une période de vulnérabilité, signalant une réappropriation de son récit et de sa dignité.

« - Non, je me suis toujours sentie en confiance. (...) On avait Émilie, Maya, ok, Maya c'est celle qui travaille avec elle, elle était toujours là, elles étaient toujours là, les deux. Puis avec eux, on était les 5 femmes, puis avec Émilie et Maya, puis on était toujours en confiance (...)

- Une confiance s'est instaurée avant ?

- Oui, bien oui, parce que quand on disait notre parcours, on était toutes ensemble, puis là ça venait nous chercher, on racontait notre vie, il fallait qu'on ait une certaine confiance, puis là on pleurait.

- Peux-tu me redonner ton ressenti de comment tu étais pendant le tournage ?

- Binh je me sentais bien, je me sentais très à l'aise, justement parce que je ne voyais pas la caméra, mais quand je baissais les yeux, je voyais le miroir en bas, AhAhAhAh. » - Lyne

Cette expérience de tournage, loin d'être un simple exercice technique, s'est révélée être un acte de partage et de compréhension mutuelle. Les personnes filmées ont non seulement partagé leurs histoires avec l'équipe de tournage et, par extension, avec le public, mais ils ont également entamé un processus de réflexion personnelle.

Michelle a vu cela comme une occasion de « faire entendre sa voix » et de provoquer une prise de conscience sur des questions sociales cruciales. Elle exprime par ailleurs très bien cette mise en scène de soi et le contrôle de l'image projetée :

« Et bien de prime abord j'ai trouvé ça fascinant, parce que quand ils arrivent avec leur perche et leurs bébelles toutes les affaires techniques là moi ça m'impressionne beaucoup parce qu'on le sait que c'est quelque chose d'important et il y a quelque chose qui s'installe et qui semble important on ne filme pas quelque chose de plus ou moins important plus ou moins tu sais. C'est comme « Oh mon Dieu ! Oh bah c'est important là Michelle ! Ok, il faut que tu sois d'attaque, il faut que tu sois là, que tu sois présente, tu vas faire honneur de toute cette

installation. » (...) Et puis ils me mettent à l'aise et tout ça et toute cette mise en scène, c'est bien ça, cette mise en scène, pour bien me maquiller, pour bien me préparer je trouve ça tellement... c'est comme si c'est mon jour, c'est ma journée. C'est édifiant !

Oui, je me sens comme une princesse là. T'sais pour quelques heures, quelques minutes. Puis après quand la visite part, c'est pale mais OK dit, il était temps parce qu'ils n'en pouvaient plus haha, parce que tu veux donner la qualité qu'ils ont pris pour tout mettre en place. Tu veux donner le rendement de c'est quoi leurs attentes aussi.

(...) Puis j'ai été mise vraiment à l'aise, j'ai fait confiance à la personne qui faisait la caméra, la caméraman. Elle m'a mis à l'aise tout de suite quand elle a dit « Bon Michel là t'es cadré », je sais comment t'as juste à écouter Émilie qu'est-ce qu'elle va te dire qu'est-ce que c'est quoi ces attentes fait que là quand Émilie elle me parlait : « Alors moi ce que j'aimerais ce serait que tu me parles de telle chose, ou telle affaire, telle chose on en avait parlé ensemble (...) » Et puis là je me disais, « et si je pleure », elle me dit « laisse faire, on fait du montage, on retape les affaires, on laisse pleurer des fois tu sais. » ». – Michelle

Rejoignant cet aspect, Lyne souligne par ces paroles son besoin d'efficacité à convaincre. Elle affiche une nécessité de performer socialement par le documentaire et ainsi obtenir les résultats qu'elle espère, en l'occurrence, lutter contre l'itinérance et les préjugés sociaux qui l'accompagnent :

« Mais la fille-là, j'essayais vraiment d'la convaincre dans l'char là c'était pas juste faire les vidéos j'essayais d'la convaincre pour de vrai là. Je sais pas si ça paraissait là dans la vidéo mais j'essayais vraiment de la convaincre.

- Mais oui c'est intense ce témoignage...

Oui parce que j'essayais d'la convaincre pour de vrai là.

Parce que j'étais là tu comprends-tu là ? tu sais j'y parlais puis c'est comme je te parle là là ... tu comprends tu là ça peut débouler là. » - Lyne

Pour Mike, la participation au documentaire s'est avérée être un acte valorisant, proche d'un devoir de témoignage, démontrant sa prise de conscience de la nécessité de tels projets. C'était pour lui l'occasion de montrer un aspect de la vie que beaucoup préfèrent ignorer, de partager sa réalité avec un monde qui semblait, sinon indifférent, du moins éloigné de son quotidien.

« Le tout a duré une heure, mais je ne me suis pas senti forcé. Sinon, j'aurais dit au revoir aux caméras. Je me suis senti bien... pas impressionné par la caméra.

(...) Ils m'ont donné des informations comme ça, mais... juste à l'oral. Moi, j'ai pas arrêté à ça-là. J'ai dit : « j'vais l'faire ». Et j'ai descendu là où j'couchais avant.

(...) Je me suis senti populaire, comme une star. Beh, voyons donc, du monde vient à moi. Puis j'ai regardé le monde là quand ils sont arrivés. Ils m'ont demandé s'ils pouvaient filmer, ils nous ont posé des questions. C'est pour un documentaire sur l'itinéraire au Canada, pour

Paris c'est pour Paris qu'ils disaient. Je n'avais pas de méfiance. Je suis assis par terre, je buvais ma bière, je respirais, tout était beau.

(...) Puis j'ai dit oui oui, puis on est allés en arrière là où est-ce que je vivais. (...) Moi, être médiatisé, ça ne me dérange pas. » - Mike

Il y a eu chez Mike une espèce de spontanéité dans sa décision de participer, une volonté de saisir l'occasion qui se présentait à lui sans se laisser submerger par les détails pratiques du manque d'information sur le projet ou l'absence de contrat et de contact, ou même des possibles implications futures.

De son côté, Daguy a perçu le documentaire comme une chance de s'exposer au naturel, de performer comme l'acteur qu'il voudrait être, mais sur le scénario de sa vie, le tout conforté par une confiance et une complicité déjà existantes avec le réalisateur Rodrigue Jean. En effet, ce dernier avait déjà réalisé un autre projet, *Homme à louer (2008)*, sur lequel Daguy était présent, mais derrière la caméra cette fois-ci.

« Oui, je connaissais Rodrigue Jean, et je me sentais en confiance pour le laisser entrer dans ma tente. Ouais, ça s'est fait comme ça, c'est bizarre.

(...) Oh, je pense que j'étais naturel, ouais, naturel. Je pense que le tournage a duré un mois, ce n'était pas trop long ni trop lourd, c'était simple, ça s'est bien passé. La seule chose, c'est qu'on était plusieurs, c'est ça qui était le plus difficile à comprendre. (...) Je me sentais bien par rapport à la caméra. » - Daguy

Ayant déjà collaboré en coulisses avec Rodrigue Jean et observé son approche respectueuse envers les sujets, Daguy n'a pas eu de réticence à se retrouver devant la caméra lorsque l'occasion s'est de nouveau présentée à lui.

La confiance dans l'équipe de tournage s'est avérée être un facteur crucial dans l'expérience de chaque participant.e. Lyne a souligné l'importance de se sentir stable et en confiance au moment du tournage, mettant en avant la nécessité d'un environnement sûr et compréhensif. Michelle a mis l'accent sur l'importance de travailler avec une équipe qui était à l'écoute et capable de transmettre son message efficacement. Mike a exprimé sa surprise et sa fierté d'être mis en valeur par l'équipe, indiquant une expérience positive et valorisante sur le moment malgré un manque de retour et

d'informations déplorables. Daguy a apprécié la possibilité d'être lui-même devant la caméra, ce qui témoigne d'une relation de confiance et de respect avec l'équipe de tournage.

Par ailleurs, l'acte d'être filmé n'est pas chose anodine, il a suscité chez chacune des personnes interrogées des émotions profondes.

De son côté, Michelle qui voit dans le documentaire un moyen d'existence et de valorisation personnelle, avoue prendre beaucoup de plaisir à être filmée. Pour elle, cela constitue une validation de son identité.

« J'aime beaucoup être prise parce que c'est comme j'existe, c'est comme si aux yeux des gens j'existe et puis un plus c'est que je m'entends parler puis c'est incroyable que ce genre de vocabulaire sort de ma bouche parce que j'ai pas été à l'école j'ai juste fais un cours en soin esthétique j'ai fini ça vite fait bien fait puis j'ai été travaillé dans la vente après parce que j'en avais rien à cirer de ce... m'enfin tout ça pour dire que oui c'est j'ai trouvé ça vraiment une belle expérience une belle expérience. » - Michelle

Mike lui aussi, exprime un sentiment de valorisation et d'importance à travers sa participation, un contraste frappant avec ses sentiments d'invisibilité antérieurs. Son expérience souligne l'importance de la reconnaissance et de l'appartenance. L'absence de nouvelles ou de retours après le tournage n'a en outre absolument pas diminué la valeur de son apport. Au contraire, il perçoit sa participation comme un don altruiste, une contribution au bien-être collectif sans attente de récompense.

« C'est important, ça fait du bien, et je me sens important. Avant, je ne me sentais pas important. Et peut-être qu'un jour je vais devenir une rock star, ahaha, non, mais c'est clair que je me sens valorisé...

- Penses-tu que c'est un peu triste que par la suite tu n'aies rien pu voir et que tu n'aies pas eu de nouvelles ?

Non, oui, je n'ai jamais eu de nouvelles, je n'ai jamais revu les gens. Bon, après, j'ai donné l'interview et puis tant mieux, je ne m'attendais pas à voir une Mercedes garée devant moi pour me remercier.

(...) Ils ne l'ont pas fait (revenir lui montrer les images), et je ne suis pas frustré.

Pour moi, c'est comme un cadeau que j'ai fait au monde, un don, un bénévolat. J'ai fait du bénévolat, je n'attendais rien en retour. Quand tu me donnes quelque chose en retour, tu me donnes une bière, je suis payé pendant l'interview. » - Mike

Mike illustre comment la réflexion et la prise de parole peuvent amener à une introspection constructive et à une transformation personnelle. Le processus de documentation lui a permis de

revisiter et de recontextualiser son passé, lui offrant une plateforme pour communiquer des enseignements tirés de ses expériences difficiles.

*« Oui, pour moi, c'est important que les gens sachent comment c'est la vie de l'itinérance, de la drogue, de l'alcool, et tout. Que tout le monde le sache. Ça, c'est mon message. Si les jeunes voient ça, ils vont dire : « Shiiiiit, je ne veux pas devenir comme lui. »
Oui, et même les gens de mon âge. Ils vont regarder, ils vont dire "shit." Tu peux passer des messages partout, que ce soit à la maternelle, au collège ou à l'université.
(...) Moi, ça m'a fait du bien. Oui, de pouvoir partager la situation dans laquelle j'étais, que je vivais et tout. Mais si ils peuvent me comprendre, ils vont me comprendre, c'est certainement bien similaire, mais partout, ici comme à Paris.
(...) Oui, oui, moi, si je fais ça, c'est pour ça. Aider quelqu'un d'autre, si ça peut aider quelqu'un, tant mieux. » - Mike*

À travers son témoignage, Mike reflète des réalités sombres, mais également les lueurs d'espoir de la vie en marge. Valorisé d'être au centre du tournage, Mike rend la pareille et tend une main invisible pour guider, éduquer et aider autrui.

4.4.3 - Impact et considération post participation sur le documentaire

Ces propos montrent que les documentaires ne sont pas de simples récits passifs; ils sont actifs, dynamiques, engagés dans la réalité qu'ils dépeignent. Ils ne se contentent pas de présenter des histoires; ils interagissent avec elles, les modulent, et parfois même, les transforment. La participation à un documentaire permet aux participant.e.s de partager leurs pensées, leurs sentiments, et leurs expériences de vie.

Pour Michelle, le documentaire représente une opportunité d'expression personnelle, mais aussi une occasion de catalyser un changement sociétal. Cependant, les changements ne se produisent pas que d'un seul côté de l'écran; la personne participante aussi peut se trouver transformée. Michelle dévoile ici comment, entre autres par ses expériences documentaires, elle est devenue plus sensible, plus compatissante, et même capable de comprendre des perspectives opposées aux siennes. Cela illustre l'impact profond que peut avoir l'engagement dans un tel projet. Elle souligne aussi l'importance d'accepter les autres tels qu'ils sont, affichant une croissance personnelle qui outrepassé son expérience d'itinérance pour toucher à une compréhension plus large de la société et de ses mécanismes :

« Tellement, ça m'a changé moi versus moi. Moi j'ai changé beaucoup, je suis devenu plus sensible au niveau émotionnel, plus compatissant même pour les politiciens tu sais. Je pouvais arriver à comprendre les 2 parties ça m'a ouvert les yeux (...) Pour pouvoir négocier pour pouvoir arriver à échanger et à être entendu. Puis il faut aller selon ce qu'ils sont les gens, donc on doit, je me dois de les accepter tels qu'ils sont. Fait que c'est ça que ça a changé, parce que avant moi j'étais radical c'était là « non non mais tu ne comprends rien, va vivre 10 ans dans la rue, tu viendras me jaser après ». Tu sais moi c'était comme ça j'étais non-négociable tu sais là, si tu pouvais pas comprendre, moi je te faisais comprendre.

Et là c'est très différent, là je vais prendre le temps de comprendre la personne de comprendre moi et de comprendre le contexte ainsi que la société. Et puis c'est ça qui me touche beaucoup parce que je suis éveillée maintenant au niveau sociétal, que je n'étais pas avant. Moi la société je n'en avais rien à cirer, c'était moi qui existais ou qui semblais essayer d'exister. Moi l'inverse, moi ça m'importait peu j'étais trop centrée vers moi, tandis que là ça ouvre la machine vers l'autre.

(...) Richard m'avait dit : « Ça ne te tenterait pas d'être ambassadrice pour les itinérants ? ». Moi j'ai souri j'ai dit : « Tu sais quoi, j'aimerais tellement ça. » Puis j'ai déjà travaillé dans un projet semblable, en tout cas j'ai travaillé pour ça s'appelle « Diogène » et qui travaille pour les personnes itinérantes et puis j'ai travaillé dans le CA le comité d'administration. Et puis ils avaient besoin de mon expertise pour les itinérants et puis je l'ai donné, j'avais beaucoup aimé ça et puis c'est une forme de diplomatie. » - Michelle

De son côté, Lyne exprime sa fierté et sa satisfaction d'avoir été sélectionnée pour présenter une partie du documentaire lors d'un événement public (La Nuit des sans-abris). Cette satisfaction illustre le pouvoir de la reconnaissance et de la validation dans un processus de rétablissement et de réintégration sociale. Son expérience réaffirme l'idée que le partage d'histoires personnelles peut être certes impressionnant, mais aussi incroyablement valorisant et libérateur.

(...) Oui, parce que ça me fait du bien d'en parler. Plus j'en parle, moins je pleure, plus je suis capable de tourner la page. Merci à toi de me faire parler, parce que ça me fait du bien, ça me fait du bien.

- Et tu as été choisie pour présenter ta partie du documentaire à La Nuit des sans-abris. Qu'est-ce que ça t'a fait ?

- Mon Dieu, je ne m'y attendais pas du tout, du tout. Ça m'a fait plaisir. Ça m'a fait comme si je m'étais fait frapper par une auto, là.

Comme tu dis, c'était mon moment de gloire, de Lyne. Je n'ai pas pensé au reste. J'ai trouvé ça le fun. » - Lyne

Michelle, qui, tout comme Lyne, a participé à La Nuit des sans-abris, partage ses réflexions sur l'impact de cette soirée où une partie de leur documentaire a été projetée pour la première fois. Cet

événement, s'insérant dans le processus de création documentaire, a offert à Michelle l'opportunité de mesurer le chemin parcouru sur le plan personnel. Il lui a également permis de prendre conscience de l'ampleur du travail restant à accomplir pour combattre l'itinérance. Inspirée par cette prise de conscience, Michelle est désormais plus déterminée à utiliser sa voix pour favoriser le changement.

« (...) À La Nuit des sans-abris (lors de la projection du documentaire) là ça m'a tout pris pour pas pleurer parce que j'étais touchée d'être sortie de la situation et de voir que ça existe encore pour d'autres

(...) Ce que j'aimerais c'est d'utiliser ma voix j'ai besoin d'utiliser ma voix pour porter des messages c'est dites-moi quoi dire je vais le dire. Je trouve ça cohérent puis je trouve que ça a plein de sens si ça déstigmatise, je vais être le porte-voix, J'ai envie. » - Michelle

Bien que les expériences varient et impactent chacun différemment, le vécu de Lyne se distingue particulièrement. Elle avait précédemment participé à un projet documentaire sur l'itinérance, différent de celui d'Émilie. Après le tournage, elle n'a reçu aucune nouvelle de la production. Contrairement à l'expérience d'Émilie, Lyne s'est retrouvée sans aucun moyen de retrouver les images ou de contacter le producteur, ce qui l'a laissée dans un état de grande vulnérabilité. Cette expérience négative met en lumière les dangers potentiels de l'exposition médiatique, rappelant un point important vu précédemment : la tension interne entre le désir de visibilité et la peur de l'exposition.

« J'ai raconté mon histoire une fois à des personnes, mais c'était pas de bonnes personnes, bien avant ce documentaire-là, des années avant. (...) Ils m'ont dit que c'était pour un documentaire, et ça s'est retrouvé sur internet, je ne sais pas où. Je n'ai jamais eu de nouvelles de ces personnes-là. Ils m'ont filmée, je ne sais pas ce qu'ils ont fait avec ça.

(...) on n'a jamais eu de nouvelles de où ça s'est retrouvé ce vidéo-là. Il est parti avec son vidéo, ni vu ni connu, on a rappelé, puis là, c'était marqué numéro inconnu, il a changé de numéro, changé d'adresse, tu ne sais pas où ça s'est retrouvé, on n'a jamais été capable de retracer. Mon intervenant pensait que c'était vraiment des mauvaises personnes.

- Donc là, tu as deux expériences totalement opposées, une qui a trahi ta confiance et l'autre où ça s'est super bien passé.

Oui, oui. C'est sûr que ça a eu un impact très négatif, après ça j'avais peur de raconter mes choses, je me suis refermée sur moi-même et j'avais peur d'en parler à mon psychiatre. Et puis mon psychiatre m'a dit : « Lyne, il faut que tu m'en parles, qu'est-ce qui est arrivé ? » Tu sais, quand tu arrives à avoir peur d'en parler à ton psychiatre... ça m'a vraiment affecté. »

- Lyne

La mésaventure de Lyne témoigne des répercussions profondes que peuvent avoir les expériences négatives de médiatisation sur les personnes en situation de vulnérabilité.

Daguy, lui, considère que son expérience de tournage a été une opportunité d'accomplissement personnel qui vient enrichir sa démarche de témoignage :

« Mais mon rêve, c'était de devenir acteur, et ça s'est bien passé.

(...) Non, ça s'est fait comme ça. Je ne me sens pas particulièrement privilégié, je suis juste un artiste. Je suis fier de ce qui a été fait. » - Daguy

Cette aspiration exprime non seulement son désir de participer activement au récit de sa propre vie, mais aussi de contribuer au projet en tant qu'artiste, soulignant le rôle du cinéma documentaire et de l'art comme moyens d'expression et d'affirmation de soi.

(...) Non, mais moi, c'est mon rêve de faire un vrai film un jour. J'essaierai de sortir un documentaire, je ne sais pas, quelque chose qui sera peut-être pour la nuit, comme « Le soleil vert ». »

(...) Ça m'a aidé à passer à travers cette épreuve. Certains qui étaient dans la grosse consommation à l'époque ont dit que ça avait changé leur vie. Moi, je n'étais pas dans ça, mais les gens qui étaient dans ce milieu-là, certains ont arrêté la drogue, et ils sont sortis de là.

Ouais, c'est sûr, ça a eu un impact. Moi, je me suis senti entouré, c'était cool. Ça a même été diffusé dans les prisons d'Allemagne, le documentaire. Je l'ai vu sur Facebook, j'ai dit "waouh, c'est cool".

(...) Eh bien, j'ai embarqué, maintenant je vois les choses différemment. Aujourd'hui, je vois tout ce qui est là. » - Daguy

L'impact émotionnel et de transformation du film tant sur lui-même que sur les autres participant.e.s l'a également marqué. Daguy évoque avec une certaine émotion comment le documentaire a servi d'amorce pour des changements profonds dans la vie des uns et des autres.

Sa participation lui a permis de partager ses perspectives uniques sur la vie et d'offrir un témoignage poignant de sa réalité. Daguy est aussi ressorti plus fort de cette expérience qui lui a probablement servi de faire valoir et de tremplin pour les années qui ont suivies.

Michelle, qui partage l'avis de Lyne, souligne en plus l'importance de partager sa propre histoire pour éduquer le public et déclencher une prise de conscience. Une ambition qui n'est pas sans rappeler celle de Mike :

« Binh je trouve ça impératif comme choix (celui du film documentaire), surtout pour atteindre la population ciblée, comme certains politiciens comme avec les clips ou des choses qu'il faut qu'ils voient vite eux autres. L'histoire, ils la veulent pas au complet, ils veulent juste des petits clips. C'est binh correct comme ça je peux comprendre. Mais pour la population en général je trouve que ça serait extraordinaire, parce que c'est comme ça qu'on apprend à déstigmatiser, c'est comme ça qu'on apprend, que c'est un moyen d'apprentissage parce que c'est déjà ça un documentaire, on se documente, on n'est pas au courant, on a besoin de savoir, on apporte l'information que ce soit culpabilisant ou pas. Il faut que ça se fasse. Et puis avec l'itinérance, je trouve que c'est tellement une belle façon contrairement à tout ce que l'on peut inventer à la télévision. Des choses que je suis contre là, parce que c'est des choses qui sont un peu romantisées. Moi je suis plus d'accord avec ce qui vient, l'idée vive et le respect de ce qui est à être et à devenir c'est ça qu'il faut voir. » - Michelle

L'approche de Michelle montre sa volonté d'être efficace et de s'adapter à la cible. Ainsi, elle considère que les documentaires peuvent éclairer des aspects de l'itinérance souvent méconnus ou mal interprétés par les décideurs politiques et la société. Cela vient compléter les dires précédents de Mike sur l'utilité universelle des documentaires et qui suggère une réflexion sur leur capacité à influencer les comportements et les attitudes. Ce média peut, d'après lui, servir de support pédagogique pour faciliter la compréhension des complexités sociales, économiques et environnementales.

En conclusion, l'expérience de participer à un documentaire s'avère être transformateur pour les individus impliqués. Michelle, Lyne, Mike, et Daguy, chacun avec ses propres motivations et antécédents, témoignent de l'impact profond que peut avoir cette forme d'expression sur la perception de soi, la compréhension des autres, et le désir de contribuer positivement à la société. Le documentaire devient ainsi une plateforme pour la sensibilisation, le plaidoyer et le changement social, offrant aux participant.e.s une voix pour partager leurs histoires, défis, et espoirs. L'expérience collective de ces individus met en lumière le rôle essentiel des documentaires dans la facilitation du dialogue, la déconstruction des stéréotypes, et l'encouragement à l'action, soulignant leur potentiel à influencer tant les politiques publiques que les mentalités individuelles.

V - ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce chapitre explore comment la participation à un documentaire offre aux personnes en situation d'itinérance une opportunité non seulement de rendre visible leur réalité, mais aussi de redéfinir leur identité en réponse à une société qui, souvent, les marginalise. À travers l'analyse des propos de Michelle, Lyne, Mike et Daguy, cette section montre comment le documentaire permet de dépasser la simple visibilité pour susciter une reconnaissance sociale et une transformation identitaire. Cette analyse s'appuie sur les théories de Goffman sur la stigmatisation et celles de Honneth et Fraser sur la reconnaissance sociale, afin de comprendre comment le documentaire devient un vecteur dans la redéfinition de soi pour les personnes marginalisées par l'itinérance.

5.1 - Les récits personnels et le cadre sociétal

5.1.1 - Itinérance et trajectoires de vie

L'itinérance se révèle être une mosaïque de trajectoires personnelles. Par l'analyse des propos de Michelle, Lyne, Mike et Daguy, il apparaît que l'itinérance est une réalité aux circonstances diverses et souvent complexes. Michelle, par exemple, insiste sur la santé mentale et les stigmates familiaux comme facteurs déterminants de sa situation. Elle évoque des moments de marginalisation exacerbés par des réactions sociales négatives. Lyne, d'autre part, partage une histoire de résilience face à des défis de santé physique, mentale et les successions de « bad luck », soulignant les challenges qui la font avancer.

Ces expériences contrastent avec celles de Mike, dont l'itinérance est enracinée dans des expériences pénitentiaires, révélant une dimension de la récidive et de l'exclusion systémique. Daguy, quant à lui, parle de rejet et d'errance quasiment depuis son enfance, et ce malgré un talent créatif qui, dans d'autres circonstances, aurait pu lui offrir une voie différente.

Les expériences des participant.e.s s'alignent ainsi avec le concept de stigmatisation sociale tels que décrits par Goffman (1963). La stigmatisation, en tant que processus par lequel les individus sont disqualifiés socialement en raison d'attributs perçus négativement, contribue à leur marginalisation

et à leur exclusion. Dans le contexte de l'itinérance, des attributs tels que les troubles de santé mentale, le chômage ou les antécédents judiciaires sont souvent associés à des préjugés sociaux. Selon Link et Phelan (2001), la stigmatisation agit comme un filtre déformant qui altère la représentation authentique de la réalité de l'itinérance. Les stigmates associés à l'itinérance peuvent donc influencer la perception et l'inclusion des personnes concernées dans la sphère médiatique et sociale, renforçant ainsi les barrières à leur réintégration.

L'itinérance, dans sa complexité, englobe des dynamiques socio-économiques, culturelles et politiques qui contribuent à marginaliser certaines populations. À travers le prisme du cinéma documentaire, cette étude explore comment les propos recueillis sur l'itinérance et les expériences de visibilité médiatique captent et transmettent les nuances de ces vécus. Même si, comme déjà mentionné, l'itinérance n'est pas seulement liée à la perte de logement, cette dernière reste un élément important du phénomène. Les travaux de Desmond (2016) sur l'éviction, par exemple, mettent en exergue la brutalité et l'immédiateté de la perte de logement, montrant comment cette perte peut être un point de départ vers l'itinérance ; un élément bien présent dans les propos de Michelle, Lyne et Daguy. D'après l'auteur, les expulsions constituent une cause directe de la pauvreté, et pas simplement une conséquence de celle-ci. Dans le cas de Mike, les institutions pénitentiaires, censées faciliter la réintégration sociale des anciens détenus, ne remplissent pas toujours ce rôle. Sa réticence à se présenter à une telle maison post-libération souligne un problème plus large : le manque de confiance et d'adéquation entre les services de soutien existants et les besoins réels des personnes sortant de prison. Cela pointe un besoin d'améliorer les stratégies de prévention de l'itinérance parmi les anciens détenus.

Bourdieu et Wacquant (1992), dans leur théorie de l'exclusion sociale, fournissent une autre lentille à travers laquelle il est possible d'analyser l'itinérance des personnes interviewées. Cette théorie met en lumière comment l'accès à l'éducation, l'emploi et le capital social ne sont pas uniquement des indicateurs de statut économique, mais aussi des facteurs déterminants dans la capacité d'un individu à éviter ou à sortir de l'itinérance. Cette perspective s'applique aux situations de Michelle, Lyne, Mike et Daguy, dont les parcours individuels d'itinérance évoluent dans un contexte où l'accès à l'éducation, les opportunités professionnelles et les réseaux de soutien social peuvent représenter

des défis, soulignant ainsi l'importance de considérer les nuances et les capacités d'adaptation de chacun.

Leurs témoignages mettent en lumière comment la convergence de ces facteurs a contribué à leur situation d'itinérance. L'absence de ressources éducatives et professionnelles adéquates, combinée à un réseau de soutien social limité, a créé un environnement dans lequel l'itinérance est devenue une issue presque inévitable. Ces histoires soulignent l'importance d'adopter une approche holistique pour comprendre et aborder l'itinérance, reconnaissant que les solutions doivent également être multidimensionnelles, en s'attaquant non seulement au besoin immédiat de logement, mais aussi en améliorant l'accès à l'éducation, en créant des opportunités d'emplois stables et adaptées et en renforçant les réseaux de soutien social.

Cette exploration des dimensions structurelles ouvre la voie à une analyse des aspects interpersonnels et psychosociaux de l'itinérance.

Ainsi, j'aborde les thèmes de la stigmatisation et des préjugés, en plus de l'importance des réseaux de soutien social et de la résilience, pour tenter d'éclairer les défis, tant psychosociaux que matériels, auxquels les personnes interrogées ont été ou sont confrontées.

La stigmatisation, telle qu'elle est définie par Goffman en 1963, occupe une place centrale dans les témoignages de Michelle, Lyne et Mike, qui ont tous exprimé avoir ressenti un jugement et une marginalisation à certains moments de leur vécu dans la rue. Cette stigmatisation dépasse le simple ressenti personnel, elle se manifeste dans les interactions quotidiennes, influençant la manière dont les individus sont perçus et traités par les autres, à l'instar de l'expérience de Lyne à l'hôpital lorsqu'on lui a demandé de s'en aller parce qu'elle était itinérante.

Cette perspective sur la stigmatisation mène à considérer l'importance de la résilience et du soutien social dans le vécu des personnes itinérantes.

En effet, les recherches d'Ungar (2013) sur la résilience soulignent l'importance vitale des réseaux de soutien social. Pour Mike, le processus de reconnexion avec la société après sa désincarcération illustre la capacité des réseaux d'amitiés à offrir non seulement un soutien émotionnel, mais aussi à faciliter l'accès à des ressources concrètes qui peuvent aider à surmonter certaines épreuves de l'itinérance. Cela s'est manifesté dans les propos de Mike, lorsque Pascal, voisin, ami et travailleur

social, est intervenu pour aider Mike à obtenir un logement, qu'il a réussi à maintenir pendant une période. Ces liens sociaux, qu'ils soient familiaux, amicaux ou professionnels, constituent une base pour la reconstruction d'une vie plus stable, offrant un sentiment d'appartenance et une aide pratique qui sont essentiels à la résilience face aux adversités.

Pourtant, si l'importance de la solidarité humaine est incontestable, elle se trouve souvent compromise par les défis intrinsèques de la santé mentale, un autre combat silencieux que mènent les personnes itinérantes.

C'est dans cette intersection fragile entre l'état psychique et la précarité sociale que se situe le témoignage de Michelle. En effet, l'état de vulnérabilité constant, l'exposition aux traumatismes quotidiens, et le manque d'accès aux soins de santé mentale dans la rue peuvent aggraver des conditions préexistantes et en créer de nouvelles. Les personnes itinérantes sont d'ailleurs disproportionnellement affectées par des troubles tels que la dépression, l'anxiété, la schizophrénie et le trouble de stress post-traumatique (Padgett, 2007). La détérioration de la santé mentale dans le contexte de l'itinérance peut non seulement entraver la capacité de l'individu à accéder à des ressources, mais aussi à maintenir des relations sociales, créant ainsi un obstacle supplémentaire à la réintégration sociale (Hopper, Jost, Hay, Welber, & Haugland, 1997).

Ainsi, la stigmatisation et la discrimination associées à l'itinérance et à la santé mentale peuvent réduire l'efficacité des interventions et contribuer à la perpétuation de l'exclusion sociale (Phelan, Link, Moore, & Stueve, 1997) comme ont pu en être victimes Lyne et Michelle pendant leurs périodes d'errance et d'itinérance cachée et visible.

Dans la continuité de cette réflexion, la situation décrite par Lyne, où elle se sent « salie par la rue », résonne avec la théorie de Douglas (1966) sur la pollution symbolique. Cela reflète la violation des frontières sociales et personnelles qui définissent ce qui est considéré comme propre ou impur dans un contexte culturel donné. Le fait de changer une serviette sanitaire dans des conditions précaires met en évidence une confrontation directe avec les tabous autour de la propreté corporelle et de l'hygiène, des aspects fondamentaux de l'ordre social et de la dignité personnelle. Douglas argue que la pollution est souvent perçue dans des situations où les règles et les frontières sont transgressées, ce qui mène à un sentiment de danger et d'impureté. La rue, dans le cas de Lyne,

représente un espace où les normes conventionnelles de pureté sont constamment violées, résultant en une expérience de déshumanisation et de perte de dignité. L'expérience de la marginalisation et de la précarité extrême de Lyne incarne la "dangerosité" que Douglas associe à la pollution, où le manque d'accès aux conditions d'hygiène de base devient un symbole de la perte d'humanité et d'ordre social.

Dans le cadre de cette analyse, il est crucial de considérer les témoignages des participant.e.s dans un contexte plus large que ces problématiques. L'analyse de leurs propos au regard des résultats de travaux académiques, met en lumière les lacunes des systèmes de soutien et souligne la nécessité de politiques sociales et de soins de santé mentale plus accessibles. Il s'agit de reconnaître que les personnes itinérantes ne sont pas seulement confrontées à l'absence de logement, mais aussi à une gamme complexe de défis psychologiques et sociaux qui nécessitent une attention et des réponses adaptées.

Ainsi, les trajectoires d'itinérance de Michelle, Lyne, Mike et Daguy illustrent bien la complexité de ce phénomène, révélant des dynamiques socio-économiques, culturelles et politiques sous-jacentes. Ces propos révèlent que la participation à un documentaire dépasse la simple visibilité médiatique. En permettant une réflexion sur leurs parcours et en les exposant à un large public, ces témoignages favorisent une transformation identitaire où la reconnaissance sociale devient un facteur clé de résilience et d'*empowerment*. Ainsi, le documentaire se présente comme un outil intéressant, non seulement pour sensibiliser le public, mais aussi pour aider les personnes marginalisées à se réapproprier leur histoire et à reconstruire leur identité.

Cependant, leurs propos ne s'arrêtent pas à la description de leurs situations ; ils ouvrent aussi sur une réflexion plus large sur la manière dont ces expériences sont perçues et comment elles influencent leur rapport à la société et aux autres. Dans ce cadre, la visibilité et la reconnaissance sociale jouent un rôle crucial, offrant parfois des opportunités de transformation personnelle et de changement social. Ces témoignages révèlent la complexité des facteurs qui alimentent l'itinérance et leur impact profond sur la construction identitaire des personnes concernées. La section suivante

explorera plus en détail comment la visibilité médiatique, à travers le prisme du documentaire, peut devenir un puissant vecteur de transformation sociale et personnelle.

5.1.2 - Visibilité et reconnaissance sociale

Après avoir examiné les propos des participant.e.s et la manière dont l'itinérance façonne leur trajectoire de vie, cette section se penche sur l'impact du documentaire en tant qu'outil de visibilité et de reconnaissance sociale. Le documentaire, en rendant visible les personnes en situation d'itinérance, devient un moyen puissant de transformation, tant au niveau individuel qu'au niveau social. En analysant les résultats des entrevues de Michelle, Lyne, Mike et Daguy grâce aux théories de Honneth et Taylor, cette section explore comment le processus documentaire peut dépasser la simple visibilité pour devenir un vecteur de reconnaissance sociale.

En effet, les témoignages des participant.e.s mettent en évidence l'importance de la visibilité pour atteindre une reconnaissance sociale. Selon Voirol (2005), la visibilité est un enjeu central pour les individus marginalisés, car elle conditionne leur capacité à participer pleinement à la vie sociale. De plus, Honneth (2013) souligne que la reconnaissance est essentielle au développement de l'estime de soi et de l'identité personnelle. En ce sens, la participation au documentaire offre aux participant.e.s une occasion de reconnaissance, en leur permettant d'apparaître publiquement et de faire entendre leur voix. Cette visibilité médiatique devient ainsi un vecteur de reconnaissance, contribuant à rétablir leur dignité et leur position au sein de la société.

La notion d'apparition publique d'Arendt (1958) est également pertinente ici. Pour Arendt, l'espace public est l'endroit où les individus se manifestent les uns aux autres, où ils apparaissent et sont reconnus. La participation des personnes itinérantes au documentaire leur permet d'entrer dans cet espace d'apparition, brisant ainsi l'invisibilité à laquelle elles sont souvent contraintes. Cela renforce leur présence en tant qu'acteurs sociaux, capables d'agir et de s'exprimer dans la sphère publique.

L'impact du documentaire sur la visibilité des participant.e.s

Le rôle des documentaires dans la visibilité des personnes en situation d'itinérance s'avère être un levier puissant de reconnaissance sociale. À travers les témoignages recueillis, il est possible de

comprendre comment la participation à un documentaire offre une plateforme pour être vu et entendu, mais également pour initier un processus de transformation personnelle.

Michelle aborde le documentaire comme un espace pour exprimer ses luttes et ses aspirations, une chance de sensibiliser à son ancienne situation et celle des autres personnes itinérantes. En partageant son histoire, elle trouve non seulement un moyen d'affirmer son identité, mais nourrit aussi l'espoir d'influencer les perceptions du public et des décideurs politiques.

Lyne révèle que sa participation au documentaire a marqué un point de transition où elle pouvait non seulement partager son expérience, mais aussi revendiquer son esprit de résilience. Le documentaire a agi comme un catalyseur pour sa propre reconnaissance, un témoignage de sa transformation personnelle et une fenêtre ouverte vers l'espoir d'améliorer la situation des autres personnes itinérantes.

Pour Mike, le documentaire a été un point de questionnement sur son rôle et les possibilités qui s'offraient à lui en tant que témoin capable de prévenir des situations malheureuses. En plus du sentiment de valorisation communément partagé, Mike a pu trouver une nouvelle opportunité de s'ouvrir au monde, de créer du lien, même éphémère, et de venir en aide à sa manière à ceux qui sauront écouter son témoignage.

Daguy, passionné d'art, a vu dans le documentaire une opportunité de s'exprimer et de dévoiler ses talents. La visibilité qu'il a obtenue lui a permis de se questionner et de s'affirmer.

Le documentaire offre une visibilité étendue à ses participant.e.s, mettant en lumière la nécessité d'une représentation respectueuse qui va au-delà de la simple exposition des situations de précarité pour chercher à comprendre et valoriser les personnes représentées. En endossant divers rôles, le documentaire exerce une influence significative. Il devient ainsi un outil de communication et de changement social, permettant aux individus concernés d'être reconnus comme des membres à part entière de la communauté.

Liens avec les théories de la reconnaissance et de la visibilité sociale

Certains documentaires sur l'itinérance peuvent établir un dialogue entre les expériences vécues et les théories de la reconnaissance sociale. La reconnaissance, selon les philosophes comme Taylor et Honneth, est essentielle à l'identité et à l'estime de soi. Dans les propos de Michelle, Lyne, Mike et

Daguy, cette recherche de reconnaissance se manifeste clairement à travers leur participation à des documentaires.

Taylor (1994), dans ses travaux sur la politique de la reconnaissance, affirme que notre identité est en partie façonnée par la reconnaissance, ou son absence, souvent par le biais de la société qui nous entoure. Il soutient que ne pas être reconnu, ou être mal reconnu peut infliger un dommage à notre identité. Il s'agit là d'une forme de répression, d'oppression, voire même de violence, car la croissance et le développement de l'individu seraient ainsi entravés.

Pour Michelle, le documentaire a été une scène sur laquelle elle pouvait se définir et se faire connaître au-delà des stéréotypes associés à l'itinérance. L'acte de partager son histoire est en soi une quête de reconnaissance, pas seulement en tant que personne itinérante, mais en tant qu'individu avec une histoire complexe et une voix qui mérite d'être entendue. Le documentaire offre donc une base pour ce dialogue essentiel que Taylor décrit comme fondamental à l'identité. Michelle se sert de ce canal pour initier un échange constructif avec les spectateurs et la société en générale, dans l'intention de remettre en question les perceptions réductrices et de promouvoir une compréhension plus nuancée et humaine des personnes en situation d'itinérance.

Le documentaire, grâce à son format narratif et visuel, offre à Michelle l'opportunité de dialoguer avec un public bien plus large que ce qui serait possible autrement. Cela ouvre un espace pour que la reconnaissance sociale puisse se manifester, non seulement en validant son expérience, mais également en invitant les spectateurs à reconnaître et à réfléchir sur leurs propres perceptions et jugements. Dans ce processus, Michelle n'est pas passive ; elle est une participante active qui façonne la manière dont elle veut être reconnue et comprise par le public.

En somme, l'expérience de Michelle et son utilisation du documentaire comme moyen de communication incarnent la théorie de Taylor sur la reconnaissance. Elle montre qu'un individu peut se servir du dialogue, ici médiatisé par le documentaire, non seulement pour affirmer son identité, mais aussi pour encourager la participation collective à l'édification d'une société où la reconnaissance mutuelle favorise le bien-être et le respect de tous ses membres.

Honneth (2013), dans sa théorie de la reconnaissance, propose que la reconnaissance interpersonnelle soit essentielle pour le développement d'une relation positive avec soi-même. Il

articule trois sphères de reconnaissance nécessaires au développement de l'estime de soi : l'amour, le droit, la solidarité.

Lyne, en participant au documentaire et en partageant son histoire, entre dans la sphère de la solidarité d'Honneth, où elle lutte pour la reconnaissance de ses capacités et de ses contributions uniques à la société. En se présentant non seulement comme une survivante de l'itinérance, mais aussi comme une personne avec des histoires et des compétences capables d'aider l'autre, elle cherche à être reconnue pour sa pleine humanité et ses réalisations personnelles. La reconnaissance obtenue à travers le documentaire lui confère une visibilité qui aide à dépasser des stéréotypes et des étiquettes réductrices, contribuant à la reconstruction de son estime sociale.

Honneth soutient que la reconnaissance est une condition préalable à l'autonomie personnelle et au développement de l'individu. Dans le cas de Lyne, le documentaire devient un outil pour obtenir cette reconnaissance essentielle. Il lui permet d'engager un public plus large et de participer à une forme de dialogue social qui valide son expérience et son identité. C'est un processus de guérison et d'*empowerment*, car elle est reconnue non pas pour sa situation d'itinérance, mais pour sa capacité à la surmonter et à s'exprimer en tant que citoyenne à part entière.

Le documentaire, en ce sens, contribue à la « lutte pour la reconnaissance » que décrit Honneth, une lutte qui est à la fois personnelle et sociale. Pour Lyne comme pour Michelle, la reconnaissance à travers le documentaire n'est pas simplement un acte de validation personnelle ; c'est aussi un acte politique qui conteste les structures sociales qui marginalisent les personnes en situation d'itinérance. Cela affirme le droit de Lyne ou Michelle à la solidarité et à la pleine participation dans la société, en soulignant que chaque individu, quelle que soit sa situation, a une valeur intrinsèque et des contributions précieuses à offrir.

La participation de Mike au documentaire peut tout aussi être interprétée à travers la lentille de la théorie de la reconnaissance d'Honneth, notamment en ce qui concerne le don de son expérience et sa volonté de témoigner. Selon l'auteur, chacun des modes de la reconnaissance a une incidence sur la manière dont nous nous percevons et sommes perçus par les autres.

Dans le cas de Mike, son engagement dans le documentaire représente, comme Lyne, une forme de quête de reconnaissance à travers la solidarité et la contribution à la société. En partageant son histoire et ses expériences, il ne cherche pas seulement à être vu ou entendu ; il aspire à contribuer à

une compréhension plus large de l'itinérance, à combattre les stéréotypes, et à influencer positivement la perception publique des personnes itinérantes. L'acte de témoigner dans un documentaire peut être vu comme une forme de solidarité praxéologique, où Mike s'engage dans un processus de sensibilisation et d'éducation. En partageant une partie de son histoire personnelle, il permet à d'autres de comprendre les complexités de l'itinérance, tout en prévenant des comportements à risque qui pourraient y mener. Cette démarche s'accorde avec la vision d'Honneth de la solidarité, où l'individu est reconnu pour ses contributions uniques et ses capacités à enrichir la société.

En outre, en se mettant en avant et en partageant ses expériences, Mike, toujours à la rue, revendique une forme de reconnaissance sociale qui va au-delà de l'individu. Il en revendique aussi une pour un groupe souvent marginalisé et incompris. En faisant cela, il se positionne en tant que membre actif d'un groupe de personnes dont certains cherchent à être entendus et compris.

La théorie d'Honneth nous aide à comprendre que les témoignages de Mike et Lyne dépassent la simple communication de leurs expériences ; elles représentent des revendications actives pour une reconnaissance et une validation sociale. Ainsi, le documentaire se transforme en une plateforme où ces expressions trouvent un écho et peuvent, potentiellement, nourrir un dialogue social plus étendu concernant l'itinérance et ses multiples dimensions.

Daguy revendique une reconnaissance pour son individualité et son originalité, affirmant ainsi son statut d'artiste et d'individu à part entière.

Ce processus d'affirmation est étroitement lié à la théorie de la reconnaissance, où la reconnaissance n'est pas vue comme un luxe, mais une nécessité vitale pour le développement de l'individu : elle est la pierre angulaire de notre identité et de notre estime de soi lorsque nos qualités et contributions sont affirmées et respectées par les autres.

Dans le cas de Daguy, le documentaire sert de tremplin pour cette reconnaissance. En lui permettant de "performer" et en offrant à ses pensées et perspectives d'être entendues, le documentaire offre à Daguy une visibilité qui peut aider à dépasser les préjugés. C'est une invitation au public à reconnaître Daguy non seulement en tant que personne vivant l'itinérance, mais surtout en tant qu'individu sensible et imaginaire.

Cela représente une validation de son individualité souvent négligée ou invisibilisée dans le contexte de l'itinérance. Par conséquent, le documentaire devient un outil ouvrant la voie à une appréciation plus nuancée et plus humaine des personnes en situation d'itinérance.

En résumé, le documentaire joue un rôle significatif dans la reconnaissance sociale des personnes en situation d'itinérance, en leur offrant une plateforme pour partager leur histoire, se réapproprier leur identité et combattre les stéréotypes. Que ce soit à travers l'affirmation de leur résilience, comme pour Michelle et Lyne, ou en revendiquant une identité créative, comme Daguy, la visibilité médiatique devient un levier de transformation personnelle et sociale. La section suivante approfondira cette dynamique en examinant comment la participation à un documentaire peut contribuer non seulement à la reconnaissance individuelle, mais aussi à la création de nouveaux espaces de dialogue social.

5.2 - L'Expérience documentaire et ses résonances

Si l'itinérance est souvent perçue à travers le prisme de la marginalisation, les propos de Michelle, Lyne, Mike et Daguy montrent également comment la visibilité médiatique, en particulier via le cinéma documentaire, peut devenir un espace d'affirmation et de revendication identitaire. En participant à ce genre de films, ces individus ne cherchent pas seulement à être vus, mais à être compris et reconnus dans toute leur humanité. Cette section explore donc l'impact du documentaire sur la visibilité des participant.e.s et comment cette visibilité agit comme un levier de transformation personnelle et sociale.

5.2.1 - Processus et vécu du tournage

Discussion sur l'expérience de tournage et ses implications émotionnelles

Avant le tournage, les participant.e.s expriment souvent un mélange d'appréhension et d'enthousiasme. Michelle mentionne une certaine nervosité, mais aussi une détermination à partager son histoire pour contribuer à la sensibilisation. Cette anticipation est un mélange complexe d'émotions qui reflète l'importance de l'enjeu pour les personnes concernées. Par la suite, le tournage devient un espace où les interviewé.e.s peuvent narrer leur histoire. Lyne parle de l'opportunité de

reconstruire son identité et de partager des aspects de sa vie incompris ou dénigrés. C'est une expérience cathartique, où le récit personnel est validé et pris en compte.

Le tournage pour Mike était une période de contrastes émotionnels où il parle d'une forme de reconnaissance inattendue, valorisée par la venue et l'intérêt de l'équipe documentaire française. Bien que cette équipe soit partie sans laisser de traces, laissant Mike sans nouvelles du documentaire, il a néanmoins ressenti une forme de validation pendant le tournage. Cette validation, bien que fugace, a eu un impact sur lui, soulignant la complexité des implications émotionnelles associées à ces projets. Daguy met en avant l'importance de l'authenticité et de la sincérité lors du tournage. Pour lui, le documentaire est un espace où son individualité peut être mise en lumière. Il évoque le sentiment de vulnérabilité lors du partage de son expérience, mais aussi la force qui en découle. Le tournage pour Daguy est donc un acte de liberté, un moment où il peut exprimer sa vision de la vie et communiquer sur son vécu.

Michelle aborde le tournage avec une intention claire : utiliser le documentaire pour déstigmatiser et influencer les politiques publiques. Néanmoins, le processus de partager sa propre histoire est loin d'être dépourvu d'émotions. Elle parle de l'importance de se sentir écoutée et comprise par l'équipe, ce qui implique un niveau de confiance et de vulnérabilité significatif.

Pour Lyne, le tournage a été une opportunité pour s'affirmer et extérioriser après une période de profonde vulnérabilité. Elle décrit une expérience de réaffirmation de soi et de son histoire. Cependant, cela ne vient pas sans défis émotionnels. Le fait de se livrer devant une caméra, de partager des aspects intimes de sa vie, demande une grande force et peut être une source de stress et de tension.

Les implications émotionnelles du tournage sont multiples et complexes. Elles oscillent entre la vulnérabilité, la force, la tension, et la reconnaissance. Ces expériences révèlent le caractère intimiste du documentaire, un médium à travers lequel les individus partagent non seulement leur histoire, mais aussi une part de leur intimité émotionnelle. Cela nécessite un environnement de confiance et de respect, où les participant.e.s se sentent valorisés et entendus. Pour plusieurs d'entre eux, la caméra devient un témoin silencieux, presque un confident. La présence de la caméra permet une forme de dialogue intérieur, où les personnes filmées peuvent exprimer des pensées et des sentiments souvent non verbalisés.

Après le tournage, les participant.e.s peuvent ressentir un vide, une sorte de « *hangover* émotionnel », où l'intensité du tournage laisse place à une période de réflexion et parfois de doute. Pourtant, cette période est aussi marquée par un sentiment d'accomplissement et parfois une anticipation de l'impact que leur histoire pourrait avoir.

Après avoir décrit les émotions des participant.e.s lors du tournage, il est essentiel d'examiner la dimension théorique de la performance sociale mise en avant pendant ce processus. L'analyse des entrevues montre que, tout en exprimant leur authenticité, les personnes premièrement concernées ajustent également leur identité en réponse aux attentes sociales et médiatiques.

Mis en en scène de soi et performance

L'expérience de tournage décrite par Michelle peut être analysée à travers le prisme de la « Mise en scène de la vie quotidienne » de Goffman (1956), où elle orchestre une performance de son identité qui est à la fois authentique et adaptée aux attentes de la production du documentaire. En se préparant consciencieusement pour le tournage, Michelle démontre une conscience aiguë du rôle qu'elle joue, qui, bien que basé sur sa véritable identité, est inévitablement influencé par le contexte du documentaire et le désir de correspondre à une certaine image. Cela soulève des questions sur l'authenticité de la représentation et sur la façon dont les individus marginalisés peuvent se sentir obligés de moduler leur identité pour correspondre aux stéréotypes culturels ou aux attentes narratives, comme le suggère Hall (1997) avec la notion de « lecture dominante ».

L'expérience de Michelle durant le tournage transcende la simple captation vidéo, offrant un cadre où elle pouvait non seulement raconter son histoire, mais aussi se voir à travers le « miroir social » décrit par Cooley (1902). Ce concept suggère que notre identité se forme en partie par la perception que les autres ont de nous. Filmée, Michelle a eu l'occasion de modeler son identité sociale, consciente de l'image qu'elle projetait à travers la caméra. Cependant, cette opportunité révèle aussi une tension entre l'authenticité personnelle et les attentes des spectateurs et des producteurs. Encouragée à exprimer librement ses émotions, elle devait naviguer entre rester fidèle à elle-même et répondre aux anticipations du public, illustrant ainsi le défi de maintenir l'authenticité dans la représentation médiatisée.

D'un autre côté, en analysant l'expérience de Lyne, il apparaît que sa participation au documentaire est un acte de performance sociale où elle utilise le film comme une plateforme pour transmettre son message et influencer les perceptions sociales sur l'itinérance. Lyne est consciente de la responsabilité éthique du documentaire de représenter fidèlement les réalités des personnes en situation d'itinérance, et de l'importance d'éviter les stéréotypes déformants que Link et Phelan (2001) considèrent comme des obstacles à une compréhension authentique. Sa tentative de « convaincre pour de vrai » peut être interprétée comme un effort pour s'assurer que sa performance sociale transcende la simple représentation et devienne un outil pour contester les préjugés et promouvoir l'inclusion.

Dans cette optique, les documentaires sur les personnes itinérantes ne doivent pas seulement être vus comme des véhicules de représentation, mais également comme des espaces où les participant.e.s négocient activement leur identité et leur place dans la société. La participation au documentaire devient une partie intégrante de leur « performance sociale », où les « fronts » et les « décors » de Goffman (1956) sont soigneusement sélectionnés et mis en scène pour contester les narrations dominantes et les stéréotypes culturels.

Ces dynamiques complexes entre la représentation médiatique et la construction de l'identité sociale, soulignent la nécessité d'une prise de conscience critique et d'une responsabilité éthique dans la production de documentaires. Les documentaristes doivent être conscients du pouvoir qu'ils détiennent dans la mise en forme des identités médiatiques de leurs sujets et s'efforcer de collaborer avec eux pour capturer et transmettre des récits qui reflètent fidèlement leurs expériences et perspectives uniques.

5.2.2 - L'après documentaire : perceptions et changements

Le tournage d'un documentaire n'est pas seulement une expérience ponctuelle ; il a des implications émotionnelles et personnelles profondes pour les participant.e.s, les amenant souvent à revisiter et à redéfinir leur propre histoire. Mais qu'advient-il après le tournage ? La phase post-documentaire révèle des dynamiques importantes quant à la continuité de l'engagement, l'évolution des

perceptions et les relations qui se forment ou se transforment à travers le processus. C'est cette phase d'après-documentaire qui fait l'objet de notre prochaine analyse.

Étude des réflexions post-tournage et des relations continues

L'étape post-documentaire est donc cruciale pour comprendre l'impact à long terme du processus de tournage sur les participant.e.s et les relations continues qui en découlent. Cette phase permet une réflexion introspective, révélant les effets durables de l'expérience du documentaire sur les individus et les groupes de personnes impliqués.

Après le tournage, les participant.e.s peuvent expérimenter les effets de la reconnaissance réciproque décrite par Honneth (2013). La visibilité acquise et les retours éventuels contribuent à renforcer leur estime de soi et leur sentiment d'appartenance sociale. Lyne, par exemple, ressent une validation de son identité, qui n'est pas sans rappeler la notion de politique de la reconnaissance de Taylor (1994) où la reconnaissance par autrui est fondamentale pour le développement de l'identité individuelle. Ce processus post-documentaire illustre comment la visibilité médiatique peut avoir des répercussions positives sur la construction identitaire et la réintégration sociale des personnes en situation d'itinérance.

Le témoignage de Lyne révèle une lutte intérieure entre la satisfaction d'être reconnue et entendue et le désir de protéger sa vie privée de l'examen public. Cette dualité met en lumière la nature délicate du processus post-documentaire, où la visibilité peut être à la fois émancipatrice et intimidante. Lyne, comme beaucoup d'autres dans sa situation, se trouve à naviguer dans un espace où l'autonomie personnelle et la vie privée sont mises en balance avec les avantages de la visibilité et de la reconnaissance.

L'expérience post-documentaire de Michelle est marquée par une prise de conscience de l'impact que peut avoir une histoire personnelle lorsqu'elle est partagée de manière appropriée. Pour elle, le documentaire est plus qu'une narration ; c'est un appel à l'action, un moyen de déclencher des discussions, de remodeler les stéréotypes et de promouvoir des changements sociaux concrets. Sa réflexion post-tournage souligne l'importance d'utiliser les documentaires de manière stratégique et empathique pour s'assurer qu'ils servent non seulement à informer, mais aussi à transformer et à donner du pouvoir aux personnes marginalisées en leur donnant la parole et en les mettant en avant.

Ces réflexions post-documentaires soulignent la nécessité d'une approche réfléchie et respectueuse dans la création et la diffusion de documentaires, où l'attention est accordée non seulement à l'histoire racontée, mais aussi aux répercussions sur ceux dont les histoires sont partagées. L'après-tournage est un moment critique, un espace où les participant.e.s assimilent leur expérience, évaluent leur visibilité et considèrent l'impact à long terme de leur participation sur leur vie et sur la société. Les hésitations de Michelle avant de donner son consentement pour la diffusion de son témoignage illustrent parfaitement les dilemmes intérieurs qui peuvent être rencontrés après le tournage. La période qui suit la diffusion d'un documentaire est aussi souvent révélatrice de la nature des relations établies entre les personnes filmées et l'équipe de production. Elle peut également définir l'empreinte durable laissée par l'expérience sur la vie des participant.e.s. En effet, en se voyant à travers le prisme du documentaire, ils ou elles ont pu se réapproprier leur propre histoire, souvent avec une nouvelle perspective sur leur parcours et les défis qu'ils ont surmontés. Par exemple, pour Lyne et Michelle, la projection du documentaire à La Nuit des sans-abris s'est transformée en un moment de réflexion émotive sur le chemin parcouru et la lutte qu'il reste à mener contre l'itinérance.

Malgré le fait que Mike voit sa participation comme un don et affirme n'avoir rien attendu en retour, j'ai deviné par son changement d'intonation, ses hésitations et ses expressions faciales que l'absence d'un engagement continu de la part des membres de l'équipe avait laissé un sentiment d'inachevé et d'isolement.

Cette expérience souligne l'importance de l'engagement post-documentaire. Le tournage d'un documentaire ne se termine pas avec la dernière prise, mais continue bien au-delà, dans le suivi et le soutien des participant.e.s. Cette phase est essentielle pour s'assurer que l'expérience soit non seulement positive, mais aussi respectueuse et constructive.

Daguy, comme les autres personnes interviewées, ne considère pas le documentaire comme une fin en soi, mais comme un point de départ potentiel pour un engagement personnel. Pour lui, le documentaire a servi de confirmation à ces désirs de développement personnel ainsi que de plateforme pour continuer à partager ses idées avec un public. Au lieu de s'exprimer avec ses peintures, il a cette fois-ci pu le faire par le documentaire.

Cette capacité à se projeter indique que, pour certains participant.e.s, être impliqué dans un documentaire peut stimuler leur développement personnel et encourager une exploration continue de leur créativité.

Ces perspectives mettent en lumière que le documentaire, bien au-delà de la période de tournage, peut ainsi devenir un puissant vecteur de changement, d'expression et de croissance personnelle et collective.

La reconnaissance et la visibilité acquises à travers un documentaire ne sont pas des choses figées dans le temps ; elles se déploient et résonnent bien au-delà de la période de tournage, façonnant la manière dont les participant.e.s se perçoivent et sont perçus par la société. Ces dernier.ère.s reconnaissent la valeur de partager leurs récits et de bénéficier d'un support qui leur permet de s'exprimer pleinement. Cette reconnaissance ne se limite pas à une validation personnelle, mais se ressent aussi dans la manière dont ils sont perçus et valorisés par leur entourage et la société en général. La visibilité acquise grâce au documentaire crée une empreinte non négligeable, influençant la perception de soi des individus filmés.

Cependant, cette même visibilité peut aussi engendrer une certaine vulnérabilité et les exposer à des jugements et à des attentes.

En somme, la reconnaissance et la visibilité obtenues à travers le documentaire sont des facettes intrinsèques de l'expérience post-tournage. Elles ont le pouvoir de transformer, d'émanciper, mais aussi d'exposer. L'accompagnement et le soutien continus sont donc essentiels pour s'assurer que l'impact du documentaire soit non seulement positif et valorisant pour les participant.e.s, mais aussi qu'il contribue à un dialogue social plus large. La section suivante approfondira ce potentiel de transformation sociale, en examinant comment le documentaire peut devenir un catalyseur de changement à plus grande échelle.

5.3 - Média documentaire et expression de l'identité

Si le documentaire ouvre une fenêtre sur les expériences de vie des personnes participantes, il a également un impact durable sur leur identité et leur relation à la société. À travers le processus de narration personnelle et l'obtention de visibilité, le documentaire peut contribuer à la construction d'une identité plus affirmée et à une reconnaissance sociale plus large. Cette section examine

comment cette dynamique de reconnaissance et de visibilité peut aller au-delà du simple partage d'histoires pour devenir un outil puissant de réaffirmation et de redéfinition identitaire.

5.3.1 - Le documentaire comme outil de reconnaissance

Cette reconnaissance initiée par le documentaire peut prendre plusieurs formes, allant de la validation de l'expérience personnelle à la réaffirmation de l'identité.

Le documentaire s'il agit comme un outil de lutte pour la reconnaissance, permet aux participant.e.s de revendiquer leur place dans la société. Honneth (2013) souligne que la reconnaissance sociale passe par la valorisation des individus et de leurs contributions. De même, Fraser (2005) argue que la justice sociale implique à la fois la redistribution économique et la reconnaissance culturelle. En partageant leurs histoires, les participant.e.s ne cherchent pas seulement une visibilité, mais aussi une réévaluation de leur identité et une remise en question des stéréotypes associés à l'itinérance. Le documentaire devient ainsi un moyen de promouvoir une reconnaissance et favorise l'inclusion sociale.

Pour Lyne, le documentaire a été un moyen de retrouver un sentiment de dignité et de respect souvent mis à l'épreuve par les défis de l'itinérance. Elle souligne que ce média lui a donné une voix, lui permettant de partager son histoire et ses expériences de manière authentique et respectueuse. Le tic de langage de Lyne, son recours fréquent à « tu comprends », est révélateur d'une quête de connexion humaine, de reconnaissance de ses souffrances et de son humanité. Cela souligne combien il est crucial pour les individus en situation d'itinérance de se sentir compris et soutenus, non seulement dans leurs besoins matériels, mais aussi dans leur besoin de réhabilitation émotionnelle et sociale. Lyne ne cherche pas seulement à vérifier que son auditeur suit son raisonnement, elle exprime un besoin profond de validation et de compréhension empathique de ses expériences.

En se confiant à la caméra, Michelle a non seulement cherché à obtenir une reconnaissance de son expérience personnelle, mais aussi à influencer les perceptions publiques et les politiques. Elle a vu le documentaire comme un outil de changement, capable de transformer la manière dont la société perçoit et traite les personnes en situation d'itinérance. Pour Michelle, le documentaire était donc plus qu'un moyen de reconnaissance personnelle ; c'était une opportunité de contribuer à une reconnaissance sociale plus large des défis et de la résilience des personnes itinérantes.

En résumé, le documentaire s'avère être un outil de reconnaissance significatif pour les personnes itinérantes. Il leur offre une occasion unique de partager leur histoire, de rétablir leur dignité et de valider leur expérience. Cette reconnaissance va au-delà de la simple sympathie ; elle implique un respect profond et une validation de l'identité des personnes souvent réduites à leur condition d'itinérance. Il est donc à présent important d'examiner comment cette reconnaissance se transforme en un processus plus profond de reconstruction identitaire. Le documentaire permettant ainsi aux participant.e.s non seulement d'être vus et entendus, mais aussi de se redéfinir en tant qu'individus.

5.3.2 - De la reconnaissance à la construction identitaire

En effet, le documentaire, en tant que médium, joue un rôle non négligeable dans la construction identitaire, offrant aux personnes qui en ont besoin un espace pour narrer leur histoire, exprimer leurs réalités et reformuler leur image sociale. En examinant comment la reconnaissance se transforme en un processus de reconstruction de soi, apparaissent les multiples dimensions de cette forme d'expression.

Selon Fisher (1989), l'être humain est un "homo narrans", c'est-à-dire que la narration est au cœur de la condition humaine. En racontant leur histoire dans le documentaire, les participant.e.s engagent un processus de construction identitaire, reformulant leur vie à travers une nouvelle perspective. Cette narration personnelle leur permet de donner un sens à leurs expériences, de restructurer leur identité et de se réappropriier leur histoire.

Pour Mike, le documentaire a été une expérience qui a validé son vécu et ses choix de vie. Bien que l'issue n'ait pas été celle qu'il espérait, la participation au documentaire a tout de même représenté une forme de reconnaissance de ses expériences. En étant entendu et filmé, il éprouve une forme d'approbation qui va au-delà de la simple reconnaissance par autrui. Il s'agit d'une validation interne : Mike se redécouvre lui-même et porte un nouveau regard sur son parcours personnel, ses défis et ses réussites. Cette validation, bien que subtile, est puissante. Elle confirme que son vécu compte, que sa voix mérite d'être entendue, et que son identité, loin d'être marginale ou périphérique, est centrale et significative. Le documentaire, dans ce cas, est plus qu'une simple narration ; c'est une affirmation de l'existence et de la valeur de l'individu au-delà des circonstances. Ce processus d'affirmation de

soi s'avère ainsi profondément ancré dans la capacité du documentaire à valider l'expérience individuelle.

Dans son entrevue, Lyne décrit le processus de narration comme une démarche libératrice, lui permettant de s'exprimer malgré les craintes des jugements extérieurs ou des stéréotypes sociaux. Elle aborde ainsi des moments de sa vie avec authenticité. Ce faisant, elle transcende le statut de personne itinérante pour se révéler dans toute sa complexité, en tant qu'individu doté d'une histoire, de convictions, et d'aspirations.

En s'ouvrant ainsi, Lyne ne se contente pas de narrer sa vie, elle défie les perceptions, encourage la compréhension et favorise l'empathie.

Ce récit, devenant un outil de revendication identitaire, permet à Lyne de redéfinir sa place dans la société. Elle n'est plus seulement vue à travers le prisme de l'itinérance, mais reconnue pour sa richesse, sa complexité et son unicité.

Pour Michelle, l'opportunité de partager ses expériences et réflexions dans un cadre documentaire s'est avérée être un puissant catalyseur d'introspection personnelle. En se livrant devant la caméra, elle ne se contente pas de relater des événements ; elle engage un processus de réflexion sur sa propre identité, ses expériences et la manière dont celles-ci se répercutent sur son image et sa place dans le monde.

Cette introspection, stimulée par la nécessité de formuler et de structurer son récit pour un public, permet à Michelle de revisiter des aspects de sa vie avec une perspective renouvelée. En mettant des mots sur ses expériences, en les structurant de manière cohérente, elle engage un acte de reconstitution de son identité. Cette démarche introspective s'accompagne souvent d'une prise de conscience accrue de ses forces, vulnérabilités et aspirations.

De plus, le processus de narration personnelle dans le documentaire a également contribué à renforcer le sentiment d'auto-efficacité chez Michelle et Lyne. Selon Bandura (1986), l'auto-efficacité est essentielle pour que les individus puissent agir de manière proactive dans leur vie. En partageant leurs histoires et en participant activement à la création du documentaire, elles ont développé une plus grande confiance en leur capacité à influencer leur propre vie et à contribuer au changement social. Cette augmentation de l'auto-efficacité se manifeste dans leurs témoignages, où elles expriment un désir accru de s'engager dans des actions positives pour elles-mêmes et pour les autres.

Parallèlement, d'après Cyrulnik (2001), la narration personnelle est un moyen puissant de résilience, permettant aux individus de reconstruire leur identité après des traumatismes. En participant au documentaire, Michelle et Lyne engagent un processus de « récit de soi » qui favorise leur résilience et leur reconstruction identitaire. Cette démarche leur offre la possibilité de donner un sens à leurs expériences et de se projeter dans l'avenir avec de nouvelles perspectives.

Ainsi, le pouvoir transformateur du documentaire peut non seulement profiter au public, mais également aux participant.e.s, en leur offrant une plateforme pour la reconnaissance de leur parcours et de leurs luttes. Cette opportunité leur permet d'affirmer, et parfois même de reconstruire, leur identité. Ce processus de reconnaissance et de transformation identitaire ouvre la voie à une compréhension plus nuancée et empathique des réalités de l'itinérance. Cette dynamique sera approfondie dans la section suivante, qui analysera comment le documentaire peut également influencer sur le discours public et la perception sociale des personnes marginalisées.

5.4 - Le documentaire : processus de communication et temporalité

La communication est un élément fondamental de la condition humaine, et dans le contexte de l'itinérance, elle prend une dimension encore plus essentielle. Les propos de Michelle, Lyne, Mike et Daguy illustrent comment le documentaire peut servir de plateforme puissante pour la communication, offrant une visibilité inestimable à des expériences et des perspectives souvent reléguées en marge de la société. Cette visibilité est non seulement un moyen de partager des récits personnels, mais aussi un outil pour revendiquer une place dans le discours social et pour lutter contre l'itinérance.

Ainsi, le documentaire peut être vu comme un rituel de communication au sens de Carey (1989), où la transmission d'un message va au-delà de l'information pour participer à la construction et au maintien de la société dans le temps. En partageant les récits des participant.e.s, le documentaire favorise un dialogue social autour de l'itinérance. Il permet de créer un espace commun où les expériences individuelles deviennent le catalyseur d'une réflexion collective, influençant ainsi les perceptions sociales et les attitudes envers l'itinérance. En effet, au-delà de l'impact sur les participant.e.s, le documentaire joue également un rôle significatif dans la façon dont le public perçoit

et comprend l'itinérance. La capacité du documentaire à créer une identification médiatique est essentielle pour changer les perceptions du public. Comme le souligne Cohen (2001), lorsque les spectateurs s'identifient aux personnes à l'écran, ils sont plus susceptibles de ressentir de l'empathie et de réévaluer leurs attitudes préexistantes. Les histoires personnelles et authentiques de Michelle, Lyne, Mike et Daguy offrent au public des points d'entrée pour comprendre les complexités de l'itinérance. Cette identification peut ainsi contribuer à une transformation des attitudes sociales et à une plus grande sensibilisation aux enjeux liés à l'itinérance.

L'itinérance, souvent perçue à travers le prisme de la stigmatisation et de l'exclusion, est enracinée dans une complexité de facteurs socio-économiques, psychologiques et structurels. En portant la voix des personnes itinérantes, certains documentaires permettent de rendre compte des réalités de la vie dans la rue, des défis auxquels les personnes itinérantes sont confrontées et de leurs aspirations pour l'avenir. Par ailleurs, la reconnaissance sociale obtenue à travers le documentaire peut avoir un impact profond sur les personnes itinérantes elles-mêmes. Elle peut renforcer leur sentiment d'appartenance, leur estime de soi et leur sentiment d'agence.

En somme, l'hypothèse émergente est que la communication, en particulier à travers le médium du documentaire, est un pilier de la reconnaissance sociale. Elle offre non seulement une visibilité aux expériences de l'itinérance, mais elle permet également une forme de réintégration sociale en mettant en lumière les histoires, les luttes et les aspirations des personnes itinérantes.

La réflexion de Mike sur l'absence de suivi post-documentaire met quant à elle en lumière certaines lacunes dans les processus de création. Elle soulève des questions pertinentes concernant la responsabilité éthique des créateurs de documentaires et des institutions qui les soutiennent.

La continuité et le suivi post-documentaire ne sont pas seulement des questions de responsabilité éthique ; elles représentent également une occasion d'approfondir l'impact social du documentaire. En engageant un dialogue continu avec les participant.e.s, les créateurs de documentaires peuvent contribuer à un processus de changement plus intégré et durable. Ils peuvent aider à garantir que la visibilité offerte par le documentaire se traduise en opportunités concrètes pour les personnes premièrement concernées, en soutien pour leurs projets futurs, et en un engagement renouvelé avec les problématiques abordées dans le film.

En conclusion, cette hypothèse souligne l'importance d'adopter une approche plus inclusive et soutenue dans le processus documentaire. Elle appelle à une réflexion sur les pratiques actuelles et encourage les créateurs de documentaires à envisager leur rôle non seulement comme des conteurs, mais aussi comme des acteurs engagés dans un processus social plus large, où la continuité et le suivi post-documentaire sont essentiels pour un impact réel et durable.

5.5 - Implications pratiques et éthiques

Dans le contexte des documentaires sur l'itinérance, les implications éthiques sont particulièrement prégnantes. Ces œuvres ne se contentent pas de capturer des réalités ; elles engagent des vies, des histoires et des émotions humaines. La responsabilité éthique des créateurs de documentaires doit donc être abordée avec soin, à travers plusieurs dimensions que cette section explore : respect de la dignité, consentement éclairé, protection de la vie privée, suivi postproduction et contribution positive à la société.

En effet, Nichols (1991) relève que le documentaire est une construction subjective qui doit être consciente de son impact sur les individus filmés. Aufderheide (2007) insiste sur la nécessité d'une collaboration éthique avec les sujets, respectant leur dignité et leur autonomie et Winston (2000) met en garde contre le risque d'exploiter les expériences des personnes pour le gain émotionnel du public. Il est donc capital que les réalisateurs adoptent une approche respectueuse et transparente, assurant que le processus documentaire soit bénéfique pour les participant.e.s et contribue positivement au débat social sur l'itinérance. Frodon (2000) évoque quant à lui l'existence d'un contrat tacite éthique entre le réalisateur, les sujets filmés et les spectateurs. Ce contrat repose sur la confiance et l'authenticité, où le réalisateur s'engage à représenter fidèlement les expériences des participant.e.s, tandis que les spectateurs acceptent de recevoir ce récit avec empathie. Ces notions de confiance et d'authenticité entre toutes les parties prenantes sont essentielles pour comprendre la responsabilité éthique des documentaristes envers les personnes en situation d'itinérance. Enfin, Morin (2004) souligne que l'éthique se manifeste comme une exigence morale impérative, provenant à la fois de sources intérieures à l'individu et de la culture environnante.

Ces concepts sont donc heuristiques pour réfléchir sur la manière dont Michelle, Lyne, Mike et Daguy ont été filmés.

- Le respect de la dignité et de l'autonomie des participant.e.s :

Les documentaires sur l'itinérance se doivent avant tout de respecter la dignité et l'autonomie de leurs sujets. Cela implique un engagement envers une représentation honnête et respectueuse, évitant la sensationnalisation ou la victimisation des personnes itinérantes. Michelle, Lyne, Mike et Daguy ont tous partagé des histoires profondément personnelles et souvent douloureuses. Il est donc impératif que les documentaristes abordent ces récits avec la plus grande sensibilité, en veillant à ce que les participant.e.s se sentent respectés et valorisés tout au long du processus. Comme le rappelle Émond (2011), le documentaire implique une responsabilité éthique profonde envers les personnes filmées. Il insiste sur le fait que le réalisateur doit entrer en relation avec le sujet « d'homme à homme », évitant ainsi de le réduire à un simple objet de représentation. Cette approche humaniste est essentielle pour garantir que le documentaire respecte la dignité et l'autodétermination des participant.e.s, en particulier lorsqu'il s'agit de personnes en situation d'itinérance. Parallèlement, encourager la co-création dans le processus de production permettrait non seulement d'assurer l'authenticité du récit, mais aussi de valoriser les perspectives et les voix des personnes itinérantes, en les plaçant davantage au centre de la narration.

Au-delà du respect de la dignité, il importe que les participant.e.s comprennent pleinement les implications de leur participation, ce qui nous amène à la question du consentement éclairé et de la participation volontaire.

- Le consentement éclairé et la participation volontaire :

La participation à un documentaire doit être basée sur un consentement éclairé et une volonté clairement exprimée de participer. Les documentaristes ont le devoir de s'assurer que les participant.e.s comprennent pleinement ce que la production du documentaire implique, y compris la manière dont leur histoire sera racontée, comment elle sera diffusée, et quelles pourraient en être les conséquences. La déception exprimée par Mike quant à l'absence de suivi post-documentaire ou le traumatisme de Lyne quant à sa première expérience négative souligne l'importance d'une communication transparente et d'un engagement continu.

- La confidentialité et droit à l'anonymat :

La protection de la vie privée des participant.e.s est essentielle. Les documentaristes doivent être attentifs à ne pas exposer inutilement des détails qui pourraient compromettre la sécurité ou le bien-être des personnes itinérantes. Si certaines personnes souhaitent conserver leur anonymat ou certains aspects de leur vie privée, ces souhaits doivent être respectés et honorés.

- La responsabilité postproduction :

La relation entre les documentaristes et les participant.e.s ne se termine pas nécessairement avec le tournage. Comme l'expérience de Mike l'indique, il peut y avoir une attente de suivi, ne serait-ce que pour visualiser les images captées. Les documentaristes doivent être conscients des impacts potentiels de leur travail sur la vie des individus filmés.

- La contribution positive à la société :

Enfin, les documentaires, entre autres sur l'itinérance, devraient toujours avoir comme priorité une contribution positive à la société. Cela signifie non seulement raconter des histoires de manière respectueuse et éthique, mais aussi utiliser ces récits pour promouvoir la compréhension, la compassion et le changement social. Les documentaires ont le potentiel de remettre en question les préjugés, de sensibiliser aux problèmes sociaux et de catalyser des actions positives. Ainsi il aurait la capacité d'éduquer. En les concevant comme des outils pédagogiques qui fournissent des informations précises, ils pourraient encourager une réflexion critique sur les questions sociales.

En somme, la responsabilité éthique des documentaristes implique un engagement profond envers les participant.e.s, depuis le respect de leur dignité et de leur autodétermination jusqu'à la gestion des impacts postproduction. En plaçant l'éthique au cœur de la création documentaire, il devient davantage possible non seulement de sensibiliser, mais aussi d'agir concrètement pour le changement social. Ce faisant, les documentaires peuvent non seulement porter la voix de ceux qui sont souvent marginalisés, mais aussi contribuer à un dialogue sociétal plus large et à la promotion de solutions justes et durables.

CONCLUSION

Cette étude visait à recueillir, explorer et comprendre les trajectoires de vie de quatre individus ayant vécu l'itinérance. À travers des entrevues semi-dirigées sur leur participation à des documentaires, elle cherchait à saisir l'impact de cette expérience sur leur visibilité et leur reconnaissance sociale.

L'enquête examine les considérations liées à la visibilité et à l'exposition médiatique en tant que personne itinérante, le tout en collectant puis en analysant leurs impressions, émotions et perspectives, avant, pendant, et après leur participation à un documentaire. Cette démarche explore non seulement l'impact de cette expérience sur leur perception de soi et de leur environnement, mais aussi les répercussions émotionnelles et psychologiques, ainsi que les questions éthiques associées à la représentation et à l'utilisation du vécu des personnes interrogées.

Par ailleurs, elle interroge aussi la faculté des projets documentaires à agir comme catalyseurs pour des changements personnels et sociétaux. En somme, cette étude s'attelle à une étude intersectionnelle de la communication, de l'identité sociale, et de l'itinérance dans le contexte du documentaire, cherchant à saisir à la fois les répercussions individuelles et collectives des documentaires sur ce phénomène complexe et multidimensionnel.

L'état des lieux sur l'objet de la recherche révèle que le documentaire est un médium pertinent pour les personnes en situation d'itinérance qui désirent prendre la parole, leur offrant ainsi une visibilité et une reconnaissance qui leur font souvent défaut dans les médias grand public et dans la société en général. Certains documentaires peuvent dépeindre l'itinérance avec une complexité à l'inverse de d'autres représentations médiatiques, qui tendent à simplifier ou à dramatiser les expériences des personnes sans-abri pour des motifs sensationnalistes ou de commodité narrative. Le documentaire, en revanche, a la capacité d'accompagner les sujets et de plonger plus profondément dans leur vécu, offrant une exposition pour des histoires individuelles qui peuvent remettre en question les préjugés et encourager la compréhension et la compassion.

Cette recherche souligne également que l'itinérance est un phénomène complexe influencé par une multitude de facteurs sociaux, économiques et individuels, notamment la perte d'emploi, l'instabilité résidentielle, les accidents de vie, les problèmes de santé mentale, la dépendance, l'incarcération et les traumatismes personnels. Par conséquent, le documentaire a le potentiel non seulement d'éclairer

ces facteurs, mais également de stimuler une prise de conscience personnelle et un dialogue sociétal sur les politiques et les pratiques susceptibles de répondre de manière plus efficace et humaine aux besoins des personnes itinérantes.

L'analyse montre que, si le documentaire représente un outil significatif pour combattre la stigmatisation, encourager la compréhension et offrir une forme de reconnaissance aux participant.e.s, il ne constitue pas à lui seul une solution à l'itinérance. En effet, le documentaire se positionne davantage comme une étape ou un instrument parmi d'autres pour comprendre ce phénomène social. De plus, la prise en considération d'enjeux éthiques liés à la représentation des personnes itinérantes s'avère primordiale pour maximiser l'efficacité et le bénéfice de ce médium. Les aspects tels que le consentement éclairé, le respect de la dignité et de l'autonomie des individus concernés, ainsi que les répercussions potentielles de leur visibilité sur leur vie post-documentaire, constituent des considérations essentielles pour les cinéastes, les chercheurs et les personnes itinérantes. Bien que transformer directement la situation des personnes itinérantes par le biais du documentaire n'ait jamais été envisagé comme réaliste, le documentaire sur l'itinérance rappelle l'importance de poursuivre les efforts pour questionner les racines profondes de ce phénomène.

La recherche s'articule autour de la question centrale suivante : comment les individus confrontés à l'itinérance ont-ils perçu leur participation à un documentaire et comment cela impacte leur visibilité et reconnaissance sociale ? Sous cette question principale se trouvent des interrogations subsidiaires : comment la participation à un documentaire influence-t-elle le vécu personnel et la perception de soi des personnes en situation d'itinérance, de quelle manière le documentaire peut-il favoriser la mise en lumière et la reconnaissance sociale de ces personnes, et enfin, quels éléments du processus documentaire encouragent la réduction des stigmates, et la valorisation des individus concernés ?

Ainsi, cette étude avait pour objectif principal de comprendre comment les personnes en situation d'itinérance ou anciennement itinérantes perçoivent et vivent leur participation à des documentaires, et comment cette expérience influence leur visibilité et leur reconnaissance sociale. Elle visait à évaluer le rôle du documentaire comme outil de visibilité et de déstigmatisation, dans le but de

démystifier les stéréotypes associés à l'itinérance, de sensibiliser le public aux réalités complexes de ce phénomène, et de revaloriser les vécus des personnes concernées dans la sphère sociétale.

Pour atteindre cet objectif général, l'étude s'est articulée autour de trois objectifs spécifiques :

- Analyser l'impact de la participation à des projets documentaires sur la perception de soi et le vécu des personnes en situation d'itinérance. L'étude a montré que la participation à des documentaires permet aux personnes itinérantes de revendiquer leur identité et de s'exprimer au-delà des stéréotypes, en leur fournissant un espace pour partager leur histoire de manière authentique. Cette visibilité peut leur offrir un sentiment de dignité, de but et de reconnaissance sociale, tout en facilitant une réflexion personnelle sur leur parcours.
- Évaluer comment le documentaire contribue à la visibilité sociale et à la reconnaissance des personnes en situation d'itinérance. Les résultats ont démontré que les documentaires peuvent servir de catalyseurs pour des changements personnels et sociétaux en offrant une visibilité positive aux personnes itinérantes, en humanisant leurs récits et en combattant les représentations stéréotypées. Ils contribuent ainsi à modifier la perception publique de l'itinérance et à sensibiliser à ses multiples dimensions.
- Identifier les éléments du processus documentaire qui favorisent la libre expression, la déstigmatisation et la reconnaissance sociale des participant.e.s. La recherche a mis en évidence l'importance d'une approche documentaire éthique et respectueuse, axée sur le consentement éclairé, la collaboration et le respect de la dignité des personnes premièrement concernées. Les pratiques documentaires doivent être conçues pour favoriser la libre expression et garantir que les récits des personnes itinérantes soient représentés de manière fidèle et nuancée.

En effet, il en ressort que les personnes concernées interrogées perçoivent un impact significatif de leur participation à l'expérience documentaire.

La participation à un documentaire peut affecter les personnes itinérantes ou anciennement itinérantes elles-mêmes, souvent en leur fournissant un sentiment de dignité, de but et de reconnaissance sociale. Le documentaire permet également d'aller au-delà des stéréotypes en donnant de la profondeur aux témoignages des personnes interrogées, et en présentant une image plus humaine et nuancée de leurs expériences. En exposant ces narrations, l'espoir sous-tendu des participant.e.s est que le documentaire va stimuler l'empathie chez les spectateurs, les invitant à voir les personnes itinérantes comme des individus plutôt que comme une statistique anonyme. Dans la même perspective, les documentaires peuvent servir de plaidoyer en mettant en lumière des problèmes systémiques et en incitant le public et les responsables politiques à prendre des mesures.

De même, ce travail soulève des questions éthiques importantes sur la manière de représenter les personnes itinérantes dans les médias, mettant l'accent sur la coopération avec les sujets du documentaire. Le documentaire, lorsqu'il est conçu et exécuté avec sensibilité et respect, peut être un outil puissant pour mettre en lumière les complexités de l'itinérance et agir comme un vecteur de mieux-être chez les personnes filmées et un catalyseur de changement dans la société.

La recherche met également en évidence des défis éthiques, notamment en ce qui concerne le consentement éclairé, la représentation fidèle des participant.e.s et les répercussions potentielles après la diffusion des documentaires.

Des recommandations ont ainsi été formulées pour guider les pratiques de réalisation de documentaires et les politiques publiques, soulignant la nécessité d'une approche plus nuancée et éthique de la représentation des personnes itinérantes.

La méthode employée dans cette étude repose sur une approche qualitative, mettant en lumière le processus de création documentaire avec la participation d'individus touchés par l'itinérance. En se focalisant sur l'examen de leurs expériences liées à leur représentation médiatique, la recherche a utilisé des entretiens semi-dirigés et une analyse des témoignages.

Les participant.e.s ont été choisis sur la base de critères prédéfinis pour saisir un éventail de perspectives sur l'itinérance. L'échantillon comprend des individus ayant surmonté l'itinérance et d'autres qui y sont toujours confrontés, des hommes et des femmes, tous ayant contribué à des œuvres documentaires. Les entretiens se sont concentrés sur les histoires personnelles, les

expériences de participation aux documentaires et les perceptions de l'impact de ces derniers sur la visibilité et la reconnaissance des personnes itinérantes.

Cette méthodologie permet l'émergence de différents résultats. En effet, les documentaires ont offert aux personnes participantes une plateforme pour raconter leur histoire et revendiquer leur identité, démontrant ainsi leur capacité d'agir (*empowerment*) et de s'exprimer au-delà des stéréotypes de l'itinérance.

Michelle, Lyne, Daguy et Mike ont tous l'espoir que les documentaires sur l'itinérance puissent contribuer à modifier la perception publique de l'itinérance, en montrant la complexité des parcours individuels et en humanisant le phénomène.

Participer à un documentaire leur a offert une opportunité de réfléchir sur leur vécu et de donner du sens à leurs expériences personnelles.

Ainsi, l'apport théorique de cette recherche se situe principalement dans son approfondissement de la compréhension de l'itinérance à travers le prisme du média documentaire. Elle éclaire la manière dont les personnes itinérantes (ou anciennement itinérantes) ont vécu le fait de voir leur récit relaté en cinéma documentaire, mettant en lumière les pensées, ressentis et espoir qui entourent ce phénomène, contribuant ainsi au champ de la communication sociale et aux études sur l'itinérance. La recherche met en évidence le pouvoir du documentaire en tant que médium de visibilité et de reconnaissance sociale pour des individus souvent marginalisés et invisibilisés.

Sur le plan pratique, les retombées de la recherche sont multiples. La recherche offre des lignes directrices sur la manière de représenter éthiquement des populations vulnérables, en mettant l'accent sur la dignité, le consentement éclairé, et la collaboration dans le processus de création. Elle souligne l'importance du suivi postproduction avec les participant.e.s pour s'assurer que leur participation a un impact positif continu.

Les résultats peuvent fournir aux travailleurs sociaux et aux organisations à but non lucratif un aperçu de la manière dont les documentaires peuvent être utilisés comme outils d'*empowerment* et de plaidoyer, en fournissant un moyen pour que les voix des personnes itinérantes soient entendues.

Les résultats peuvent informer les décideurs politiques sur l'efficacité des campagnes de sensibilisation et sur la nécessité de politiques qui soutiennent la réintégration sociale des personnes itinérantes en reconnaissant leur complexité et leur humanité.

Les enseignements tirés peuvent éventuellement être proposés dans des programmes éducatifs pour former les futurs créateurs de médias à une pratique respectueuse et consciente des questions d'itinérance. Par ailleurs, en soulignant le rôle des documentaires dans la facilitation du dialogue social, la recherche encourage un engagement public plus large sur les questions d'itinérance, incitant à un changement social en faveur de l'inclusion et de l'équité.

En somme, cette étude contribue à une meilleure compréhension des dynamiques entre les médias documentaires et l'itinérance, tout en offrant des stratégies concrètes pour améliorer les pratiques dans les domaines de la création médiatique, du travail social, de la politique publique et de l'éducation.

Ce mémoire de recherche sur l'itinérance, la visibilité et le documentaire, tout en étant riche en perspectives et en contributions, n'est pas exempt de limites. Ces dernières sont à la fois théoriques et méthodologiques, et il est crucial de les reconnaître pour contextualiser les résultats et pour orienter les recherches futures.

Limites théoriques :

Les limites théoriques de cette recherche proviennent de l'utilisation de concepts qui peuvent ne pas appréhender pleinement la complexité de l'itinérance et de sa médiatisation :

- Théories de la reconnaissance sociale (Taylor, Honneth). Ces théories mettent l'accent sur la reconnaissance comme moyen de construire l'identité et l'estime de soi, mais elles peuvent simplifier la manière dont les personnes en situation d'itinérance se perçoivent elles-mêmes et sont perçues par les autres. Ces théories présupposent que la reconnaissance sociale conduit nécessairement à des effets positifs sur l'identité des individus, alors que l'impact réel peut être plus nuancé, voire négatif, si la visibilité conduit à une stigmatisation accrue ou à un sentiment de vulnérabilité.

- Théorie de la stigmatisation (Goffman, Link et Phelan). La stigmatisation est un concept heuristique pour comprendre les expériences négatives de visibilité, mais il peut également limiter notre compréhension en réduisant les expériences des individus à une seule dimension de marginalisation. Cette approche peut omettre d'autres dynamiques importantes, comme les processus d'*empowerment* ou de résilience, qui sont également en jeu lorsque les personnes participent à des documentaires.

- Théories de la communication et du médium documentaire. Les théories utilisées pour analyser le rôle du documentaire (Jenkins, Hall) présupposent souvent que le médium fonctionne comme une plateforme de dialogue égalitaire et participatif. Cependant, dans le contexte de l'itinérance, où les relations de pouvoir entre les réalisateurs et les participant.e.s peuvent être déséquilibrées, cette hypothèse est limitée. Les théories actuelles ne traitent pas suffisamment de l'influence des dynamiques de pouvoir sur la construction narrative et la perception publique des récits documentaires sur l'itinérance.

Impact des limites théoriques sur cette recherche :

Ces limites théoriques influencent donc l'étude en structurant les cadres d'analyse d'une manière qui peut ne pas toujours refléter les réalités complexes et plurielles de l'itinérance et de sa représentation médiatique. En s'appuyant sur des théories qui privilégient certains aspects (comme la reconnaissance ou la stigmatisation), cette recherche pourrait négliger d'autres dimensions importantes, comme la capacité des personnes itinérantes à utiliser le documentaire comme outil d'autoreprésentation ou à résister aux stéréotypes. Les théories de la reconnaissance et de la stigmatisation, en particulier, risquent de simplifier les effets de la visibilité documentaire, en ne tenant pas toujours compte de l'impact ambivalent de cette visibilité sur la perception de soi, des autres et sur les relations sociales.

Limites méthodologiques :

Il est particulièrement difficile de recruter des individus itinérants prêts et aptes à partager leur expérience documentaire, notamment en raison de l'instabilité de leur condition et au nombre limité de participant.e.s à ces films. En effet, après des mois de recherches pour certains, j'en suis arrivé à

penser que l'invisibilité sociale, même après une visibilité médiatique, peut conduire à la disparition de personnes.

Par ailleurs, les propos recueillis dépendent fortement de la mémoire et de la volonté des personnes interrogées à partager ouvertement leurs expériences ; ce qui pourrait influencer la fiabilité et la véracité des données recueillies. Aussi, la réalisation de documentaires implique une certaine créativité et une interprétation qui peut varier d'un réalisateur à l'autre, posant ainsi des défis pour la standardisation et la comparabilité des données recueillies. Enfin, l'analyse qualitative des entrevues, bien qu'intrinsèquement subjective et reflétant ma propre interprétation, est une démarche pleinement assumée.

De surcroît, bien que les entretiens aient permis de recueillir des témoignages riches, la profondeur des discussions peut varier en fonction de la volonté des participant.e.s à se confier pleinement sur leurs expériences ainsi que de l'approche de l'intervieweur. Certaines dimensions de l'itinérance et de son intersection avec la visibilité médiatique peuvent donc rester sous-explorées. De plus, la recherche s'est concentrée sur un nombre relativement restreint de participant.e.s, ce qui peut limiter la représentation de la diversité des expériences vécues par les personnes en situation d'itinérance. Les différentes façons dont l'itinérance est vécue selon le genre, l'âge, l'origine ethnique ou d'autres facteurs socioéconomiques peuvent ne pas être entièrement saisies.

La méthodologie qualitative choisie, associée au nombre limité de personnes interviewées, a certes permis de recueillir des histoires significatives sur l'itinérance, mais restreint la portée des conclusions au-delà de cette étude. Les tendances et motifs émergents ne reflètent pas nécessairement l'expérience collective des personnes itinérantes. Cependant, l'objectif de l'étude n'était pas de parvenir à une généralisation, mais plutôt d'écouter et de valoriser les voix individuelles des personnes directement touchées par le sujet.

D'autre part, les contextes, géographiques, socioculturels et politiques dans lesquels les participant.e.s vivent leur itinérance peuvent grandement influencer leurs expériences. Les résultats de cette recherche ne peuvent être directement transférés à d'autres sans une recontextualisation. L'itinérance est un phénomène sujet à l'évolution, influencé par des changements rapides dans les politiques sociales, économiques et de logement. De même, la pratique documentaire, faisant l'objet

de transformations, les conclusions tirées à partir des données recueillies à un moment donné peuvent ne pas refléter fidèlement les réalités futures des liens entre documentaire et itinérance.

Ces limitations mettent en évidence la nécessité d'approches complémentaires pour enrichir la compréhension du phénomène étudié et soulignent l'importance d'une interprétation prudente des résultats. Elles ouvrent également des pistes pour de futures recherches visant à pallier ces lacunes et à explorer davantage les dimensions complexes de l'itinérance et de la visibilité médiatique liée au documentaire.

L'étude ouvre des pistes de recherche intéressantes et soulève de nouvelles questions cruciales sur l'intersection de l'itinérance, la visibilité documentaire et la construction identitaire. L'une des voies les plus prometteuses réside dans l'exploration plus approfondie de l'impact des divers formats médiatiques sur l'auto-perception des personnes itinérantes. Cela pourrait inclure une analyse comparative des effets des documentaires par rapport à d'autres formes de médias, telles que les réseaux sociaux ou les reportages d'actualité.

Une question émergente importante est de savoir quelles méthodes innovantes peuvent être développées pour assurer une participation plus active et un pouvoir décisionnel accru des personnes en situation d'itinérance dans la création et la diffusion de documentaires les concernant. Ceci soulève entre autres la nécessité de développer des lignes directrices éthiques claires pour la production de contenus médiatiques impliquant des populations vulnérables. En effet, cette recherche met en évidence le besoin de poursuivre l'étude des impacts à long terme de la participation à des documentaires sur les personnes itinérantes, notamment en ce qui concerne leur bien-être psychosocial, leur sentiment d'agence et leur intégration sociale. Il serait également pertinent d'examiner les stratégies efficaces pour renforcer le pouvoir d'action et la résilience des participant.e.s sur le long terme après le tournage, ainsi que les moyens de soutenir s'il y a lieu leur transition vers une stabilité durable.

Enfin, cette étude soulève également une réflexion sur les modalités de collaboration entre les réalisateurs, les chercheurs, les acteurs sociaux et les personnes itinérantes elles-mêmes. Il s'agit de concevoir des projets médiatiques qui non seulement racontent des histoires avec dignité et respect, mais qui contribuent également de manière tangible à l'amélioration des conditions de vie des personnes itinérantes. Des études futures pourraient explorer des modèles de co-création et de

participation qui valorisent les contributions et l'autonomie des personnes itinérantes dans le processus créatif. Une telle approche est illustrée par le film d'Emily Laliberté, *Lieux-refuges* (2023), qui a impliqué des femmes ayant surmonté l'itinérance, soulignant ainsi leur capacité d'agir et de contribuer significativement au processus créatif.

Dans le prolongement de cette démarche et dans un souci de transparence, j'ai l'intention de reprendre contact avec les personnes rencontrées lors de cette étude pour leur présenter les résultats obtenus. Cette initiative vise non seulement à honorer leur contribution essentielle à cette recherche, mais aussi à valoriser leur expérience et leur perception personnelle du phénomène étudié. En partageant avec eux les conclusions tirées de leur participation, je souhaite ouvrir un espace de dialogue et de réflexion. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de renforcer le lien de confiance établi avec les participant.e.s et de reconnaître leur rôle central dans la recherche, affirmant ainsi leur importance non seulement comme sujets d'étude, mais aussi comme partenaires actifs dans le processus de sensibilisation et de changement social.

Cette recherche souligne que, plus que jamais, il est essentiel de continuer à aborder le sujet de l'itinérance, avec sensibilité, responsabilité, mais aussi en faisant preuve de détermination, car la lutte est loin d'être terminée. Le processus m'a enseigné l'importance d'une écoute empathique et d'une représentation respectueuse des témoignages des personnes vivant ou ayant vécu l'itinérance, soulignant leur humanité indépendamment de leur condition de vie. Je suis également convaincu de l'importance d'une approche collaborative, qui implique activement les participant.e.s dans toutes les phases du processus de recherche et de production, garantissant ainsi que leur voix et leur perspective soient au cœur du récit.

Sur un plan personnel, cette recherche renforce ma conviction que les documentaires peuvent être des outils puissants pour sensibiliser, éduquer et inspirer des changements personnels et sociaux. Toutefois, elle souligne également l'importance de naviguer avec prudence dans le paysage médiatique, en prenant en compte les impacts potentiels sur les sujets représentés. Les documentaires sur l'itinérance ne se contentent pas de raconter des histoires, ils façonnent activement la perception de soi des personnes filmées.

Concernant l'impact sur l'itinérance et le domaine du documentaire, cette recherche favorise une prise de conscience critique quant au traitement et représentation des personnes itinérantes, ainsi que sur le rôle du documentaire en tant qu'outil puissant pour encourager l'inclusion et le respect.

En conclusion, bien que cette recherche ait ses limites, elle ouvre la voie pour des études futures et des pratiques documentaires qui, je l'espère, continueront à explorer et à améliorer la manière dont nous comprenons et soutenons les personnes en situation d'itinérance. C'est un appel à poursuivre le travail avec attention, créativité et respect, dans l'espoir de contribuer à un monde plus juste et plus inclusif.

ANNEXE A

GUIDE D'ENTRETIEN

Rappel : la personne participante s'exprime le plus librement possible.

(Les questions sont là pour relancer la conversation si besoin et rappeler dans quelle direction avancer.)

- Amorcer avec une discussion sur l'état de la personne, son parcours et sa vie.
(*Ouverture d'un dialogue et mise en confiance.*)

 - Aborder la thématique du documentaire en général.
- S'agit-il d'un média qui l'intéresse
 - Si oui, pourquoi ?
 - Quel genre de documentaire est apprécié ? Pourquoi ?
 - Sinon, pourquoi ?
- Parler de l'expérience documentaire vécue par la personne.

(Essayer de faire ressortir 3 parties)

L'approche.

- Comment l'interviewé a été abordé,
- Par qui ?
- Quel était le contexte ?
- Comment cela a-t-il été vécu et ressenti ?
- Pourquoi avoir accepté ?
- Quel a été le processus, les questionnements ?

Le tournage.

- Questionner les pensées et ressentis d'être filmé, suivie, d'être le centre de l'intérêt.
 - o Qu'est-ce que cela fait d'avoir une caméra braquée sur soi ?
 - o Savoir si la présence de la caméra a fait ressentir un changement de comportement lors du tournage.
- Y a-t-il eu des moments où le désire que la caméra soit éteinte, ou d'arrêter le tournage, s'est fait ressentir ?
- Pourquoi ?

L'après-tournage.

- Connaitre la durée des relations avec le réalisateur,
 - o Une fois le tournage fini, chacun est parti de son côté ou non ?
- Y a-t-il eu invitation à une séance de projection ?
- Le film a-t-il été vu ?
- Y a-t-il eu consultation à un moment donné dans la postproduction du documentaire ?
- Qu'est-ce que la personne pense de la démarche documentaire sur l'itinérance ?
 - o Est-ce utile ?
- Quel est son avis sur le documentaire auquel elle a participé ?
- Cette expérience a-t-elle changé quelque chose dans la vie du sujet, dans sa perception à soi, aux autres et des autres vis-à-vis d'elle ?

ANNEXE B

FORMULAIRES DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche : Cinéma Documentaire et personnes itinérantes à Montréal, le point de vue des personnes concernées

Étudiant-chercheur

François-Xavier Luce,
Maîtrise en communication, UQAM
luce.francois_xavier@courrier.uqam.ca
Cellulaire : 438 448 4546

Direction de recherche

Mouloud Boukala, Ph. D.
Professeur titulaire, École des médias, UQAM
boukala.mouloud@uqam.ca
Tél : 514 987 3000 #5504

Je vous invite à participer à une recherche sur le cinéma documentaire portant sur l'itinérance. L'objectif de cette étude est de comprendre votre expérience et votre ressenti en tant que personne ayant participé à un documentaire sur l'itinérance.

Vous donnez votre accord sur les points suivants :

- Participer à deux discussions d'environ 45 minutes. Vous nous partagerez votre expérience vécue en tant que participant à un documentaire sur l'itinérance.
- Vous ne retirez aucun bénéfice personnel à cette étude.
- Votre participation à cette étude est entièrement volontaire. Vous êtes libre de refuser de participer ou de vous retirer à tout moment, sans avoir à justifier.
- Il est possible que certains souvenirs évoqués lors des entrevues puissent vous mettre mal à l'aise ou réveiller des émotions désagréables.
 - o Vous êtes libre de choisir les sujets que vous souhaitez aborder et vous pouvez demander une pause ou mettre fin à l'entrevue à tout moment.
- Si vous souhaitez être identifié(e) par votre vrai nom et prénom lors de la présentation des résultats, nous pourrions les mentionner.
 - o Dans le cas contraire, nous utiliserons un prénom fictif pour préserver votre anonymat.
 - o Toutes les informations partagées resteront confidentielles.
- Je désire être identifié par mon vrai nom et prénom
Oui Non
- J'accepte que l'entretien soit enregistré de manière audio
Oui Non

Des questions sur le projet ?

Si vous avez des questions supplémentaires concernant le projet ou votre participation, vous pouvez contacter François-Xavier Luce ou Mouloud Boukala.

Pour toute question concernant vos droits en tant que participant ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE au 514 987-3000, poste 3642.

Avant de signer ce formulaire, nous avons lu à haute voix et expliqué plus en détail les termes du formulaire pour nous assurer que vous les comprenez.

Je comprends les informations fournies et je consens volontairement à participer à cette étude. J'ai lu et/ou écouté la lecture à haute voix des termes du formulaire et je les comprends.

Signature :

Date :

ANNEXE C

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

UQÀM | **Comités d'éthique de la recherche
avec des êtres humains**

No. de certificat : 2023-5702

Date : 2023-06-05

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (2020) de l'UQAM.

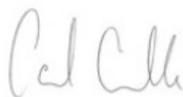
- Titre du projet : Cinéma documentaire et personnes itinérantes à Montréal, le point de vue des personnes concernées
- Nom de l'étudiant : François Xavier Luce
- Programme d'études : **Maitrise en communication (cinéma et images en mouvement)**
- Direction(s) de recherche : Mouloud Boukala

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année au plus tard un mois avant la date d'échéance (**2024-06-05**) de votre certificat. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Caroline Coulombe
Professeure, Département de management
Présidente du CERPÉ plurifacultaire

ANNEXE D

AVIS FINAL DE CONFORMITÉ

No. de certificat : 2023-5702

Date : 2024-09-19

AVIS FINAL DE CONFORMITÉ

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet : CINÉMA DOCUMENTAIRE, VISIBILITÉ ET RECONNAISSANCE DE PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE À MONTRÉAL : LE POINT DE VUE DES PERSONNES PREMIÈREMENT CONCERNÉES

Nom de l'étudiant : François Xavier Luce

Programme d'études : Maîtrise en communication (cinéma et images en mouvement)

Direction(s) de recherche : Mouloud Boukala

Merci de bien vouloir inclure une copie du présent document et de votre certificat d'approbation éthique en annexe de votre travail de recherche.

Les membres du CERPÉ plurifacultaire vous félicitent pour la réalisation de votre recherche et vous offrent leurs meilleurs voeux pour la suite de vos activités.



Raoul Graf, M.A., Ph.D.
Professeur titulaire, département de marketing
Président du CERPÉ plurifacultaire

BIBLIOGRAPHIE

- Anadón, M. et Savoie Zajc, L. (2009). Introduction. *Recherches qualitatives*, 28(1), 1. <https://doi.org/10.7202/1085318ar>
- Arendt, H., Adler, L. et Ricoeur, P. (2018). *Condition de l'homme moderne*. (Fradier, G., trad.) Calmann-Lévy.
- Aufderheide, P. (2007). *Documentary film : a very short introduction*. Oxford University Press.
- Balle, F. (2014). *Les médias (8e éd)*. Presses Universitaires de France.
- Bandura, A. (1986). *Social foundations of thought and action : a social cognitive theory*. Prentice-Hall.
- Bellot, C. (2020, 15 octobre). *COVID-19 et itinérance : enjeux et prospective*. Options Politiques, Politiques Sociales. <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/october-2020/covid-19-et-itinerance-enjeux-et-prospective/>
- Bellot, C. et Rivard, J. (2017). Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative. *Criminologie*, 50(2), 95-121. <https://doi.org/10.7202/1041700ar>
- Bernard, S. C. (2023). *Documentary storytelling : creative nonfiction on screen (5th edition)*. Routledge.
- Blais, L. (2006). Savoir expert, savoirs ordinaires : qui dit vrai ? Vérité et pouvoir chez Foucault. *Sociologie et sociétés*, 38(2), 151-163. <https://doi.org/10.7202/016377ar>
- Boucher J. L., 2005, « Pauvreté, fragilités individuelles et habitat : Le rôle de l'économie sociale », *Interventions économiques*, no 32, p. 1-14.
- Boukala, M. et Pastinelli, M. (2016). Présentation : Quêtes, luttes, parcours de la reconnaissance. Des théories de la reconnaissance aux pratiques médiatiques des acteurs. *Anthropologie et Sociétés*, 40(1), 9. <https://doi.org/10.7202/1036368ar>
- Bourdieu, P. et Wacquant, L. J. D. (1992). *An invitation to reflexive sociology*. University of Chicago Press.
- Broudehoux, A.-M. (2020). *Les méga-événements et la construction de l'image urbaine : de Beijing à Rio de Janeiro*. Dans *Revue Marketing Territorial*, 4. <http://publis-shs.univ-rouen.fr/rmt/index.php?id=452>.

- Bruner, J. (1991). The Narrative Construction of Reality. *Critical Inquiry*, 18(1), 1–21. <http://www.jstor.org/stable/1343711>
- Carey, J. (1989). *Communication as culture : Essays on media and society*. Routledge.
- Castel, R. (2002). Les pièges de l'exclusion. *Lien social et Politiques*, (34), 13-21. <https://doi.org/10.7202/005065ar>
- Novae, S. (2006). Centre national d'information sur la violence dans la famille. *Violence familiale et itinérance : Analyse documentaire*. Ottawa: Agence de la santé publique du Canada, 51.
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. (2022). CNRTL. <https://www.cnrtl.fr/>
- CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. (2022). Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026 : S'unir dans l'action. <https://santemontreal.qc.ca/>
- Colleyn, J.-P. (1994). *Le regard du documentaire*, Éditions du Centre Georges Pompidou.
- (2006). *Entretien avec Jean-Louis Comolli: La pensée dans la machine*. *Rue Descartes*, 53(3), 72. <https://doi.org/10.3917/rdes.053.0072>
- Craig, R.- T. (2009). *La communication en tant que champ d'études*. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, (1), 1-42. <https://doi.org/10.4000/communiquer.274>
- Cyrulnik, N. (2015). *Le documentaire, un espace de liberté pour une nouvelle communauté*. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, (7). <https://doi.org/10.4000/rfsic.1744>
- Davies, B., & Harré, R. (1990). Positioning: The discursive production of selves. *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 20(1), 43–63. <https://doi.org/10.1111/j.1468-5914.1990.tb00174.x>
- Décary-Secours, B. (2017). Jeunes et itinérance - Dévoiler une réalité peu visible - Avis sur la prévention de l'itinérance jeunesse à Montréal. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2772453>
- Desmond, M. (2016). *Evicted: poverty and profit in the American city* (First Edition). Crown Publishers.
- Desrosiers, V. (2015). *La représentation sociale de l'itinérance chez les policiers municipaux de Québec et l'influence sur leurs conduites*. [Mémoire de maîtrise, Université Laval].
- Desrosiers, A. (2023, 20 décembre). L'itinérance n'appartient pas à la rue ni à l'ombre. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/804124/montreal-itinerance-appartient-pas-rue-ni-ombre>

- Douglas, M. (2003). *Purity and danger: an analysis of concept of pollution and taboo*. Routledge.
- Durand, J.-P. Sebag, J. (2015). *La sociologie filmique : écrire la sociologie par le cinéma ?*. *L'Année sociologique*, 65, 71-96. <https://doi.org/10.3917/anso.151.0071>
- Émond, B. (2011). *Il y a trop d'images: Textes épars: 1993-2010*. Lux Éditeur.
- Énoncé de politique des trois conseils: éthique de la recherche avec des êtres humains. (2022). Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche.
- Fisher, W. R. (1989). *Human communication as narration: toward a philosophy of reason, value, and action* (First paperb. Ed). Univ. of South Carolina Pr.
- Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance: *Revue du MAUSS*, no 23(1), 152-164. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0152>
- Fraser, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. La Découverte.
- Fraser, N. (2011). *Féminisme, Capitalisme et Ruse de l'histoire*. *Cahier du Genre*, 1(50), 165-192. <https://doi.org/10.3917/cdge.050.0165>
- Frodon, J.-M. (2000, 23 mai). *Un palmarès international salue un festival de haut niveau*. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/archives/article/2000/05/23/un-palmares-international-salue-un-festival-de-haut-niveau_3713988_1819218.html
- Gaetz, S., Dej, E. et Richter, T. (2016). *Homelessness Canada in the State of 2016*. Canadian Observatory on Homelessness Press. https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/SOHC16_final_20Oct2016.pdf
- Goffman, E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Les Éditions de Minuit, Paris.
- Goffman, E. (1996). *La présentation de soi. Les Éditions de Minuit. Paris, Traduction de: The presentation of self in everyday life, 1956*.
- Gauthier, G. et Sauvaget, D. (2022) *CINÉMA (Cinéma parallèles) - Le cinéma documentaire*. Encyclopædia Universalis. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/cinema-cinemas-paralleles-le-cinema-documentaire/>
- Gauthier, M. (1995). *L'exclusion, une notion récurrente au Québec mais peu utilisée ailleurs en Amérique du Nord*. *Lien social et Politiques*, (34), 151-156. <https://doi.org/10.7202/005113ar>
- Gélineau, L. Beauvilliers, J. (2008). *La spirale de l'itinérance au féminin*. Mémoire présenté dans Je cadre de la Commission des affaires sociales portant sur l'itinérance au Québec. 101.

Giddens, A. (1991). *Modernity and self-identity: self and society in the late modern age*. Stanford University Press.

Gonthier, F. (2004). *Weber et la notion de « compréhension »*. Cahiers internationaux de sociologie, 116(1), 35-54. <https://doi.org/10.3917/cis.116.0035>

Green, M. C. et Brock, T. C. (2000). The role of transportation in the persuasiveness of public narratives. *Journal of Personality and Social Psychology*, 79(5), 701-721. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.79.5.701>

Grenier, J., Grenier, K., Thibault, S., Chamberland, M., Chénard, J., Bourque, M., St-Germain, L., Champagne, M., Seery, A. et Roy-Beaugard, S.-J. (2020). Accompagnement de femmes en situation d'itinérance : pratiques en émergence d'un organisme communautaire en territoire périurbain et rural au Québec: *Sciences & Actions Sociales*, N° 13(1), 146-174. <https://doi.org/10.3917/sas.013.0146>

Habermas J. (1962), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.

Hall, S. (1997). *Representation: Cultural representations and signifying practices*. Sage Publications, Inc; Open University Press.

Haraway, D. (1988). Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective. *Feminist Studies*, 14(3), 575–599. <https://doi.org/10.2307/3178066>

Harper, D. (2012). *Visual Sociology*. (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203872673>

Homelessness, severe mental illness, and the institutional circuit. (1997). *Psychiatric Services*, 48(5), 659-665.

Honneth, A. (2004). *La théorie de la reconnaissance : une esquisse*. La découverte, *Revue du MAUSS*, 23(1), 133-134. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0133>

Honneth, A. (2008). *La société du mépris : Vers une nouvelle Théorie critique*. (Rusch, P., Dupeyrix, A., trad.) La découverte. (Publication originale en 2006).

Honneth, A. (2013). *La lutte pour la reconnaissance*. (Rusch, P., trad.) Gallimard.

Innis, H. A. (1951). *The bias of communication*. Toronto: University of Toronto Press.

Jenkins, H. (2013). *La Culture de la convergence. Des médias au transmédia*, trad. de l'anglais par C. Jaquet, Paris, A. Colin/Ina Éd., coll. Médiacultures, [2006], 336 pages

Jenkins, H., Ito, M. et boyd, danah. (2015). *Participatory culture in a networked era: a conversation on youth, learning, commerce, and politics*. Polity Press.

Joly, M. (2013). *Socialisation, sociologie des champs et psychanalyse. Jusqu'où pousser l'unité des sciences humaines et sociales ?* Genèses, n° 92(3), 147-160.

<https://doi.org/10.3917/gen.092.0147>

Kant, E. (1787). *Critique de la raison pure*, PUF, coll. (trad. Tremesaygues et Pacaud, préf. Charles Serrus). Bibliothèque de Philosophie contemporaine, 1975, 8e éd.

Laberge, D. (2000). *L'errance urbaine* (éd. Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale). MultiMondes.

Laberge, D. Morin, D et Roy, S. (2000). « L'itinérance des femmes : les effets convergents de transformations sociétales ». In *L'errance urbaine*, sous la dir. de Danielle Laberge, p. 83-99. Sainte-Foy: Éditions du Multi Mondes.

Laberge, D et Roy, S. (1994). « Interroger l'itinérance: stratégies et débats de recherche ». *Cahiers de recherche sociologique*, no 22, p. 93-112.

Laberge, D. Shirley, R. (2001). *Pour être il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public*. *Sociologie et sociétés*, 33(2), 115-131.

<https://doi.org/10.7202/008314ar>

Laplantine, F. (2007). *Leçons de cinéma pour notre époque: politique du sensible*. Téraèdre Revue « Murmure ».

Latimer, E. Bordeleau, F. (2019). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018*. Ministère de la Santé et des Services sociaux, 268.

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-846-10W.pdf>

Leblanc, C., Bertrand K. et Loignon, C. (2020). *Les conséquences de la pandémie de COVID-19 chez les personnes qui vivent en situation d'itinérance : un enjeu de justice sociale*. *Revue intervention, Hors série*, 1, 59-78. <https://revueintervention.org/numeros-en-ligne//hors-serie-1/les-consequences-de-la-pandemie-de-covid-19-chez-les-personnes-qui-vivent-en-situation-ditinerance-un-enjeu-de-justice-sociale/>

Liebow, E. (1993). *Tell Them Who I Am: The Lives Of Homeless Women*. New York: The Free Press, 339.

Link, B. G. et Phelan, J. C. (2001). *Conceptualizing Stigma*. *Annual Review of Sociology*, 27(1), 363-385. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.27.1.363>

Massicotte, L. (2010, 24 novembre). *Histoire, engagement, idéologie*. *HistoireEngagee.ca*. <http://histoireengagee.ca/?p=594>.

Mercier, E., Mendell, A. et Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. (2011). Loi visant à lutter contre la pauvreté (L.R.Q., chapitre L-7) faits saillants et application de la Loi. Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

Mauro, D. (2013) - *Praxis du cinéma documentaire, Une théorie et une pratique*. Éditions Publibook.

McCombs, M. E. et Shaw, D. L. (1972). The Agenda-Setting Function of Mass Media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176. <https://doi.org/10.1086/267990>

Mercier, C. (1996). *Les femmes*. In *Sans domicile fixe: Au-delà du stéréotype, sous la dir. de Louise Fournier et Céline Mercier*, p. 215-246. Montréal: Éditions du Méridien.

Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse: côté jeans & côté tenue de soirée*. Presses de l'Université du Québec.

Morin, E. (2004) - *La méthode*. Éd. Le Seuil.

Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS). (2014). *Ensemble pour éviter la rue et en sortir, Politique nationale de lutte à l'itinérance*. Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS). (2017). *Faire ensemble et autrement - Plan d'action en santé mentale 2015-2020*.

Ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS). (2022). *L'itinérance au Québec – Deuxième portrait*. Gouvernement du Québec, Québec.

Mucchielli, A., Noy, C. (2005). *Étude des communications : Approches constructivistes*. Armand Colin.

Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (3e éd. mise à jour et augmentée). Armand Colin.

Nichols, B. (1991). *Representing Reality: Issues and Concepts in Documentary*. Indiana University Press.

Nichols, B. (2001). *Introduction to documentary*. Indiana University Press.

Niney, F. (2002). *L'épreuve du réel à l'écran, Essai sur le principe de réalité documentaire* (2^e éd, Ser. Arts et Cinéma). De Boeck.

Novac, S. (2006). Centre national d'information sur la violence dans la famille. *Violence familiale et itinérance: Analyse documentaire*. Ottawa: Agence de la santé publique du Canada, 51.

Observatoire Canadien sur l'itinérance. (2012). *La Définition canadienne de l'itinérance*. <http://homelesshub.ca/sites/default/files/COHhomelessdefinitionFR.pdf>

Observatoire canadien sur l'itinérance. (2014). L'état de l'itinérance au Canada, 2014. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

<https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments-fr/SOHC2014FR.pdf>.

Padgett, D. K. (2007). There's no place like (a) home: Ontological security among persons with serious mental illness in the United States. *Social Science & Medicine*, 64(9), 1925-1936.

Paré, É. (2020, 14 juin). *Drogues et itinérance : l'été sera chaud à Montréal*. Journal de Montréal. <https://www.journaldemontreal.com/2020/06/14/drogues-et-itinerance-lete-sera-chaud-a-montreal>

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2e éd.). Armand Colin.

Pasolini, P.-P. (1989). *L'expérience hérétique: langue et cinéma* (A. Rocchi Pullberg, trad.). Ramsay.

Perrault, P. et Warren, P. (1996). *Cinéaste de la parole: entretiens avec Paul Warren*. L'Hexagone : Distributeurs pour le Québec, le Canada et les Etats-Unis, Les Messageries ADP.

Pfefferkorn, R. (2014). L'impossible neutralité axiologique: Wertfreiheit et engagement dans les sciences sociales. *Raison présente*, N° 191(3), 85-96. <https://doi.org/10.3917/rpre.191.0085>

Phelan, J., Link, B. G., Moore, R. E. et Stueve, A. (1997). The Stigma of Homelessness: The Impact of the Label « Homeless » on Attitudes Toward Poor Persons. *Social Psychology Quarterly*, 60(4), 323.

Plantinga, C. R. (1997). *Rhetoric and representation in nonfiction film*. Cambridge University Press.

Plantinga, C. (2018). *Screen Stories : Emotion and the Ethics of Engagement* (vol. 1). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oso/9780190867133.001.0001>

Poitras, D., Ménard, M., Trépanier, N., Pelletier, F. et Boulianne, B. & Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec. (2020). *Le métier de documentariste : une pratique de création menacée? analyse des conditions de pratique de la profession de documentariste*. Université du Québec à Montréal. Service aux collectivités. <https://archipel.uqam.ca/13835/>.

Poirier, Y. (2020a, 28 juillet). *Des itinérants campent près du centre-ville*. TVA Nouvelles. <https://www.journaldequebec.com/2020/07/28/des-itinerants-campent-pres-du-centre-ville-1?fbclid=IwAR3C5K9FmH84ysEyKI2k38z13wDNBbLROnqjTlrCBYphD9rN2PCVp8GJdg>

Poirier, Y. (2020b, 18 septembre). *L'itinérance a doublé à Montréal depuis le début de la pandémie*. Journal de Montréal. En ligne :

<https://www.journaldemontreal.com/2020/09/18/litinerance-a-double-a-montreal-depuis-ledebut-de-la-pandemie>

Radio-Canada (2020, 29 juillet). *Des "nouveaux itinérants" installent des campements dans les rues de Montréal.* <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/tout-un-matin/segments/entrevue/190593/campement-itinerants-notre-dame-montreal>

Racine, S. (2008). *Un tour d'horizon de l'exclusion.* *Service social*, 53(1), 91-108. <https://doi.org/10.7202/017990ar>

Regroupement pour l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec. (2013). (RAIIQ). *Histoire de l'itinérance au Québec.* <http://www.raiiq.org/index.php/documentation/histoire-de-l-itinerance-a-quebec>

Rancière, J. (2008). *Le spectateur émancipé.* La fabrique éditions.

Renault, E. (2008). *Souffrances sociales.* Sociologie, psychologie et politique. La Découverte.

Réseau d'Aide aux Personnes Seules et Itinérantes de Montréal (2022). (RAPSIM). <http://www.rapsim.org>

Réseau Solidarité Itinérance du Québec. (2012). (RSIQ). *Pour une politique en itinérance : plateforme de revendications du réseau solidarité itinérance du Québec (2e éd.).*

Rond-point de l'itinérance. (2022). *Causes de l'itinérance.* <https://www.rondpointdelitinerance.ca/itinerance/causes-de-litin%C3%A9rance>

Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre.* Seuil.

Radley, Alan, Darrin Hodgetts et Andrea Cullen. (2006). *Fear, Romance and Transience in the Lives of Homeless Women.* *Social & Cultural Geography*, vol. 7, no 3, p. 437-461.

Schütz, A. (1970), *On phenomenology and social relations: selected writings.* University of Chicago Press.

Seale, C. (2008). *Researching society and culture.* Londres : SAGE Publication Inc. 209-212.

Snow, D. A. et Anderson, L. (1993). *Down on their luck: a study of homeless street people.* University of California Press.

SDSS (Service de la diversité sociale et des sports) Ville de Montréal. (2018). *Plan d'action montréalais en itinérance 2018-2020*

Shelton, J. (2013). *There's no place like home? The experiences of unstably housed transgender and gender non-conforming young people.* (Thèse de doctorat). The City University of New-York.

Spencer, S. (2010). *Visual Research Methods in the Social Sciences*. Routledge.
<https://doi.org/10.4324/9780203883860>

Statistique Canada. (2023a). La hausse des prix et ses répercussions sur les plus vulnérables financièrement : un profil des personnes faisant partie du quintile inférieur de revenu familial par Sharanjit Uppal. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75-006-x/2023001/article/00002-fra.pdf?st=d7c7erJu>

Statistique Canada. (2023b). Un aperçu des données canadiennes sur l'itinérance, 2023. Par Dionne, M-A., Laporte, C., Loeppky, J., et Miller, A. Statistique Canada = Statistics Canada.

Strauss, A., & Corbin, J. (1998). *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications, Inc.

Taylor, C., Gutmann, A. et Taylor, C. (1994). *Multiculturalism: examining the politics of recognition*. Princeton University Press.

Ungar, M. (2013). Resilience, Trauma, Context, and Culture. *Trauma, Violence, & Abuse*, 14(3), 255-266. <https://doi.org/10.1177/1524838013487805>

Voirol, O. (2005). *Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique*. *Réseaux*, n° 129-130(1), 89. <https://doi.org/10.3917/res.129.0089>

Voirol, O. (2015). *Une critique immanente de la communication sociale. Sur quelques potentiels de l'approche honnetienne*. *Réseaux*, n° 193(5), 43-77. <https://doi.org/10.3917/res.193.0043>

Wacquant, L. J. D. (2004). *Punir les pauvres: le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*. Agone.

Weber, M., Chavy, J. et Dampierre, É. de. (1995). *Économie et société* (J. Freund, P. Kamnitzer et P. Bertrand, trad.). Pocket.

Winston, B. (1995). *Claiming the real : The Documentary Film Revisited*. British Film Institute.

Winston, B. (2000). *Lies, damn lies and documentaries*. British Film Institute.

MEDIAGRAPHIE

- Rodrigue Jean (réal) 2013, *Epopée.me – Daguy (bloc 1 et 2) – Montréal* - 15min36 et 23min47

Webdocumentaire : <https://epopee.me/index-version-francaise.html>

- Emily Laliberté (réal) 2023, *Lieux-refuges – (N'a été projeté qu'à la Nuit des sans-abris pour le moment)*
- « Documentaire inconnu », 2017